【Annexes】

1. Nom et appartenance des membres de la mission d’étude
2. Calendrier de l’étude
3. Liste des personnes concernées du pays bénéficiaire
4. Procès-verbal des discussions (P/V)
5. Plan de la composante soft
6. Plan de conception sommaire
7. Carte topographique des site de construction
8. Résultats de l’étude des sols / géologique / de qualité de l’eau des forage à proximité
9. Liste des documents collectés

1. Nom et appartenance des membres de la mission d’étude

1. Nom et appartenance des membres de la mission d'étude

【Enquête sur le terrain I】

Nom	Charge	Appartenance
Mitsuo ISONO	Chef de mission	Expert de la coopération internationale, Département de développement humain / Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Mie AOKI	Chargée du projet	Équipe Santé II, Groupe Santé I, Dépt. développement humain / Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Shingo INOUE	Conseiller technique	Université de Nagasaki
Koji ODA	Consultant en chef / Planification architecturale I	Yachiyo Engineering Co., Ltd.
Yasuhiro MATSUMOTO	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale 2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Azusa Sekkei Co., Ltd.
Teruo KURUMADA	Conception structurelle	Yachiyo Engineering Co., Ltd.
Ryo TANADA	Conception d'équipement	Azusa Sekkei Co., Ltd.
Daichi KANAZASHI	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Yachiyo Engineering Co., Ltd.
Keiko KOBAYASHI	Planification des services de santé	Yachiyo Engineering Co., Ltd. (Personnel supplémentaire)
Akio KANEKO	Plan des équipements de laboratoire	Binko International Ltd. (Personnel supplémentaire)
Akiko NIWA	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Binko International Ltd.
Yoshihiko MACHI	Considérations environnementales et sociales	Yachiyo Engineering Co., Ltd. (Personnel supplémentaire)
Ryoichi FUKUDA	Interprète français-japonais	Yachiyo Engineering Co., Ltd. (Personnel supplémentaire)
Shohei TERUI	Estimation des coûts 2 / Coordination	Yachiyo Engineering Co., Ltd.

【Calendrier de la mission de présentation de la conception sommaire】

Nom	Charge	Appartenance
Mitsuo ISONO	Chef de mission	Expert de la coopération internationale, Département de développement humain / Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Ikumi ISHIDATE	Chargée du projet	Équipe Santé II, Groupe Santé I, Dépt. développement humain / Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Koji ODA	Consultant en chef / Planification architecturale I	Yachiyo Engineering Co., Ltd.
Yasuhiro MATSUMOTO	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale 2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Azusa Sekkei Co., Ltd.
Akio KANEKO	Plan des équipements de laboratoire	Binko International Ltd. (Personnel supplémentaire)
Yoshihiko MACHI	Considérations environnementales et sociales	Yachiyo Engineering Co., Ltd. (Personnel supplémentaire)
Kiyohito HOSAKA	Interprète français-japonais	Yachiyo Engineering Co., Ltd. (Personnel supplémentaire)
Shohei TERUI	Estimation des coûts 2 / Coordination	Yachiyo Engineering Co., Ltd.

2. Calendrier de l’étude

Calendrier de l'étude

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
1	17-janv.	vendr.				Vol (10h55 Tokyo→15h40 Paris)				Vol (10h55 Tokyo→15h40 Paris)			Vol (10h55 Tokyo→15h40 Paris)		Vol (10h55 Tokyo→15h40 Paris)	
2	18-janv.	sam.				Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)				Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)			Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)		Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)	
3	19-janv.	dim.				Classement des documents				Classement des documents			Classement des documents		Classement des documents	
4	20-janv.	lundi				・Visite de courtoisie au Bureau de terrain JICA en Guinée, consignes de sécurité ・Visite à l'INSP ・Présentation/Consultation avec le Ministère de la Santé sur l'aperçu de l'étude et le rapport de commencement				・Visite de courtoisie au Bureau de terrain JICA en Guinée, consignes de sécurité ・Visite à l'INSP ・Présentation/Consultation avec le Ministère de la Santé sur l'aperçu de l'étude et le rapport de commencement			・Visite de courtoisie au Bureau de terrain JICA en Guinée, consignes de sécurité ・Visite à l'INSP ・Présentation/ Consultation avec le Ministère de la Santé sur l'aperçu de l'étude et le rapport de commencement		・Visite de courtoisie au Bureau de terrain JICA en Guinée, consignes de sécurité ・Visite à l'INSP ・Présentation/Consultation avec le Ministère de la Santé sur l'aperçu de l'étude et le rapport de commencement	
5	21-janv.	mardi				・Consultation pour confirmer la requête (installations et équipements), enquête sur les installations / équipements existants, consultation sur les plans de formation / recherche (INSP)				・Consultation pour confirmer la requête (installations et équipements), enquête sur les installations / équipements existants, consultation sur les plans de formation / recherche (INSP)			・Consultation pour confirmer la requête (installations et équipements), enquête sur les installations / équipements existants, consultation sur les plans de formation / recherche (INSP)		・Consultation pour confirmer la requête (installations et équipements), enquête sur les installations / équipements existants, consultation sur les plans de formation / recherche (INSP)	

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
6	22-janv.	mercr.				・Collecte d'informations sur le budget (MS) ・Enquête par interview sur l'infrastructure (SNAPE) ・Consultation sur la requête (INSP)	・Consultation sur la conception ・Consultation sur la requête	**Vol (10h55 Tokyo→15h40 Paris)**		・Consultation sur la conception ・Enquête sur les installations existantes (INSP)	・Collecte d'informations sur le budget (MS) ・Enquête par interview sur l'infrastructure (SNAPE) ・Consultation sur la requête (INSP) ・Visite au centre de santé / centre médical communal ・Collecte d'informations à l'ANSS		・Consultation sur la conception ・Confirmation / Enquête sur les équipements existants (INSP)		・Collecte d'informations sur le budget (MS) ・Enquête par interview sur l'infrastructure (SNAPE) ・Consultation sur la requête (INSP)	・Consultation sur la conception ・Enquête sur les installations existantes
7	23-janv.	jeudi				・Enquête sur le budget, les performances des examens/analyses, la situation d'exploitation et d'entretien / Compréhension de l'état actuel du réseau de laboratoires et du système de surveillance (INSP)	・Enquête sur la construction en général ・Compréhension de l'état actuel du réseau de laboratoires et du système de surveillance (INSP)	**Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)**		・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP)	・Enquête sur le budget, les performances des examens/analyses, la situation d'exploitation et d'entretien / Compréhension de l'état actuel du réseau de laboratoires et du système de surveillance (INSP)		・Confirmation / Enquête sur les équipements existants (INSP)		・Enquête sur le budget, les performances des examens/analyses, la situation d'exploitation et d'entretien / Compréhension de l'état actuel du réseau de laboratoires et du système de surveillance (INSP)	・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP)
8	24-janv.	vendr.	Départ de Fukuoka	Départ de Narita	Départ de Narita	・Collecte d'informations (MS) ・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP)	・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP) ・Confirmation des questions	・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP)		・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP)	・Collecte d'informations (MS) ・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP) ・Visite à l'Expertise France		・Confirmation / Enquête sur les équipements existants (INSP)		・Collecte d'informations (MS) ・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP)	・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en général ・Enquête sur les installations existantes (INSP)
9	25-janv.	sam.	Arrivée à Conakry			・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire	・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire	・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire	**Vol (10h55 Tokyo→ 15h40 Paris)**	・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire	・Visite du site à Kakoulimaya ・Visite à l'hôpital préfectoral de Coyah ・Visite du laboratoire clinique au Centre de santé		・Visite du site à Kakoulimaya ・Visite à l'hôpital préfectoral de Coyah ・Visite du laboratoire clinique au Centre de santé	**Vol (10h55 Tokyo→ 15h40 Paris)**	・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire	・Visite du site à Kakoulimaya ・Enquête sur les infrastructures ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux ・Élaboration du rapport provisoire

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
10	26-janv.	dim.	Réunion interne			・Élaboration du rapport provisoire ・Réunion interne			Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)	・Élaboration du rapport provisoire ・Réunion interne			・Élaboration du rapport provisoire ・Réunion interne	Vol (13h35 Paris→21h40 Conakry)	・Élaboration du rapport provisoire ・Réunion interne	
11	27-janv.	lundi	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya ・Visite à l'hôpital de Coyah				・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux	・Visite au bureau du projet IDD, Consultation avec CDC-IDDS		・Visite au CDC ・Consultation sur le projet IDDS	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya ・Séance d'information à l'intention d'éventuels sous-traitants locaux	・Visite de courtoisie du préfet de Coyah ・Visite au Centre de formation et de recherche à Mafereniah ・Visite du site à Kakoulimaya	
12	28-janv.	mardi	・Visite de courtoisie à l'INSP ・Visite de courtoisie au MCIA ・Visite de courtoisie au ministre de la Santé ・Visite à l'Institut Pasteur ・Visite à Solthis				・Enquête sur les travaux de construction en général et la maintenance (SNIEM/MS) ・Visite à l'Institut Pasteur				・Visite à l'Institut Pasteur		・Enquête sur les travaux de construction en général et la maintenance (SNIEM/MS) ・Visite à l'Institut Pasteur	・Consultation avec le consultant local sur les considérations environnementales et sociales	・Visite de courtoisie à l'INSP ・Visite de courtoisie au MCIA ・Visite de courtoisie au ministre de la Santé ・Visite à l'Institut Pasteur ・Visite à Solthis	・Enquête sur les travaux de construction en général et la maintenance (SNIEM/MS) ・Visite à l'Institut Pasteur
13	29-janv.	mercr.	・Visite du projet REDISSE de la Banque mondiale ・Visite à l'OMS ・Échanges avec la Direction Nationale des Laboratoires / MS ・Visite à la Fondation Mérieux				・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en eau (SNAPE) ・Enquête sur l'électricité (EDG)				・Visite du projet REDISSE de la Banque mondiale ・Visite à l'OMS ・Échanges avec la Direction Nationale des Laboratoires / MS ・Visite à la Fondation Mérieux		・Enquête sur la fourniture des équipements de laboratoire	・Consultation sur les considérations environnementales et sociales (MS) ・Classement des documents	・Visite du projet REDISSE de la Banque mondiale ・Visite à l'OMS ・Échanges avec la Direction Nationale des Laboratoires / MS ・Visite à la Fondation Mérieux	・Enquête sur la construction en général ・Enquête sur l'approvisionnement en eau (SNAPE) ・Enquête sur l'électricité (EDG)
14	30-janv.	jeudi	・Enquête sur les installations existantes (Nongo) ・Consultation sur les composantes (MS)								・Enquête sur les installations existantes (Nongo) ・Enquête sur la planification des ressources humaines (INSP)		・Enquête sur les installations existantes (Nongo) ・Enquête sur la fourniture des équipements de laboratoire ・Consultation sur les composantes (MS)	・Organisation / préparation des documents ・Enquête sur la fourniture des équipements de laboratoire ・Identification des parties prenantes (consultant engagé)	・Enquête sur les installations existantes (Nongo) ・Consultation sur les composantes (MS)	・Enquête sur les installations existantes (Nongo) ・Consultation sur les composantes (MS)

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
15	31-janv.	vendr.	・Consultation sur le design global du laboratoire ・Départ de Guinée	・Consultation sur le design global du laboratoire (MS)				・Classement des documents ・Enquête sur la construction en général	・Consultation sur le design global du laboratoire (MS)	・Classement des documents ・Enquête sur la construction en général	・Collecte d'information s (INSP)		・Consultation sur le design global du laboratoire (MS)	・Enquête sur les considérations environnementales et sociales de l'actuel INSP	・Consultation sur le design global du laboratoire (MS)	・Consultation sur le design global du laboratoire (MS)
16	1-févr.	sam.		・Élaboration du PV (projet) ・Réunion interne		・Préparation des documents ・Réunion interne		・Enquête sur le site (enquête sur l'électricité et l'approvisionnement en eau / RDV avec le sous-traitant local)			**Vol (23h10 Conakry → 06h30 Paris)**	**Vol (09h20 Kinshasa → 11h20 Lomé, 13h30 Lomé → 17h25 Conakry)**	・Préparation des documents ・Réunion interne			
17	2-févr.	dim.	Arrivée à Fukuoka	・Élaboration du PV (projet) ・Réunion interne		・Préparation des documents ・Élaboration de la note technique (projet)					**Vol (13h15 Paris → Tokyo)**	・Préparation des documents ・Élaboration de la note technique (projet)				
18	3-févr.	lundi		・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP)				・Enquête par interview sur la garantie décennale et le permis de construire (MVAT) ・Préparation des documents	・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP) ・Enquête sur l'équipement de l'INSP	・Enquête par interview sur la garantie décennale et le permis de construire (MVAT) ・Préparation des documents	**Vol (→09h10 Tokyo)**	・Visite du laboratoire de la SEG (Société d'approvisionnement en eau) ・Confirmation / Enquête sur les équipements existants (INSP)	・Visite du laboratoire de la SEG (Société d'approvisionnement en eau) ・Enquête sur la fourniture des équipements de laboratoire	・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP) ・Classement des documents	・Consultation sur le contenu du projet et le BSL (INSP)	
19	4-févr.	mardi		・Consultation sur l'étendue du projet ・Consultation sur le PV (projet)				・Préparation des documents ・Enquête sur la construction en général	・Consultation sur l'étendue du projet ・Consultation sur le PV (projet)	・Préparation des documents		・Consultation sur les équipements de laboratoire couverts par du projet (INSP)	・Enquête sur les distributeurs / marchés ・Consultation sur les équipements de laboratoire couverts par du projet (INSP) ・Visite à Solthis	・Réunion des parties prenantes (Kakoulimaya)	・Consultation sur l'étendue du projet ・Consultation sur le PV (projet)	・Consultation sur l'étendue du projet ・Consultation sur le PV (projet)
20	5-févr.	mercr.		・Signature du PV ・Compte rendu auprès de l'ambassade du Japon en Guinée **Vol (Conakry → Dakar)**		・Signature du PV ・Compte rendu auprès de l'ambassade du Japon en Guinée	・Préparation des documents	・Préparation des documents ・Enquête sur la construction en général	・Préparation des documents ・Enquête sur le type de fosse septique (SNIEM / MS)	・Préparation des documents ・Enquête sur la construction en général		・Consultation sur les équipements de laboratoire couverts par du projet (INSP)	・Enquête sur les transitaires ・Consultation sur les équipements de laboratoire couverts par du projet (INSP)		・Signature du PV ・Préparation des documents	・Signature du PV ・Préparation des documents

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
21	6-févr.	jeudi				・Élaboration de la note technique (projet)	・Consultation sur le contenu du projet ・Élaboration de la note technique (projet)	・Enquête sur le site (RDV avec le sous-traitant local, enquête sur l'état des lignes de transport d'électricité, enquête sur l'électricité en général)		・Enquête par interview sur l'exonération fiscale (DNI)		・Consultation sur la liste et le plan (ébauche) des équipements de laboratoire ・Enquête sur l'entretien des équipements (SNIEM/MS)	・Enquête sur les transitaires ・Enquête sur l'entretien des équipements (SNIEM/MS)	・Réunion des parties prenantes (Kakoulimaya)	・Enquête par interview sur l'exonération fiscale (DNI)	・Élaboration de la note technique (projet)
22	7-févr.	vendr.				・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)		・Enquête sur la construction en général ・Enquête par interview sur le forage (SNAPE)	・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes) ・Enquête sur les tarifs des télécommunications ・Enquête sur les prix unitaires de l'énergie	・Enquête par interview sur la douane (DGD)		・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)	・Enquête par interview sur la douane (DGD) ・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)	・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)	・Enquête par interview sur la douane (DGD) ・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)	・Consultation sur la note technique (projet) (plan d'installation et des équipements de laboratoire, obligations du pays bénéficiaire, classement par ordre de priorité des composantes)
23	8-févr.	sam.				・Enquête par interview à l'hôpital Ignace Deen ・Visite au Centre médical communal (mère et enfant) ・Classement des documents ・Correction de la note technique	・Correction de la note technique	・Préparation des documents	・Enquête par interview à l'hôpital Ignace Deen ・Visite au Centre médical communal (mère et enfant) ・Préparation des documents			・Préparation des documents ・Correction de la note technique			・Enquête par interview à l'hôpital Ignace Deen ・Visite au Centre médical communal (mère et enfant) ・Classement des documents ・Correction de la note technique	・Préparation des documents ・Correction de la note technique
24	9-févr.	dim.				・Réunion interne ・Correction de la note technique			**Vol (23h10 Conakry → 06h30 Paris)**	・Réunion interne ・Correction de la note technique		・Réunion interne ・Correction de la note technique	・Réunion interne ・Correction de la note technique **Vol (20h30 Conakry → 22h00 Dakar)**	・Réunion interne ・Correction de la note technique		

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale			Détails de l'enquête										
			JICA			Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)										
			Conseiller technique	Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Conception structurelle	Conception d'équipement	Plan de construction / Estimation des coûts 1	Planification des services de santé	Plan des équipements de laboratoire	Planification de la fourniture des équipements de laboratoire / Estimation des coûts	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Inoue	Isono	Aoki	Oda	Matsumoto	Kurumada	Tanada	Kanazashi	Kobayashi	Kaneko	Niwa	Machi	Fukuda	Terui
25	10-févr.	lundi				・Signature de la note technique ・Compte rendu auprès du bureau de terrain JICA en Guinée **Vol (20h30 Conakry → 22h00 Dakar)**		・Enquête sur l'approvisionnement en eau (SNAPE) ・Enquête sur la construction en général **Vol (23h10 Conakry → Paris)**	**Vol (13h15 Paris → Tokyo)**	・Enquête sur l'approvisionnement en eau (SNAPE) ・Enquête sur la construction en général **Vol (23h10 Conakry → Paris)**		・Signature de la note technique ・Compte rendu auprès du bureau de terrain JICA en Guinée **Vol (23h10 Conakry → 06h30 Paris)**	・Visite à l'Institut Pasteur de Dakar ・Enquête sur les distributeurs d'équipements (Sénégal)	・Remise des TdR au Ministère de l'Environnement ・Signature de la note technique ・Compte rendu auprès du bureau de terrain JICA en Guinée **Vol (23h10 Conakry → 06h30 Paris)**	・Signature de la note technique ・Compte rendu auprès du bureau de terrain JICA en Guinée **Vol (23h10 Conakry → 06h30 Paris)**	
26	11-févr.	mardi				・Compte rendu auprès du bureau de la JICA au Sénégal **Vol (23h15 Dakar → Paris)**	・Compte rendu auprès du bureau de la JICA au Sénégal **Vol (23h15 Dakar → Paris)**	**Vol (→ 06h30 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**	**Vol (→09h10 Tokyo)**	**Vol (→ 06h30 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**		**Vol (→ 06h30 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**	・Compte rendu auprès du bureau de la JICA au Sénégal **Vol (23h15 Dakar → Paris)**	**Vol (→ 06h30 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**		
27	12-févr.	mercr.				**Vol (→ 05h50 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**	**Vol (→ 05h50 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**	**Vol (→ 09h10 Tokyo)**		**Vol (→ 09h10 Tokyo)**		**Vol (→ 09h10 Tokyo)**	**Vol (→ 05h50 Paris, 13h15 Paris → Tokyo)**	**Vol (→ 09h10 Tokyo)**	**Vol (→ 09h10 Tokyo)**	**Vol (→ 09h10 Tokyo)**
28	13-févr.	jeudi				**Vol(→09h10 Tokyo)**	**Vol (→ 09h10 Tokyo)**						**Vol (→ 09h10 Tokyo)**			

Calendrier des discussions sur la conception sommaire

N°	Date	Jour	Equipe gouvernementale		Détails de l'enquête					
			JICA		Consultants (Yachiyo Engineering Co., Ltd. Azusa Sekkei Co., Ltd., Binko International Ltd.)					
			Chef de mission	Chargée du projet	Consultant en chef / Planification architecturale	Consultant en chef adjoint / Planification architecturale 2 / Conception architecturale / Enquête sur les conditions naturelles	Plan des équipements de laboratoire	Considérations environnementales et sociales	Interprète français-japonais	Estimation des coûts 2 / Coordination (aux frais de l'entreprise)
			Isono	Ishidate	Oda	Matsumoto	Kaneko	Machi	Hosaka	Terui
1	17-sept.	jeudi	Présentation/consultation avec l'INPS, le Ministère de la Santé et le MCIA sur le projet du rapport de l'étude préparatoire et les obligations du pays bénéficiaire (plans d'approvisionnement en électricité et de construction du portail, procédures d'exonération fiscale et débroussaillage supplémentaire du site de construction).						Présentation/consultation avec l'INPS, le Ministère de la Santé et le MCIA sur le projet du rapport de l'étude préparatoire et les obligations du pays bénéficiaire (plans d'approvisionnement en électricité et de construction du portail, procédures d'exonération fiscale et débroussaillage supplémentaire du site de construction).	
2	23-sept.	mercr.	Présentation/consultation avec l'INSP et le MS sur les considérations environnementales et sociales. Présentation/consultation avec l'INSP, le MS et le MCIA sur l'affectation du personnel, les procédures d'exonération fiscale et la gestion de la sécurité.							
3	25-sept.	vendr.	Présentation/consultation avec l'INSP, le MS et le MCIA sur le projet du procès-verbal des discussions (P/V).						Présentation/consultation avec l'INSP, le MS et le MCIA sur le projet du procès-verbal des discussions (P/V).	

3. Liste des personnes concernées du pays bénéficiaire

1−1 Liste des personnes concernées du pays bénéficiaire

Organisation	Division/service	Fonction	Prénom NOM
Institut National de Santé Publique (INSP)		Directeur Général	Abdoulaye TOURÉ
		Directeur Général Adjoint	Robert CAMARA
	Département Laboratoire de Santé Publique	Chef de division	Kaba KOUROUMA
		Chef d'unité	Aboubacar SOUMAH
		Chef d'unité	Ousmane CAMARA
		Chef d'unité	Mamady CAMARA
		Chef d'unité	Moussa CONDÉ
		Chef d'unité Bio	Alpha KEITA
		Biologiste	Nioke TOLLA
		Biologiste	Pepe TOHONOMOU
		Biologiste	Bassala TRAORÉ
		Pharmacien & Biologiste	Abdoulaye CAMARA
		Pharmacien	Aboubacar CAMARA
		Pharmacien	Sékou Amadou Tidiane FOFANA
		Unité Immunologie	Alimou CAMARA
		Unité Immunologie	Adama BAH
		Unité Bactériologie	Binta BALDÉ
		Chef de laboratoire VIH	Penda Maladho DIALLO
		Chef du laboratoire NONGO	Mamadou Bhoye KEITA
		Réception Laboratoire	Saliou Hafra DIALLO
		Chargé d'étude	Amadou Sadio BAH
	Département Chimie Pharmaceutique & Toxicologie	Chef de division	Mohamed Sahar TRAORE

Organisation	Division/service	Fonction	Prénom NOM
		Responsable de la biosécurité	Amadou Oury SOUARÉ
	Département Méthodologie, Support Technique	Gestionnaire des données	Kpadè BÉAVOGUI
	Département Recherche en santé communautaire	Chef de division	Mamadou Conde
	Pôle financier	S.A.F (responsable administration finances)	Mariama Djelo KABA
		S.A.A.F (responsable administration finances adjoint)	Kaba DJELLO
		Contrôleur financier	Mathieu BEAVOGUI
		Chef de compte matériel	Évelyne DORÉ
		Agent comptable	Kolon M. DIALLO
Ministère de la Santé (MS)	Ministre		Colonel Remy LAMAH
	Directrice Générale Adjointe		Savané Aïssatou DOUKOURÉ
	Service National des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance	Directeur Service National	Amadou Timby BAH
		Chef d'Infrastructure	Soriba KEITA
		Chef de la section Équipement	Mamadouba Engage CAMARA
		Chargé d'étude	Lamine CAMARA
		Directeur national	Aboubacar CONTÉ
		Chef Comptable	Aly Badara CONDÉ
		Directeur National Adjoint	Sékou Ahmed Tidiane BARRY
	Division des Ressources Humaines	Directeur National	Mohamed Faza DIALLO
	Bureau de Stratégie et Développement	Directeur	Abdoulaye KABA
		Chargé d'études	Anne Marie SAGNO

Organisation	Division/service	Fonction	Prénom NOM
	Direction Nationale des Hôpitaux et de l'Hygiène Hospitalière	Secrétaire Général	Sékou CONDÉ
		Conseiller	Bachir KANTÉ
		Chef de cabinet	Yagouba BARRY
	Directeur du laboratoire national	Directeur Général	Mamadou Saliou BAH
		C/S ITRED	Mamadou Diao BAH
		Chef de la section réseaux des laboratoires	Sidiki CAMARA
	Section Équipement	Chef Équipement Maintenance	Aboukacal KADIATRECARDE
Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS)		Directeur Général	Sakoba KEITA
		Assistant Directeur Général	Dianka NABE
Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MCIA)	Direction Nationale de la Coopération	Directeur	Jean Matho DORÉ
		Directeur Adjoint	Chaïkou Yaya DIALLO
	Direction Générale Afrique-Asie	Directrice Adjointe	Savané Aïssatou DOUKOURÉ
		Chef Division Asie du Sud et de l'Est	Oumar SANÉ
Ministère du Budget	Direction Nationale des Impôts	Chef division législation	Cécé ZOGBELEMOU
		Chef de Section Contentieux, Direction Nationale des Impôts	Karamö Abdoulaye FOFANA
		Chef de section Remboursement des Crédits de TVA	Malick MANSARÉ
	Direction Générale des Douanes	Inspecteur des Douanes	Cheick SYLLA
Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Bureau Guinéen d'Audit et de Conformité Environnementale	Directeur Général	Sidiki CONDÉ
Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT)	Aménagement Régional et Domaine	Chef de la Division	Kalla SOUMAH
	Génie Civil	Chef de la Division Génie Civil	Kenqalla TOURÉ

Organisation	Division/service	Fonction	Prénom NOM
		Secrétaire Général	Mohamed Maama CAMARA
Électricité de Guinée (EDG)		Directeur Général	Bangaly KONATÉ
	Études Travaux	Directeur Études Travaux	Amara CAMARA
Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE)	Service Animation Maintenance	Chef	Sadiga CAMARA
	Division des Projets	Chef, Ingénieur Equipement Rural,	Mohamed TOURÉ
		Hydrotechnicien	Oulaya Babar VICTOR
	Administratif & Financier	Directeur	Amadou Lamine CAMARA
OMS		Représentant	Georges Alfred KI-ZERBO
		Senior Adviser Health System Strengthening	Konan Kouamé Jean
Centers for Disease Control and Prevention (CDC)		Directeur	Lise MARTEL
IDDS		Responsable administratif	Aboubacar Sidiki KOUROUMA
		Chef d'équipe	Ebi BILE
Expertise France		Coordinateur des Projets RAM et Urgences	Gnakoye FÉLÉMOU
Institut Pasteur		Directeur	Noël TORDO
Projet de la Banque Mondiale « Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest » (REDISSE)		SSE	Ibrahima GOUBHY
		Spécialiste Santé Animale	Mamadou Boye DIALLO
		Responsable technique opérations	Ahmed Tidiane DIALLO
		Responsable suivi-évaluation	Condé Mamoudou NEGRO
		Responsable Santé Maternelle Infantile et Nutrition (SMIN)	Chana Badé SAKOU
		Coordonnateur REDISSE	Moustapha GROVOGUI

Organisation	Division/service	Fonction	Prénom NOM
Fondation Mérieux		Responsable des infrastructures	Yann BOURGUIGNON
		Responsable pays	Aboubacar DIAKITÉ
		Responsable administratif et financier	Saa Firmin BONGONO
		Chargé de projet Guinée	André COULIBALY
		Chargé administratif logistique	Gbamon HABA
Ambassade du Japon en Guinée		Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire	Hideo MATSUBARA
		Conseiller	Masakazu HISAEDA
		Secrétaire	Chie OKAWA
		Chargé de la Coopération pour le Développement	Yuchi MORIMOTO
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Bureau de la JICA au Sénégal	Premier Adjoint au Représentant Résident	Koichi KATO
		Adjoint au Représentant Résident	Shotaro TOGAWA
		Conseiller en Formulation de Projets (Santé)	Ryota HIRAMA
	Bureau de terrain en Guinée	Représentant Résident	Kenichi MATSUMOTO
		Adjointe au Cheffe	Hitomi YAMAZAKI

4. Procès-verbal des discussions (P/V)

Procès-verbal des discussions
sur l'étude préparatoire pour le
Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique
en
République de Guinée

Suite aux discussions préliminaires entre le Gouvernement de la République de Guinée (ci-après désignée « la Guinée ») et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « la JICA »), la JICA a envoyé la mission d'étude préparatoire pour la conception sommaire (ci-après désignée « la Mission ») du Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique (ci-après désigné « le Projet ») en Guinée. La Mission a tenu une série de discussions avec les Représentants du Gouvernement guinéen et a effectué une étude sur le terrain. Au cours des discussions, les deux parties ont confirmé les principaux éléments décrits dans les fiches jointes.

Fait à Conakry, le 5 février 2020

Mitsuo ISONO
Chef de mission

Mission d'étude préparatoire
Agence Japonaise de Coopération Internationale
Japon

Jean Matho DORÉ
Directeur Général de la Coopération Bilatérale

Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine
République de Guinée

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE
Le Directeur Général
I.N.S.P

Pr Ag. Abdoulaye TOURE
Directeur Général
Institut National de Santé Publique
République de Guinée

APPENDICE

1. Objectif du Projet

L'objectif du Projet est de renforcer les capacités diagnostiques, de surveillance, de contrôle de qualité, de formation et de recherche de l'Institut National de Santé Publique (ci-après désigné « l'INSP ») pour les maladies en général, spécifiquement les maladies infectieuses. Il s'agit de la construction et de la mise en place de l'équipement nécessaire, contribuant ainsi à l'établissement d'un système de la santé robuste.

2. Titre de l'étude préparatoire

Les deux parties ont confirmé que le titre de l'étude préparatoire est « l'étude préparatoire pour le Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique ».

3. Site du Projet

Les deux parties ont confirmé que le site du Projet se situe à Kakoulimayah, Coyah, ce qui est indiqué à l'Annexe 1.

4. Autorités responsables du Projet

Les deux parties ont confirmé que les autorités responsables du Projet se présentent comme suit :

4-1. Le Ministère de la Santé à travers l' INSP est l'Agence d'exécution du Projet (ci-après désignée « l'Agence d'exécution »). L'Agence d'exécution doit coordonner toutes les autorités compétentes pour assurer la mise en œuvre harmonieuse du Projet et veiller à ce que les engagements du Projet soient pris en charge par les autorités compétentes de manière appropriée et à temps. Les organigrammes sont présentés à l'Annexe 2.

4-2. Le Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine sera chargé de superviser l'Agence d'exécution au nom du Gouvernement guinéen.

5. Eléments demandés par le Gouvernement guinéen

5-1. A l'issue des discussions, les deux parties ont confirmé que les installations serviront d'institut national de première référence en matière de santé publique, comme indiqué à l'Annexe 3.

L'Équipe élaborera les listes détaillées des équipements recommandés pour la nouvelle installation en poursuivant les discussions avec la partie guinéenne et les soumettra sous forme de note technique au terme de cette étude.

5-2. La JICA évaluera la faisabilité des éléments ci-dessus demandés à travers l'étude et rapportera les conclusions au Gouvernement du Japon. L'étendue définitive du Projet sera décidée par ce dernier.

5-3. Les deux parties ont convenu de la mise en place d'une assistance technique pour développer

JMD

TA

les compétences techniques de l'INSP afin d'exploiter les nouveaux laboratoires et d'utiliser l'équipement. L'assistance peut comprendre une formation sur l'entretien de base de l'équipement. L'assistance technique sera fournie à travers « la Composante soft » du Projet.

5-4. Le Gouvernement guinéen devra présenter une requête officielle au Gouvernement du Japon par la voie diplomatique avant fin juin 2020.

6. Procédures et principes de base du Don du Japon

6-1. La partie guinéenne a accepté que les procédures et les principes de base du Don du Japon (ci-après désigné « le Don ») tels que décrits à l'Annexe 4 seront appliqués au Projet.

6-2. La partie guinéenne a accepté de prendre les mesures nécessaires, telles que décrites à l'Annexe 5, pour la mise en œuvre harmonieuse du Projet. Le contenu de l'Annexe 5 sera élaboré et affiné au cours de l'étude préparatoire et approuvé par la mission envoyée pour l'explication de l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire.

Le contenu de l'Annexe 5 sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement de l'étude préparatoire et sera finalement utilisé comme document attaché à l'Accord de Don.

7. Calendrier de l'étude

7-1. La mission procédera à une étude plus approfondie en Guinée jusqu'au 10 février 2020.

7-2. Une requête officielle au Gouvernement du Japon sera remise avant fin juin 2020.

7-3. La JICA préparera l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire en français et enverra une mission en Guinée afin d'expliquer son contenu vers septembre 2020.

7-4. Si le contenu de l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire est accepté et que les engagements pour le Projet sont pleinement approuvés par la partie guinéenne, la JICA finalisera le rapport de l'étude préparatoire et l'enverra en Guinée vers janvier 2021.

7-5. Le calendrier ci-dessus est provisoire et sujet à changement.

8. Considérations environnementales et sociales

8-1. La partie guinéenne s'est engagée à prendre dûment en compte les considérations environnementales et sociales avant et au cours de la mise en œuvre, et après l'achèvement du Projet en conformité avec les Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (avril 2010).

8-2. Le Projet est classé « B » par les considérations suivantes :

Le Projet ne se situe pas dans une zone sensible, n'a pas de caractéristiques sensibles, et n'appartient pas à des secteurs sensibles en vertu des Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (avril 2010), et ses effets négatifs potentiels sur l'environnement sont peu susceptibles d'être importants.

8-3. La partie guinéenne s'est engagée à mener les procédures nécessaires concernant l'évaluation environnementale (y compris les réunions des parties prenantes, l'Evaluation

JMD

M

TA

de l'impact sur l'environnement (EIE) / Etude environnementale préliminaire (EEP) et la publication d'informations, etc.) et à faire un rapport d'EIE/EEP du Projet. L'approbation de l'EIE/EEP doit être reçue de la part des autorités responsables et soumise à la JICA d'ici fin août 2020.

8-4. Au cas où le Projet entraînerait un déplacement des habitants, la partie guinéenne s'est engagée à préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) / Plan d'Action Abrégé de Réinstallation (PAAR) et à le rendre accessible au public. En outre, la partie guinéenne s'est engagée à fournir aux personnes affectées une compensation et/ou un soutien suffisant en temps opportun conformément au PAR/PAAR et ce, basé sur les Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (avril 2010).

9. Engagements de la partie guinéenne

9-1. Les deux parties ont confirmé l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres prélèvements fiscaux qui peuvent être imposés en Guinée à l'égard de l'achat des produits et/ou services.

9-2. Approvisionnement en électricité

Le ministère de la Santé s'est engagé à entamer des discussions avec le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique en soumettant une lettre de demande pour assurer un approvisionnement stable en électricité du site du Projet. Le ministère de la Santé a également accepté de faire rapport à la JICA d'ici avril 2020 sur les actions de soumission et le contenu de la proposition au ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

9-3. Affectation et développement des ressources humaines

La partie guinéenne a accepté d'affecter du personnel adéquat et suffisant et de soumettre à la JICA d'ici fin août 2020 le plan de développement des ressources humaines dans des domaines tels que la toxicologie, la sécurité des aliments et la santé environnementale dont les experts sont sollicités par l'INSP.

Annexe 1	Site du Projet
Annexe 2-1	Organigramme du Ministère de la Santé
Annexe 2-2	Organigramme de l'Institut National de Santé Publique (INSP)
Annexe 3	List des installations demandées du nouvel INSP avec priorité
Annexe 4	Don du Japon
Annexe 4-1	Procédure du Don du Japon
Annexe 4-2	Flux financiers du Don du Japon
Annexe 5	Principaux engagements à prendre par le Gouvernement de la Guinée

M

TA

JHA

Localisation du site

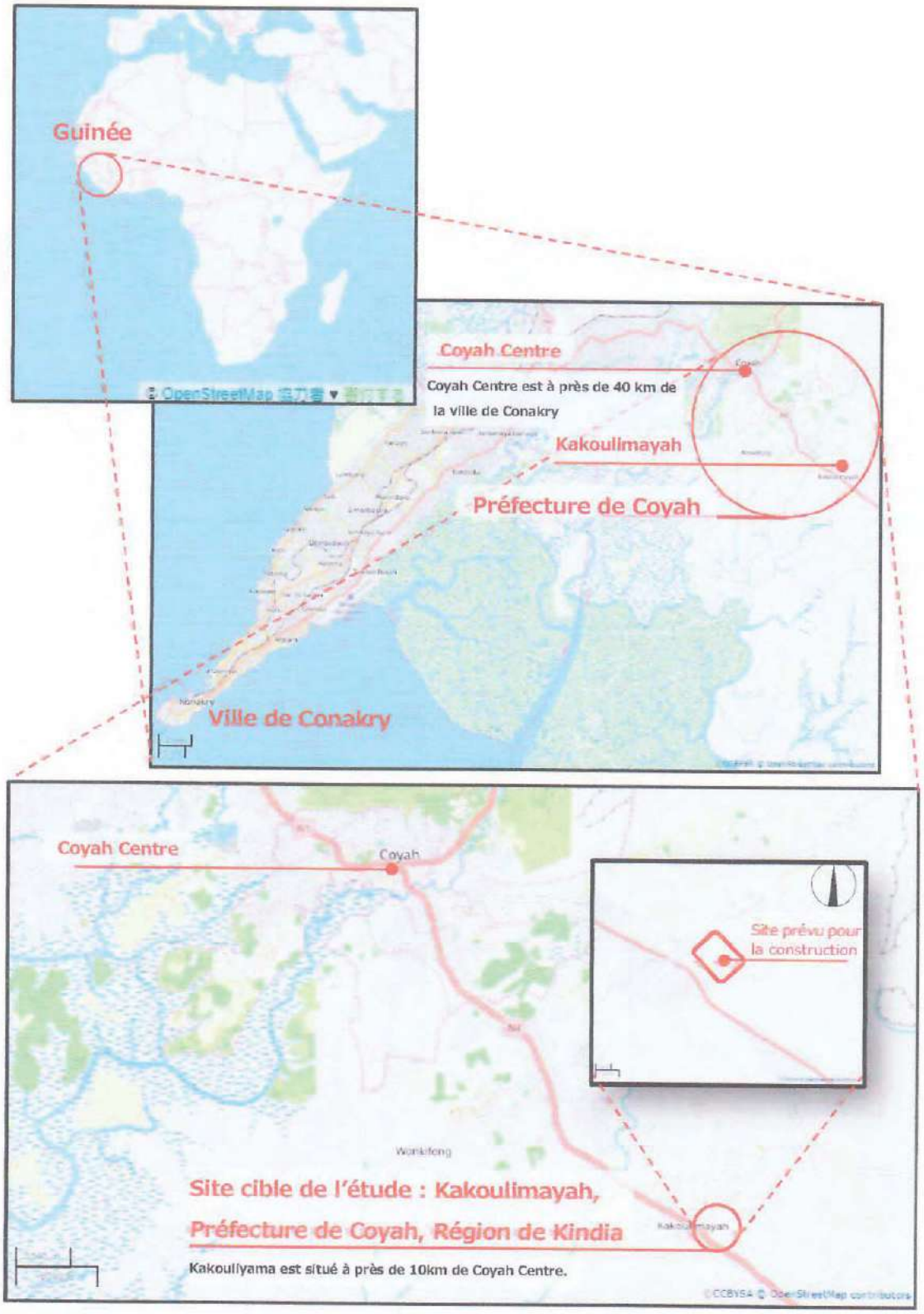

M TA JMD

Organigramme du Ministère de la Santé

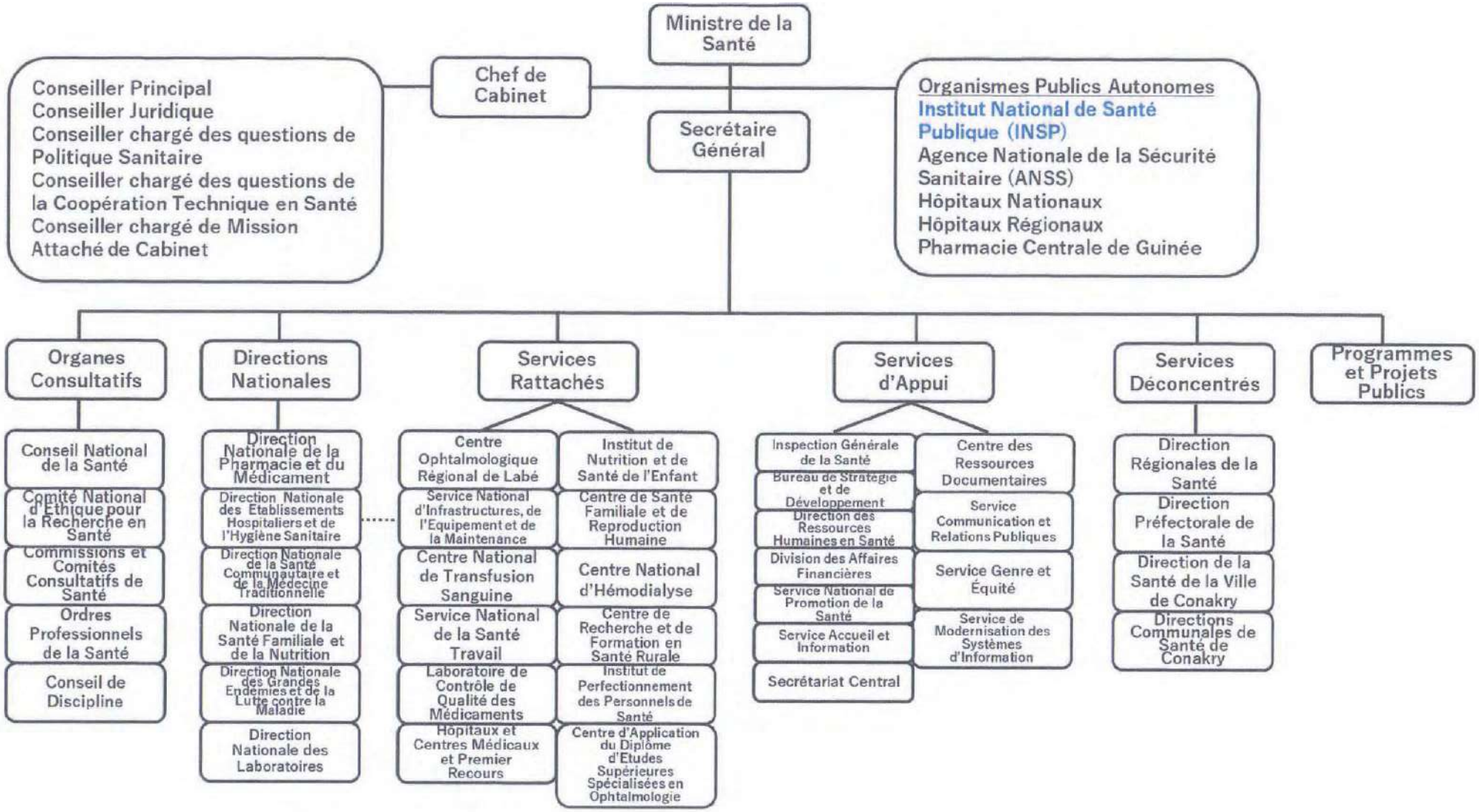

Organigramme de l'Institut National de Santé Publique (INSP)

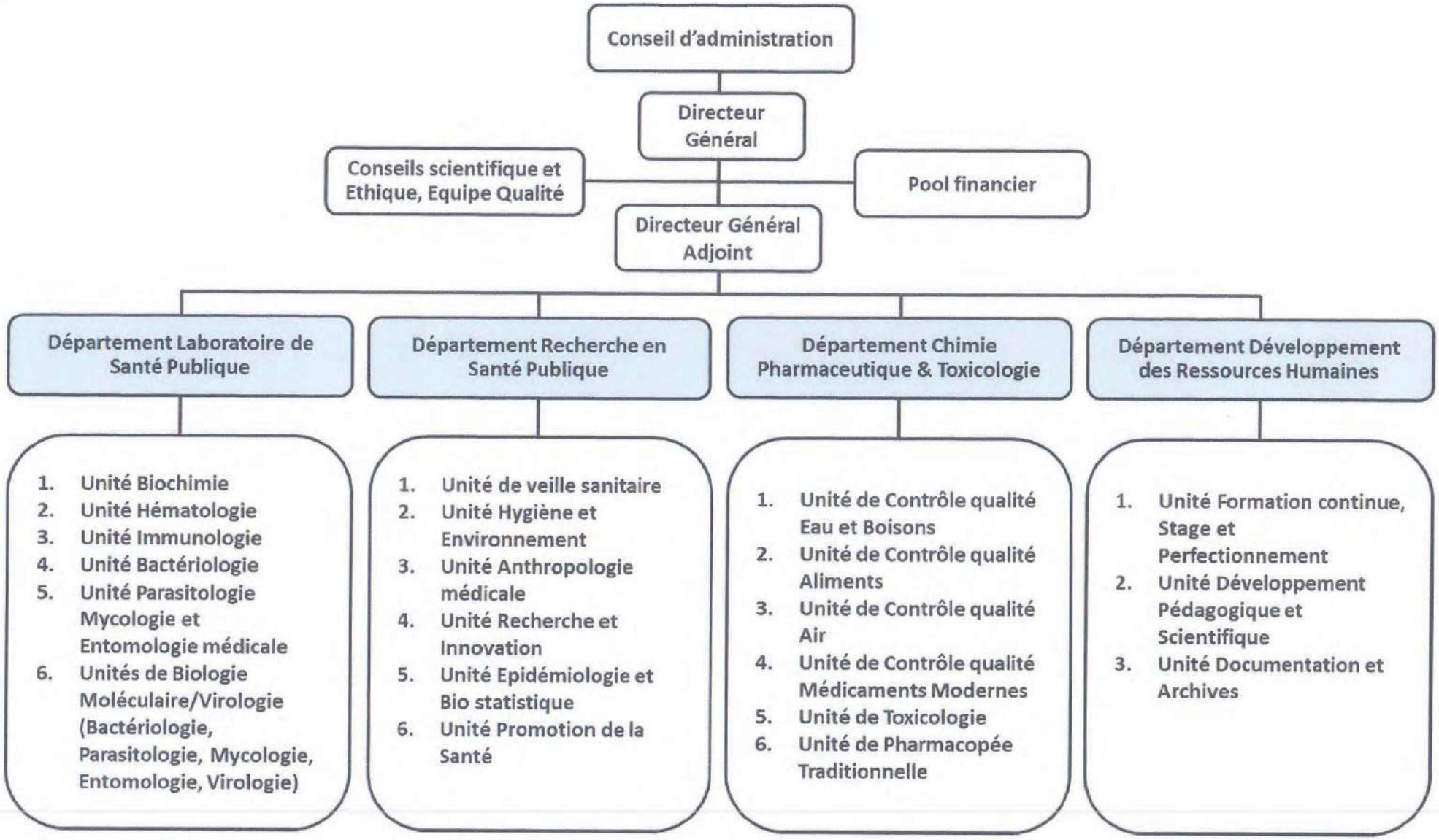

Annexe 3

List des installations demandées du nouvel INSP avec priorité

N°	Département		Composantes des départements demandés
1	Direction Générale	1.1	Bureau DG avec Salle de Secrétaire
		1.2	Bureau DGA
		1.3	Salle de Affaires Générales
2	Département des Affaires Administratives et Financières	2.1	Bureau Directeur DAAF
		2.2	Bureau Agent Comptable
		2.3	Bureau de DAAF
		2.4	Bureau Directeur Scientifique
		2.5	Bureau RAQ (Assurance qualité)
3	Département Laboratoire National de Santé Publique	3.1	Bureau Chef de Département
		3.2	Unité de Biochimie
		3.3	Unité d'Hématologie
		3.4	Unité d'Immunologie
		3.5	Unité de Parasitologie, Mycologie et Entomologie
		3.6	Unité de Bactériologie (BSL2+)
		3.7	Unité de Biologie Moléculaire et Virologie (BSL2+)
		3.8	Bureaux pour chaque Unité ci-dessus
		3.9	Salle de Biobanque
		3.10	Salle de Réception et Traitement des Échantillons
		3.11	Salle de Prélèvement
		3.12	Salle d'Attente des Patients
4	Département Chimie Pharmaceutique et Toxicologie	4.1	Bureau Chef de Département
		4.2	Laboratoires de Contrôle Qualité (eau, boisson, aliments, air, toxicologie, médicaments modernes/traditionnels)
		4.3	Bureaux des Chargés d'Étude et Techniciens de Laboratoires
5	Département Recherche en Santé Publique	5.1	Bureau Chef de Département
		5.2	Bureau de Département
		5.3	Salle des Serveurs et Gestion des Données
6	Département de Développement des Ressources Humaines	6.1	Bureau Chef de Département
		6.2	Salle de cours
		6.3	Laboratoire de Formation (BSL2 et BSL2+)
		6.4	Bibliothèque/ Salle des Archives
		6.5	Bureau de Département
		6.6	Salle des Stagiaires
7	Espace commun	7.1	Salle de Surveillance de la Sécurité
		7.2	Toilettes
		7.3	Magasin
		7.4	Salle de Réunion
8	Autres	8.1	Salle de repos
		8.2	Salle de Maintenance
		8.3	Incinérateur
		8.4	Entreposage des déchets
		8.5	Groupe électrogène
		8.6	Réservoir d'eau surélevé
		8.7	Fosse Septique
		8.8	Guérite
		8.9	Magasin de stockage (Réactifs, Consommables et Equipements) *

* à déterminer sur la base des résultats de l'enquête

TA JMD

Annexe 4

DON DU JAPON

Le Don du Japon est un fonds non remboursable fourni à un pays bénéficiaire (ci-après dénommé « le Bénéficiaire ») pour acheter les produits et/ou services (services d'ingénierie et transport des produits, etc.) en vue de son développement économique et social, conformément aux lois et règlements applicables au Japon. Ci-après, les caractéristiques de base des Dons pour les Projets administrés par la JICA (ci-après dénommés « Dons pour les Projets »).

1. Procédures des Dons pour les Projets

Les Dons pour les Projets sont effectués selon les procédures suivantes (voir « PROCEDURES DU DON DU JAPON » pour plus de détails) :

(1) Préparation

- L'Etude préparatoire (ci-après dénommée « l'Etude ») menée par la JICA

(2) Evaluation ex-ante

- Evaluation ex-ante par le Gouvernement du Japon (ci-après dénommé « GDJ ») et la JICA, et Approbation par le Cabinet japonais

(3) Mise en œuvre

Echange de Notes (ci-après dénommé « l'E/N »)

- Les Notes échangées entre le GDJ et le Gouvernement du Bénéficiaire

Accord de Don (ci-après dénommé « l'A/D »)

- Accord conclu entre la JICA et le Gouvernement du Bénéficiaire

Arrangement bancaire (ci-après dénommé « l'A/B »)

- Ouverture d'un compte bancaire par le Gouvernement du Bénéficiaire dans une banque au Japon (ci-après dénommée « la Banque ») pour recevoir le Don

Travaux de construction/approvisionnement

- La mise en œuvre du projet (ci-après dénommé « le Projet ») sur la base de l'A/D

(4) Suivi et Evaluation ex-post

- Suivi et Evaluation à la suite de l'étape de mise en œuvre

TA JMD

2. Etude préparatoire

(1) Contenu de l'Etude

Le but de l'Etude est de fournir les documents de base nécessaires à l'évaluation ex ante du Projet faite par le GDJ et la JICA. Le contenu de l'Etude est le suivant :

- Confirmation de l'arrière-plan, des objectifs et des effets du Projet ainsi que des capacités institutionnelles des organismes compétents du Gouvernement du Bénéficiaire nécessaires à la mise en œuvre du Projet.
- Evaluation de la faisabilité du Projet à mettre en œuvre dans le cadre du Don du Japon d'un point de vue technique, financier, social et économique.
- Confirmation des points convenus entre les deux parties concernant le concept de base du Projet.
- Préparation de la conception générale du Projet.
- Estimation des coûts du Projet.
- Confirmation des Considérations environnementales et sociales.

Le contenu de la demande originale du Gouvernement du Bénéficiaire n'est pas nécessairement approuvé dans sa forme initiale. La conception générale du Projet est confirmée sur la base des lignes directrices du Don du Japon.

La JICA demande au Gouvernement du Bénéficiaire de prendre les mesures nécessaires pour accomplir son autonomie dans la mise en œuvre du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles ne relèvent pas de la compétence de l'Agence d'exécution du Projet. Par conséquent, le contenu du Projet est confirmé par tous les organismes compétents du Gouvernement du Bénéficiaire sur la base des procès-verbaux des discussions.

(2) Sélection des Consultants

Pour une mise en œuvre harmonieuse de l'Etude, la JICA conclut des contrats avec un/des cabinet(s) de consultants. La JICA sélectionne un/des cabinet(s) sur la base des propositions soumises par les cabinets intéressés.

(3) Résultat de l'Etude

La JICA passe en revue le rapport sur les résultats de l'Etude et recommande au GDJ d'approuver la mise en œuvre du Projet après avoir confirmé la faisabilité du Projet.

3. Principes de base des Dons pour les Projets

(1) Etape de mise en œuvre

1) L'E/N et l'A/D

Après que le Projet soit approuvé par le Cabinet du Japon, l'E/N sera signé entre le GDJ et le Gouvernement du Bénéficiaire pour établir un gage d'assistance, qui sera suivi de la conclusion de l'A/D entre la JICA et le Gouvernement du Bénéficiaire pour définir les articles nécessaires, conformément à l'E/N, pour mettre en œuvre le Projet, telles que les conditions de versement, les responsabilités du Gouvernement du Bénéficiaire et les conditions

TA JMD

d'approvisionnement. Les termes et conditions généralement applicables au Don du Japon sont stipulés dans les « Conditions générales applicables au Don du Japon (janvier 2016) ».

2) Arrangements bancaires (A/B) (Voir « Flux financiers du Don du Japon (type A/P) » pour plus de détails)

   a) Le Gouvernement du Bénéficiaire devra ouvrir un compte ou faire en sorte que son autorité désignée ouvre un compte au nom du Bénéficiaire à la Banque, par principe. La JICA versera le Don du Japon en yen japonais afin que le Gouvernement du Bénéficiaire puisse couvrir les obligations contractées en vertu des contrats vérifiés.

   b) Le Don du Japon sera versé lorsque les demandes de paiement seront soumises par la Banque à la JICA en vertu d'une autorisation de paiement (A/P) délivrée par le Gouvernement du Bénéficiaire.

3) Procédure d'approvisionnement

   Les produits et/ou les services nécessaires à la mise en œuvre du Projet seront approvisionnés conformément aux Directives de l'approvisionnement de la JICA, comme stipulé dans l'A/D.

4) Sélection des Consultants

   Afin de maintenir une cohérence technique, le(s) cabinet(s) de consultants qui aura(ont) mené l'Etude sera(ont) recommandé(s) par la JICA au Gouvernement du Bénéficiaire pour continuer à travailler à la mise en œuvre du Projet après l'E/N et l'A/D.

5) Pays d'origine éligibles

   Dans le cadre de l'utilisation du Don du Japon versé par la JICA pour l'achat de produits et/ou de services, les pays d'origine éligibles desdits produits et/ou services seront le Japon et/ou le Bénéficiaire. Le Don du Japon peut être utilisé pour l'achat des produits et/ou services d'un pays tiers éligible, si nécessaire, compte tenu de la qualité, de la compétitivité et de la rationalité économique des produits et/ou services nécessaires pour atteindre l'objectif du Projet. Toutefois, les principaux entrepreneurs, à savoir les entreprises de construction et d'approvisionnement et le principal cabinet de consultants, qui concluent des contrats avec le Gouvernement du Bénéficiaire, sont limités en principe aux « ressortissants japonais ».

6) Contrats et non-objection de la JICA

   Le Gouvernement du Bénéficiaire conclura des contrats libellés en yen japonais avec des ressortissants japonais. Ces contrats doivent avoir obtenu l'avis de non-objection de la JICA en vue d'être confirmés comme éligibles à l'utilisation du Don du Japon.

7) Suivi

   Le Gouvernement du Bénéficiaire est tenu de prendre l'initiative de suivre attentivement l'avancement du Projet afin d'assurer sa mise en œuvre, initiative faisant partie intégrante de ses responsabilités dans l'A/D, et de présenter régulièrement à la JICA sa situation en utilisant le formulaire de « Project Monitoring Report » (PMR) en anglais.

8) Mesures de sécurité

   Le Gouvernement du Bénéficiaire doit s'assurer que la sécurité est respectée avec la plus grande rigueur pendant la mise en œuvre du Projet.

9) Réunion de contrôle de la qualité de la construction

TA

Une réunion de contrôle de la qualité de la construction (ci-après dénommée la « Réunion ») sera organisée pour l'assurance de la qualité et la mise en œuvre harmonieuse des Travaux à chaque étape des Travaux. Les participants de la Réunion seront composés du Gouvernement du Bénéficiaire (ou l'Agence d'exécution), du Consultant, de l'Entrepreneur/du Fournisseur et de la JICA. Les fonctions de la Réunion sont les suivantes :

a) Partager des informations sur l'objectif, le concept et les conditions de conception de la part de l'Entrepreneur, avant le démarrage de la construction.

b) Discuter des questions touchant les Travaux, telles que la modification de la conception, essai, inspection, contrôle de sécurité et obligation du Client pendant la construction.

(2) Etape de suivi et d'évaluation ex-post

1) Après l'achèvement du Projet, la JICA continuera de rester en contact étroit avec le Gouvernement du Bénéficiaire afin de s'assurer que les réalisations du Projet sont utilisées et maintenues correctement pour atteindre les résultats attendus.

2) En principe, la JICA procédera à une évaluation ex-post du Projet au bout de trois ans à compter de la date d'achèvement. Le Gouvernement du Bénéficiaire doit fournir tous les renseignements nécessaires que la JICA peut raisonnablement demander.

(3) Autres

1) Considérations environnementales et sociales

Le Gouvernement du Bénéficiaire doit examiner attentivement les incidences environnementales et sociales du Projet et se conformer aux réglementations environnementales du Gouvernement du Bénéficiaire et aux Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (avril 2010).

2) Principaux engagements à prendre par le Gouvernement du Bénéficiaire

Pour assurer la mise en œuvre harmonieuse du Projet, le Gouvernement du Bénéficiaire est tenu d'entreprendre les mesures nécessaires, y compris l'acquisition des terrains, et de régler à la Banque la commission pour notification de l'A/P et la commission de paiement comme convenu avec le GDJ et/ou la JICA. Le Gouvernement du Bénéficiaire veillera à ce que les droits de douane, les taxes intérieures et les autres prélèvements fiscaux pouvant être appliqués au Gouvernement du Bénéficiaire concernant l'achat de produits et/ou services soient exemptés ou supportés par son autorité désignée sans utiliser le Don ni ses intérêts courus, puisque les fonds du Don proviennent des contribuables japonais.

3) Utilisation adéquat

Le Gouvernement du Bénéficiaire est tenu de conserver et d'utiliser correctement et efficacement les produits et/ou services entrant dans le cadre du Projet (y compris les installations construites et l'équipement acheté), d'affecter le personnel nécessaire pour son exploitation et sa maintenance et enfin de supporter toutes les dépenses autres que celles couvertes par le Don du Japon.

4) Exportation et réexportation

Les produits achetés dans le cadre du Don du Japon ne doivent ni être exportés ni réexportés du pays Bénéficiaire.

M

TA

JMJ

PROCEDURES DU DON DU JAPON

Etapes	Procédures	Remarques	Gouvernement du Bénéficiaire	Gouvernement du Japon	JICA	Consultants	Entrepreneurs	Correspondant bancaire
Requête officielle	Demande de Don par voie diplomatique	La demande doit être soumise avant l'étape de l'évaluation ex-ante.	x	x				
1. Préparation	(1) Etude préparatoire Préparation de la conception générale et estimation des coûts		x		x	x		
2. Evaluation ex-ante	(2) Etude préparatoire Explication du projet de conception générale, y compris l'estimation des coûts, les engagements, etc.		x		x	x		
	(3) Accord sur les conditions de mise en œuvre	Les conditions seront expliquées avec les projets de Notes (E/N) et d'Accord de Don (A/D) qui seront signés avant l'approbation par le Gouvernement du Japon.	x	x (E/N)	x (A/D)			
	(4) Approbation par le Cabinet japonais			x				
3. Mise en œuvre	(5) Echange de Notes (E/N)		x	x				
	(6) Signature de l'Accord de Don (A/D)		x		x			
	(7) Arrangement Bancaire (A/B)	Nécessité d'informer la JICA	x					x
	(8) Passation du contrat avec un consultant et émission de l'Autorisation de Paiement (A/P)	La non-objection de la JICA est requise	x			x		x
	(9) Plan détaillé (P/D)		x			x		
	(10) Préparation des dossiers d'appel d'offres	La non-objection de la JICA est requise	x			x		
	(11) Appel d'offres	La non-objection de la JICA est requise	x			x	x	
	(12) Passation du contrats avec contractant/fournisseur et émission d'une A/P	La non-objection de la JICA est requise	x				x	x
	(13) Travaux de construction/approvisionnement	La non-objection de la JICA est requise pour une modification majeure de la conception et la modification des contrats.	x			x	x	
	(14) Certificat d'achèvement		x			x	x	
4. Suivi et évaluation ex-post	(15) Suivi ex-post	À mettre en œuvre généralement 1, 3, 10 ans après l'achèvement, sous réserve de modifications	x		x			
	(16) Evaluation ex-post	À mettre en œuvre essentiellement 3 ans après l'achèvement	x		x			

notes :

1. Le Project Monitoring Report(PMR) en anglais et le Rapport d'achèvement du Projet doivent être soumis à la JICA comme convenu dans l'A/D.

2. La non-objection de la JICA est requise pour l'attribution du don pour le montant restant et/ou les imprévus comme convenu dans l'A/D.

TA JMD

Flux financiers du Don du Japon (type A/P)

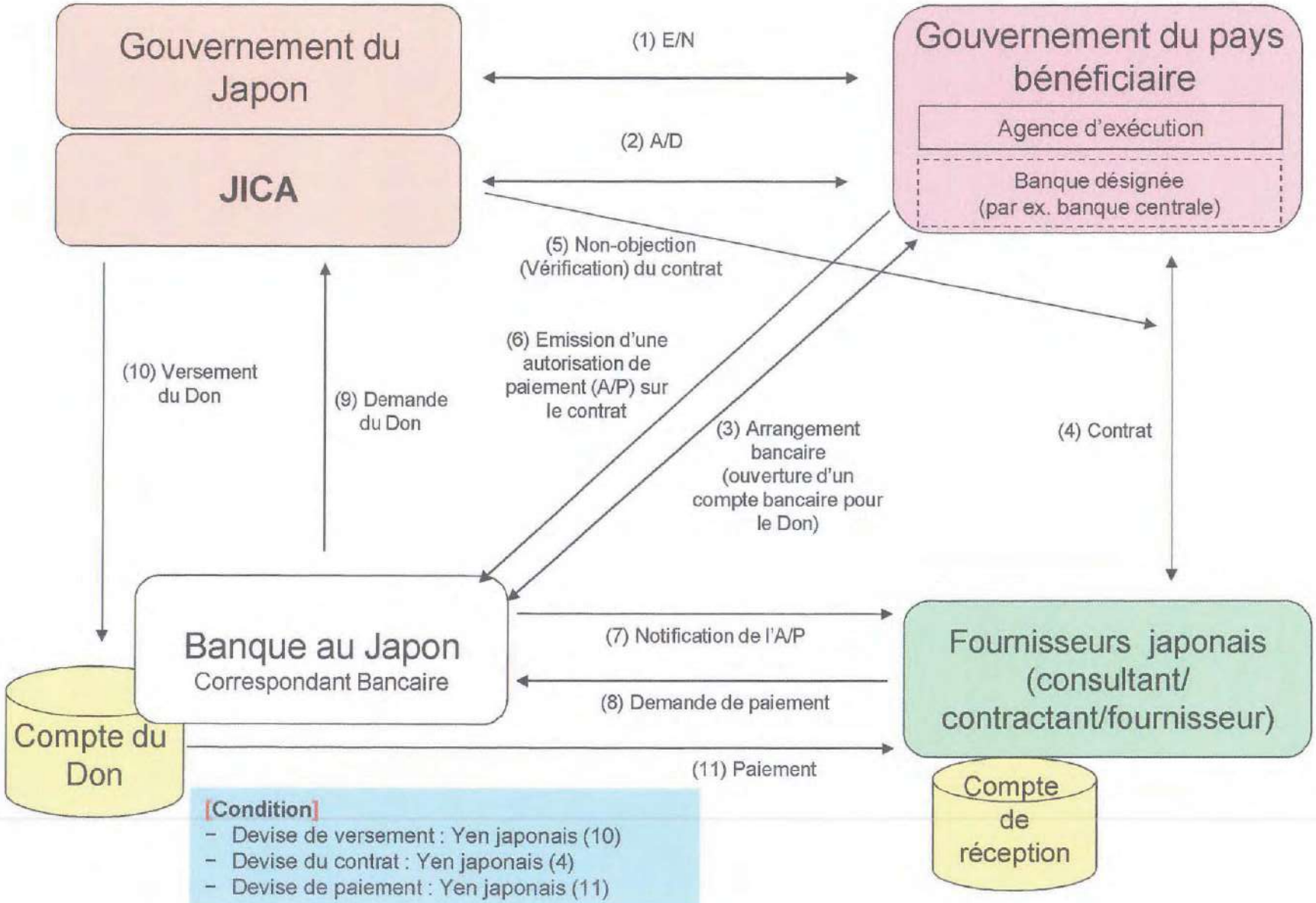

Principaux engagements à prendre par le gouvernement de la Guinée

1. Obligations spécifiques du Gouvernement de la Guinée qui ne seront pas financées par le Don

(1) Avant l'appel d'offres

N°	Éléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Réf.
1	Obtenir le certificat foncier pour le site de construction du Projet	Déjà acquis	MS/INSP	-	
2	Approuver l'EEP/EIE (les conditions d'approbation doivent être remplies, le cas échéant) et prévoir le budget nécessaire à la mise en œuvre.	Fin août 2020	MS/INSP /MEEF	3,000	
3	Prévoir le budget nécessaire et mettre en œuvre l'acquisition de terrains et la réinstallation (notamment la préparation des sites de réinstallation), et une compensation avec l'intégralité des coûts de remplacement conformément au Plan d'Action de Réinstallation (PAR)	Fin août 2020	MS/INSP /MEEF	-	
4	Mettre en œuvre un suivi social et soumettre les résultats du suivi à la JICA tous les trimestres, à l'aide du formulaire de suivi, dans le cadre du « Project Monitoring Report » (PMR)	Trimestriellement	MS/INSP	-	
5	Signer l'Arrangement Bancaire (A/B) auprès d'une banque au Japon (le Correspondant Bancaire) pour ouvrir un compte bancaire pour le Don	Dans un délai d'un mois après la signature de l'A/D	MCIA/ Banque centrale	0	
6	Emettre une autorisation de paiement (A/P) auprès d'une banque au Japon (le Correspondant Bancaire) pour le paiement au consultant	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	-	
7	Prendre en charge les commissions suivantes auprès du Correspondant Bancaire pour les services bancaires basés sur l'A/B				
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	100	US$50×2 fois
	2) Commission de paiement pour l'A/P	Chaque paiement	MCIA/ Banque centrale	800	Pour le Consultant
8	Sécuriser, défricher et préparer le site du projet à Kakoulimayah		MS/INSP	-	
	1) Fournir les installations de distribution d'électricité EDG pour le site du projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP /EDG	À estimer	
	2) Forage de puits profonds sur le site du projet y compris les résultats des analyses de la qualité de l'eau et ceux des tests de pompage/perméabilité	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	12 000	
	3) Construction d'un portail et de murs de clôture autour du site du Projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	20 000	
	4) Chantier de construction temporaire et dépôt de matériel / matériaux sur le site du Projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
	5) Autres installations accessoires nécessaires à la mise en œuvre du Projet en dehors du site	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
9	Obtenir l'approbation de la planification, le zonage et la conception détaillés	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
10	Demander et obtenir le permis de construire	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
11	Soumettre le Project Monitoring Report (avec le résultat de la conception détaillée)	Avant l'avis d'appel d'offres	MCIA/ MS/INSP	-	

TA JHD

(2) Durant la mise en œuvre du Projet

N°	Éléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Réf.
1	Emettre une autorisation de paiement (A/P) auprès d'une banque au Japon (le Correspondant Bancaire) pour le paiement au fournisseur et à l'entrepreneur	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	-	
2	Prendre en charge les commissions suivantes auprès du Correspondant Bancaire pour les services bancaires basés sur l'A/B				
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	100	US$50×2 fois
	2) Commission de paiement pour l'A/P	Chaque paiement	MCIA/ Banque centrale	21 200	Pour le consultant et l'entrepreneur
3	Assurer un déchargement et un dédouanement rapides aux ports de débarquement dans le pays du Bénéficiaire et aider le(s) Fournisseur(s) à l'égard du transport intérieur	Durant le Projet	MCIA	-	
4	Accorder aux personnes physiques japonaises et/ou aux personnes physiques des pays tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et des services, les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours dans le pays du Bénéficiaire pour effectuer leur travail	Durant le Projet	MCIA	-	
5	Assurer que les droits de douane, les taxes intérieures et autres charges fiscales qui pourraient être imposés dans le pays du Bénéficiaire par rapport à l'achat des produits et des services seront exonérés par son autorité désignée sans utiliser le Don	Durant le Projet	MCIA	-	
6	Supporter tous les frais nécessaires à la mise en œuvre du Projet, à part les frais qui sont couverts par le Don	Durant le Projet	MCIA	-	
7	Prendre les mesures nécessaires à la sûreté et à la sécurité du Projet - maintien de la sécurité des travailleurs et du grand public par la mise en place de mesures de sécurité et par des actions immédiates en cas d'accident - contrôle du trafic routier autour du(des) site(s) et sur les voies utilisées pour le transport de matériaux de construction	Durant la construction	MS/INSP	-	
8	Mettre en œuvre le PGE (Plan de gestion environnementale) et le PSE (Plan de suivi environnemental)	Durant la construction	MS/INSP	-	
9	Soumettre les résultats du suivi environnemental à la JICA, en utilisant le formulaire de suivi, chaque trimestre, dans le cadre du Project Monitoring Report	Durant la construction	MCIA/ MS/INSP	-	
10	Mettre en œuvre le PAR (programme de rétablissement des moyens de subsistance)	Durant une période basée sur le PAR	MS/INSP	-	
11	Mettre en œuvre un suivi social, et soumettre les résultats du suivi à la JICA, en utilisant le formulaire de suivi, chaque trimestre, dans le cadre du « Project Monitoring Report » (PMR) - La période de suivi pourra être prorogée si les moyens de subsistance des sinistrés n'ont pas été suffisamment rétablis. Le MS et la JICA décideront d'un commun accord si la période de suivi doit être prorogée.	Jusqu'à la fin du programme de rétablissement des moyens de subsistance (Si le PAR est prévu) - pendant deux ans à compter de l'acquisition du terrain et de la finalisation de la réinstallation (si le PAR n'est pas prévu)	MCIA/ MS/INSP	-	

M

TA JMD

N°	Éléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Réf.
12	1) Soumettre le Project Monitoring Report	Chaque mois	MCIA/ MS/INSP	-	
	2) Soumettre le Project Monitoring Report (final) (y compris les plans de récolement, la liste des équipements, les photographies, etc.)	Dans un délai d'un mois après la délivrance du certificat d'achèvement des travaux prévus dans le contrat	MCIA/ MS/INSP	-	
13	Soumettre un rapport concernant l'achèvement du Projet	Dans les 6 mois suivant l'achèvement du Projet	MCIA/ MS/INSP	-	

(3) Après le Projet

N°	Éléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Réf.
1	Mettre en œuvre le PGE et le PSE	Durant une période basée sur le PGE et le PSE	MS/INSP	-	
2	Soumettre les résultats du suivi environnemental à la JICA, en utilisant le formulaire de suivi, chaque semestre - La période du suivi environnemental pourra être prorogée si un impact négatif significatif sur l'environnement est décelé. Le MS et la JICA décideront d'un commun accord si la période de suivi doit être prorogée.	Pendant trois ans après le Projet	MCIA/ MS/INSP	-	
3	Entretenir, et utiliser de manière adéquate et efficace les installations construites et les équipements fournis dans le cadre du Don du Japon 1) Imputation des frais d'entretien 2) Structure de fonctionnement et d'entretien 3) Contrôle de routine/inspection périodique	Après achèvement de la construction	MS/INSP	À estimer	
4	Frais de déplacement des biens de l'INSP y compris ceux possédés dans d'autres endroits tels que le laboratoire Nongo. Ces biens comprennent, entre autres, l'équipement de laboratoire, les ordinateurs personnels, les groupes électrogènes et les meubles. Dans le cas où un appareil de l'INSP ferait l'objet d'un contrat de maintenance avec une organisation ou une entreprise privée, l'INSP est responsable de l'arrangement et de la négociation nécessaires pour renouveler ledit contrat. Les frais du contrat de maintenance pour ces biens ne seront pas inclus dans l'étendue du Projet.	Après achèvement de la construction	MS/INSP	-	
5	Affectation de personnel aux installations construites par le Don	Après achèvement de la construction	MS/INSP	-	

(A/B : Arrangement Bancaire, A/P : Autorisation de Paiement, N/A : Non applicable)

INSP : Institut National de Santé Publique
MCIA : Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine
MS : Ministère de la Santé
MEEF : Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts

TA

2. Autres obligations du Gouvernement de la Guinée financées par le Don

Le coût est confidential

* Le Montant est provisoire. Il est soumis à l'approbation du Gouvernement du Japon.

M

TA JMD

Procès-verbal des discussions
sur l'étude préparatoire pour le
Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique
en République de Guinée

(Présentation du rapport d'étude préparatoire (avant-projet))

Concernant le procès-verbal des discussions signé entre le Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine, le Ministère de la Santé à travers l'Institut National de Santé Publique et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « la JICA ») le 5 février 2020, et en réponse à la requête datée du 24 août 2020 par le Gouvernement de la République de Guinée (ci-après désignée « la Guinée »), la JICA a organisé une mission d'étude préparatoire (ci-après désignée « la Mission ») pour la présentation de l'avant-projet du rapport d'étude préparatoire (ci-après désigné « l'Avant-projet du rapport ») du Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique en République de Guinée (ci-après désigné « le Projet »).

À la suite des discussions au cours des réunions en ligne organisées en septembre 2020, les deux Parties ont convenu des principaux éléments décrits dans l'Appendice.

Le 5 octobre 2020

Mitsuo ISONO
Chef de mission
Mission d'étude préparatoire
Agence Japonaise de Coopération Internationale
Japon

Jean Matho DORÉ
Directeur Général de la Coopération Bilatérale
Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine
République de Guinée

Pr Ag. Abdoulaye TOURE
Directeur Général
Institut National de Santé Publique
République de Guinée

APPENDICE

1. Objectif du Projet

   L'objectif du Projet est de renforcer les capacités diagnostiques, de surveillance, de contrôle de qualité, de formation et de recherche de l'Institut National de Santé Publique (ci-après désigné « l'INSP ») pour les maladies en général, spécifiquement les maladies infectieuses. Il s'agit de la construction et de l'équipement de l'INSP, contribuant ainsi à l'établissement d'un système de santé robuste.

2. Titre de l'étude préparatoire

   Les deux Parties ont confirmé que le titre de l'étude préparatoire est « l'étude préparatoire pour le Projet de construction de l'Institut National de Santé Publique ».

3. Site du Projet

   Les deux Parties ont confirmé que le site du Projet se situe à Kakoulimayah, Coyah, ce qui est indiqué à l'Annexe 1.

4. Autorités Responsables du Projet

   Les deux Parties ont confirmé que les Autorités Responsables du Projet se présentent comme suit :

4-1. Le Ministère de la Santé à travers l'INSP est l'Agence d'exécution du Projet (ci-après désignée « l'Agence d'exécution »). L'Agence d'exécution doit impliquer toutes les Autorités Compétentes pour assurer la mise en œuvre harmonieuse du Projet et veiller à ce que les engagements du Projet soient pris en charge par les autorités compétentes de manière appropriée et à temps. Les organigrammes sont présentés à l'Annexe 2.

4-2. Le Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine (ci-après dénommé « le MCIA ») est chargé de la supervision de l'Agence d'exécution au nom du Gouvernement guinéen.

5. Contenu de l'Avant-projet du rapport

   Après la présentation de l'Avant-projet du rapport par la Mission, la Partie guinéenne a accepté son contenu. La JICA finalisera le rapport d'étude préparatoire sur la base des éléments confirmés. Le rapport sera envoyé à la Partie guinéenne vers décembre 2020.

TA JMD

6. Estimation des coûts

Les deux Parties ont confirmé que l'estimation des coûts présentée par la Mission est provisoire et sera examinée plus amplement par le Gouvernement japonais pour son approbation.

Les deux Parties ont également confirmé que l'estimation des coûts y compris la subvention pour les imprévus présentée par la Mission est provisoire et sera examinée plus avant par le Gouvernement Japonais pour son approbation. La subvention pour les imprévus couvrirait le coût supplémentaire dû aux catastrophes naturelles, aux conditions naturelles inattendues, etc.

7. Confidentialité de l'estimation des coûts et des spécifications techniques

Les deux Parties ont confirmé que l'estimation des coûts et les spécifications techniques du Projet ne devraient jamais être divulguées à de tierces personnes avant que tous les contrats dans le cadre du Projet ne soient conclus.

8. Procédures et principes fondamentaux de la coopération financière non remboursable du Japon

La Partie guinéenne a consenti à ce que les procédures et les principes fondamentaux de la coopération financière non remboursable du Japon (ci-après dénommée « le Don ») indiqués en Annexe 3 s'appliquent au Projet. La Partie guinéenne a également consenti à prendre des mesures nécessaires conformément aux procédures.

9. Calendrier pour la mise en œuvre du Projet

La Mission a expliqué à la Partie guinéenne que le calendrier prévu pour la mise en œuvre du Projet est joint en Annexe 4.

10. Résultats escomptés et indicateurs

Les deux Parties ont convenu que les indicateurs clés des résultats escomptés sont tels qu'indiqués ci-dessous. La Partie guinéenne sera responsable de l'atteinte des indicateurs clés convenus prenant pour référence l'année 2026 et surveillera les progrès pour l'évaluation ex post sur la base de ces indicateurs.

[Indicateurs quantitatifs]

TA IND

Items		Données de référence en 2018	Année cible 2026 (3 ans après l'achèvement)
Nombre d'utilisateurs certifiés laboratoire BSL2+		0	86*1
Nombre de types d'examen pouvant être effectués	En rapport avec les maladies infectieuses*2	18	27
Nombre de nouveaux examens	HPCL et GCMS*3	0／année	1 950／année
Nombre de stagiaires		357／année	480／année

*1 : 69 techniciens à l'exclusion du directeur et du directeur adjoint du nouvel INSP, 7 agents de nettoyage et 10 agents techniques d'entretien du Service National des Infrastructures, des Équipements et de la Maintenance du Ministère de la Santé : SNIEM

*2 : Il est prévu que neuf types d'examen supplémentaires pourront être effectués car des tests d'anticorps (ELISA, etc.) et des équipements de microscopie de culture/coloration seront disponibles.

*3 : High Performance Liquid Chromatography / Chromatographe en phase liquide à haute performance (HPCL/CLHP) et Gas Chromatograph Mass Spectrometer / Chromatographe en phase gazeuse couplé au spectromètre de masse (GCMS)

[Indicateurs qualitatifs]

(1) Des cours de développement des compétences et des formations pratiques sur diverses méthodes d'essai en laboratoire telles que les tests PCR seront possibles grâce à l'amélioration des installations et de l'équipement pour la formation et, par conséquent, les essais en laboratoire dans d'autres installations seront aussi renforcés.

(2) Les essais en laboratoire seront renforcés et le nombre d'essais augmentera grâce à l'introduction de nouveaux équipements de diagnostic en laboratoire. Par conséquent, les revenus de l'INSP augmenteront et la capacité de gestion opérationnelle de l'INSP sera renforcée. (3) La capacité d'effectuer les tests de dépistage des maladies infectieuses émergentes hautement pathogènes telles que la COVID-19 sera renforcée.

11. Evaluation ex post

La JICA effectuera une évaluation ex post en principe dans un délai de trois (3) ans après la réalisation du Projet en fonction des cinq critères d'évaluation (pertinence, efficience, efficacité, impact et viabilité). Le résultat de l'évaluation sera rendu public. La Partie guinéenne doit fournir le soutien nécessaire pour la collecte de données.

TAJMD

M

12. Assistance technique (« Composante soft » du Projet)

L'assistance technique est prévue dans le cadre du Projet visant à exploiter et à entretenir d'une manière durable les produits et services accordés au titre du Projet.

La Mission a expliqué que l'objectif de la composante soft est d'améliorer la capacité de traitement des déchets produits à l'INSP après l'introduction de nouvelles installations. La Mission a également expliqué que les résultats attendus de la composante soft est d'établir des procédures d'opérations standards pour les méthodes de traitement des déchets à l'INSP.

La Partie guinéenne a confirmé qu'il déploierait le nombre nécessaire d'homologues appropriés et compétents en termes d'objectif de l'assistance technique, comme décrit dans l'Avant-projet du rapport.

13. Mesures à prendre pour le Projet

Les deux Parties ont confirmé les mesures à prendre pour le Projet décrites en Annexe 5. Les deux Parties ont également confirmé que l'Annexe 5 serait utilisée comme pièce jointe à l'A/D.

13-1 Exonération des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres prélèvements fiscaux

En ce qui concerne l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres prélèvements fiscaux comme stipulé au numéro 5 de l'article 1 (2) de l'Annexe 5, les deux Parties ont confirmé que ces droits de douane, taxes intérieures et prélèvements fiscaux devraient être clarifiés dans le dossier d'appel d'offres par le MCIA pendant la phase de mise en œuvre du Projet. Les deux Parties ont confirmé dans l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire les descriptions concernant les éléments à exonérer et la procédure d'exonération. Et la Partie guinéenne a consenti à ce que le personnel du MCIA apporte son soutien à l'entrepreneur en l'accompagnant auprès des organisations concernées en ce qui concerne l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres prélèvements fiscaux.

13-2 Affectation du personnel et du budget nécessaires

La Partie guinéenne a confirmé le plan de ressources humaines décrit dans l'Avant-projet du rapport et l'Annexe 11, et a accepté d'affecter le personnel nécessaire à la gestion des nouvelles infrastructures et équipements et de se préparer pour former, avant l'achèvement du Projet, le personnel sur les domaines nécessaires afin d'exploiter le nouveau laboratoire.

TAJMD

MG

La Mission a fourni une estimation du budget de mise en œuvre du Projet et a insisté sur le fait que le budget nécessaire à l'exploitation du nouveau laboratoire dépend fortement de l'approvisionnement en électricité, car les carburants pour faire fonctionner les groupes électrogènes requièrent un certain niveau de budget. La Partie guinéenne a confirmé ladite estimation et a assuré qu'elle prendrait des mesures nécessaires telles que l'accroissement des soutiens du gouvernement et des bailleurs de fonds, en s'appuyant sur les conditions d'approvisionnement en électricité. Il est convenu par ailleurs que les coûts sont donnés à titre indicatif, c'est-à-dire au niveau de la conception générale. Un calcul des coûts plus précis s'effectuera dans la phase de conception détaillée.

13-3 Approvisionnement en électricité et dépenses

La Mission a expliqué les prévisions concernant l'approvisionnement en électricité. Ces prévisions amènent les deux Parties à confirmer que la Partie guinéenne doit faire le maximum d'efforts pour obtenir l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de l'INSP après l'achèvement du Projet. La Mission a également expliqué qu'il est essentiel de s'attendre au scénario le plus pessimiste dans les prévisions actuelles, car l'approvisionnement en électricité est crucial pour l'exploitation du nouveau laboratoire. Par conséquent, en plus du groupe électrogène d'urgence, un ou plusieurs groupe(s) électrogène(s) de secours sera(ont) nécessaire(s) pour combler l'écart prévu entre l'offre et la demande d'électricité à l'INSP. La Partie guinéenne a accepté de couvrir les dépenses nécessaires en électricité, y compris les dépenses en carburant, afin de répondre à la demande d'électricité du nouveau laboratoire.

13-4 Équipement d'approvisionnement en eau

La Mission a expliqué que le forage de puits profonds est nécessaire comme source d'approvisionnement en eau pour le site du Projet, puisque l'approvisionnement public en eau n'y a pas été assuré. Bien que le « forage de puits profonds sur le site du Projet y compris les résultats des analyses de la qualité de l'eau et ceux des tests de pompage/perméabilité » figure dans les « obligations spécifiques du Gouvernement de la Guinée qui ne seront pas financées par le Don » du procès-verbal des discussions signé le 5 février 2020, la Mission a expliqué que sur la base de l'évaluation de la situation, l'apport technique de la Partie japonaise est recommandé pour développer un système d'approvisionnement en eau de qualité. Ainsi, les deux Parties ont convenu que la Partie japonaise se chargera du forage de puits profonds sur le site du Projet, y compris les résultats des analyses de la qualité de l'eau et ceux

TAJMA

MJ

des tests de pompage/perméabilité.

13-5 Construction du portail et de la clôture autour du site du Projet

La Mission a expliqué que lors de la construction du portail et de la clôture il faudra prendre des dispositions de biosécurité appropriées, telles que le mur d'une certaine hauteur avec des fils barbelés pour empêcher les intrus. Pour garantir l'ensemble des mesures de biosécurité sur tout le bâtiment, les deux Parties ont convenu que le coût de la construction du portail et de la clôture autour du site du Projet sera couvert par le Don.

13-6 Maintenir la sécurité du Projet

Les deux Parties ont confirmé que l'INSP prendra les mesures nécessaires pour assurer et maintenir la sécurité du site du Projet et des personnes liées à la mise en œuvre du Projet, en coopération avec les autorités compétentes pendant la période du Projet. Ces mesures de sécurité doivent raisonnablement refléter les besoins du Consultant et de l'Entrepreneur engagés dans le Projet, comme indiqué dans l'Annexe 5.

Les deux Parties ont convenu qu'au cas où le coût supplémentaire lié à la sécurité serait nécessaire pour la mise en œuvre du Projet, ce coût sera supporté par la Partie guinéenne sans utiliser le Don.

14. Suivi pendant la mise en œuvre

Le Projet sera suivi par l'Agence d'exécution et rapporté à la JICA en utilisant le formulaire du rapport de suivi du Projet (RSP) joint en Annexe 6. Le moment de la présentation du RSP est décrit en Annexe 5.

15. Achèvement du Projet

Les deux Parties ont confirmé que le Projet sera terminé lorsque toutes les infrastructures construites et les équipements fournis par le Don seront en exploitation. L'achèvement du Projet sera signalé à la JICA promptement par l'Agence d'exécution, mais dans tous les cas au plus tard six mois après la fin du Projet.

16-1 Questions générales

16-1-1 Lignes directrices environnementales et catégorie environnementale

La Mission a expliqué que « les Lignes directrices relatives aux considérations

TAJMA

MY

environnementales et sociales de la JICA (avril 2010) » (ci-après désignées « les Lignes directrices ») s'appliqueront au Projet. Le Projet est classé catégorie B car le Projet ne se situe pas dans une zone sensible, n'a pas de caractéristiques sensibles, et n'appartient pas à des secteurs sensibles en vertu des Lignes directrices, et ses effets négatifs potentiels sur l'environnement sont peu susceptibles d'être importants.

16-1-2 Liste de contrôle environnemental

Les considérations environnementales et sociales, y compris les principaux impacts et les mesures d'atténuation du Projet, sont résumées dans la liste de contrôle environnemental jointe à l'Annexe 7. Les deux Parties ont confirmé qu'en cas de modification majeure du contenu de la liste de contrôle environnemental, la Partie guinéenne soumettra la version modifiée à la JICA en temps opportun.

16-2 Questions environnementales

16-2-1 Evaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)

Les deux Parties ont confirmé que le rapport d'EIE sera approuvé par le Ministère de l'Environnent, des Eaux et Forêts en décembre 2020. L'INSP a accepté que la JICA divulgue le rapport d'EIE approuvé sur son site Internet.

La Mission a demandé à l'INSP de mettre le rapport d'EIE du Projet à la disposition de la population locale. Les deux Parties ont convenu que le rapport d'EIE rédigé en français sera divulgué par le biais du site Internet de l'INSP et dans ses bureaux de terrain avant décembre 2020, et qu'il restera publié jusqu'à l'achèvement du Projet.

16-2-2 Plan de gestion environnementale et plan de suivi environnemental

Les deux Parties ont confirmé que le plan de gestion environnementale (PGE) et le plan de suivi environnemental (PSE) du Projet figurent à l'Annexe 8, respectivement. Les deux Parties ont convenu que les mesures d'atténuation et le suivi de l'environnement seront menés sur la base du PGE et du PSE, qui pourront être mis à jour lors de la phase de conception détaillée.

16-2-3 Développement de l'espace vert

Les deux Parties ont confirmé que la Partie guinéenne couvrira le coût nécessaire pour la plantation d'arbres, tel que disposé par l'Arrêté sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et la compensation des terres et des ressources naturelles, et devrait s'élever à environ 4 641,31USD afin de compenser les espaces verts sur le site du Projet. Les deux Parties ont convenu que le développement des espaces verts doit

TAJMD

être terminé avant juillet 2021.

16-3 Questions sociales

16-3-1 Acquisition de terrains et réinstallation

Les deux Parties ont confirmé qu'un terrain de 0,6ha et 4 ménages (30 personnes) seront affectés par la mise en œuvre du Projet. La Partie guinéenne a accepté de fournir en temps opportun des indemnités aux 4 ménages (30 personnes) dont les terres agricoles seront déplacées comme convenu lors de la réunion des Parties prenantes qui s'est tenue le 11 septembre 2020.

Cette réinstallation sera mise en œuvre sur la base de la Politique de compensation concernant la Réinstallation des terres agricoles figurant à l'Annexe 9, qui a été préparée conformément aux Lignes directrices et sera autorisée par la Partie guinéenne en décembre 2020.

16-4 Suivi environnemental et social

16-4-1 Suivi environnemental

Les deux Parties ont convenu que la Partie guinéenne présentera les résultats du suivi environnemental à la JICA avec le PMR en utilisant le formulaire de suivi joint à l'Annexe 10. Le calendrier de présentation du formulaire de suivi est indiqué à l'Annexe 5.

16-4-2 Suivi social

Les deux Parties ont confirmé que la Partie guinéenne mettra en place un suivi social concernant l'acquisition de terrain proposée dans le PAR. La Partie guinéenne et la Mission ont convenu que l'INSP présentera les résultats du suivi social à la JICA avec le PMR en utilisant le formulaire de suivi joint à l'Annexe 10.

16-4-3 Divulgation des résultats du suivi

Les deux Parties ont confirmé que la Partie guinéenne divulguera les résultats du suivi environnemental et social aux parties prenantes locales par le biais de son site Internet / dans ses bureaux sur le terrain.

La Partie guinéenne a accepté que la JICA divulgue les résultats du suivi environnemental et social présentés par la Partie guinéenne sous la forme du formulaire de suivi joint en Annexe 10 sur son site Internet.

17. Autres questions pertinentes

17-1. Divulgation d'informations

Les deux Parties ont confirmé que le rapport d'étude préparatoire, à l'exception des

TAJMD

(MH)

informations du coût du Projet, sera divulgué au public après l'achèvement de l'étude préparatoire. Le rapport complet, y compris le coût du Projet, ne sera rendu public qu'après la conclusion de tous les contrats dans le cadre du Projet.

17-2. Possibilité de coopération avec des organisations partenaires

La Partie guinéenne a expliqué que la situation actuelle de la COVID-19 a renforcé les coopérations existantes avec les partenaires, et a confirmé que les partenaires apporteront davantage de soutien. La Partie guinéenne a également confirmé qu'il n'y a pas de doubles emplois avec d'autres projets par des organisations partenaires.

18. Rôle de l'INSP pour la riposte à la COVID-19

La Partie guinéenne a expliqué que l'INSP est la seule institution à fournir une certification des tests PCR pour la COVID-19 en Guinée. L'INSP a souligné l'importance de son rôle en tant que centre national de diagnostic de laboratoire pour la COVID-19, et a également rappelé que les tests de laboratoire à l'INSP sont utilisés pour la surveillance nationale.

Annexe 1 Site du Projet
Annexe 2 Organigramme
Annexe 3 Don du Japon
Annexe 4 Calendrier d'exécution du Projet
Annexe 5 Principaux engagements à prendre par le Gouvernement de la Guinée
Annexe 6 Rapport de suivi du projet (modèle)
Annexe 7 Liste de contrôle environnemental
Annexe 8 Plan de gestion environnementale / Plan de suivi environnemental
Annexe 9 Politique de compensation concernant la Réinstallation des terres agricoles
Annexe 10 Formulaire de suivi (proposition)
Annexe 11 Liste des ressources humaines du nouvel INSP

TAJND

Site du Projet

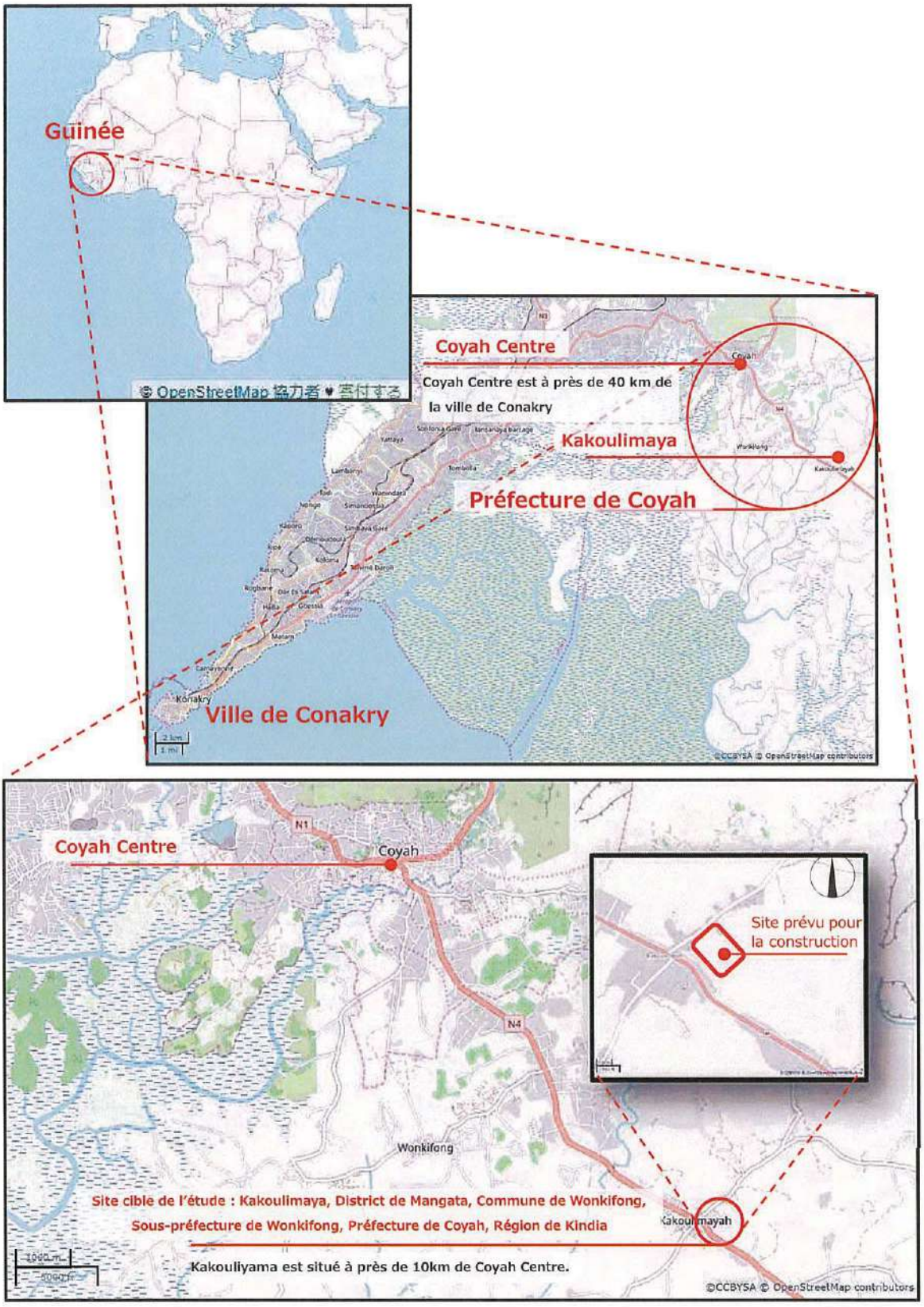

TAJMD

MG

Organigramme du Ministère de la Santé

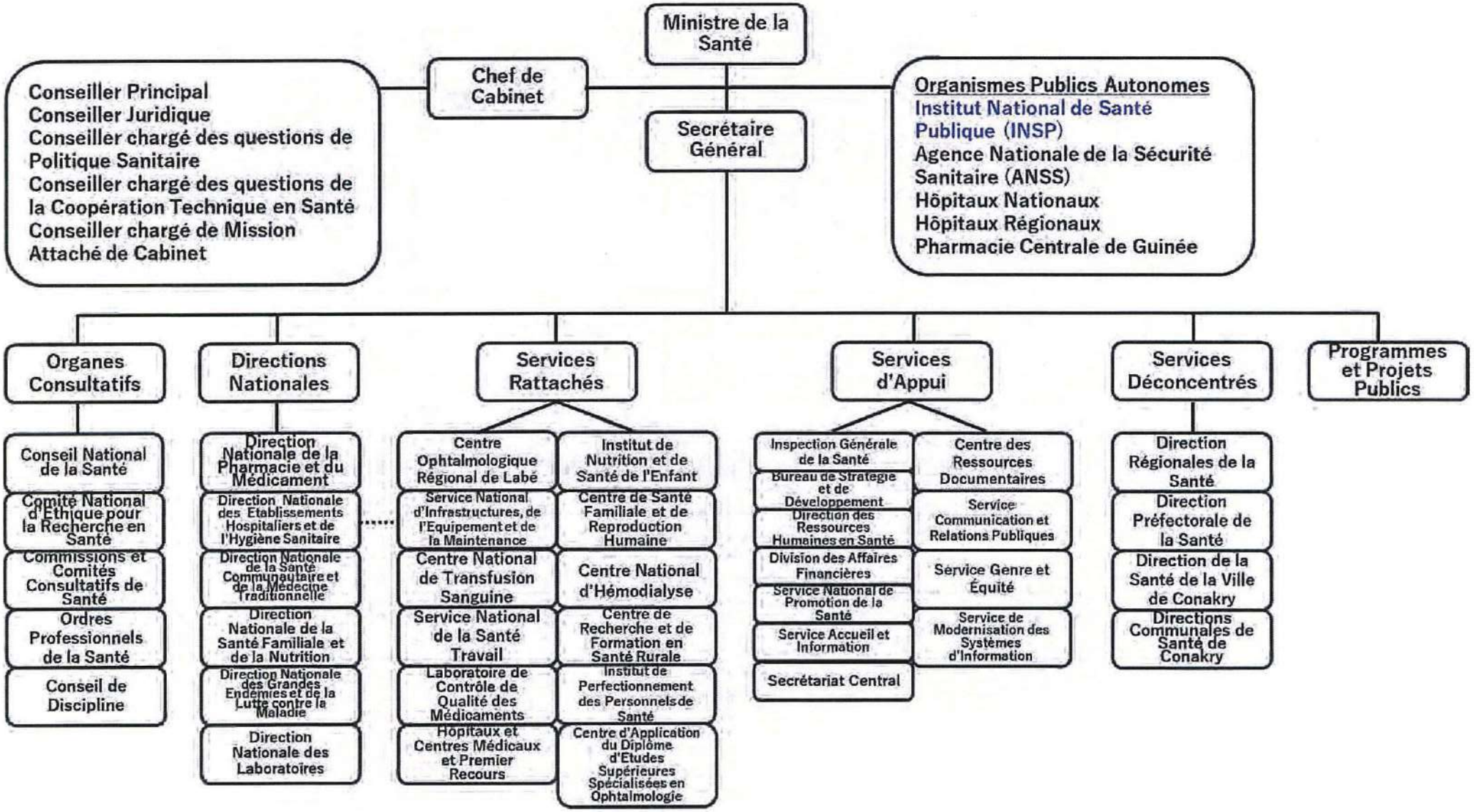

Annexe 3

DON DU JAPON

Le Don du Japon est un fonds non remboursable fourni à un pays bénéficiaire (ci-après dénommé « le Bénéficiaire ») pour acheter les produits et/ou services (services d'ingénierie et transport des produits, etc.) en vue de son développement économique et social, conformément aux lois et règlements applicables au Japon. Ci-après, les caractéristiques de base des Dons pour les Projets administrés par la JICA (ci-après dénommés « Dons pour les Projets »).

1. Procédures des Dons pour les Projets

Les Dons pour les Projets sont effectués selon les procédures suivantes (voir « PROCEDURES DU DON DU JAPON » pour plus de détails) :

(1) Préparation

- L'Etude préparatoire (ci-après dénommée « l'Etude ») menée par la JICA

(2) Evaluation ex-ante

- Evaluation ex-ante par le Gouvernement du Japon (ci-après dénommé « GDJ ») et la JICA, et Approbation par le Cabinet japonais

(3) Mise en œuvre

Echange de Notes (ci-après dénommé « l'E/N »)

- Les Notes échangées entre le GDJ et le Gouvernement du Bénéficiaire

Accord de Don (ci-après dénommé « l'A/D »)

- Accord conclu entre la JICA et le Gouvernement du Bénéficiaire

Arrangement bancaire (ci-après dénommé « l'A/B »)

- Ouverture d'un compte bancaire par le Gouvernement du Bénéficiaire dans une banque au Japon (ci-après dénommée « la Banque ») pour recevoir le Don

Travaux de construction/approvisionnement

- La mise en œuvre du projet (ci-après dénommé « le Projet ») sur la base de l'A/D

(4) Suivi et Evaluation ex-post

- Suivi et Evaluation à la suite de l'étape de mise en œuvre

TAJMD

d'approvisionnement. Les termes et conditions généralement applicables au Don du Japon sont stipulés dans les « Conditions générales applicables au Don du Japon (janvier 2016) ».

2) Arrangements bancaires (A/B) (Voir « Flux financiers du Don du Japon (type A/P) » pour plus de détails)

   a) Le Gouvernement du Bénéficiaire devra ouvrir un compte ou faire en sorte que son autorité désignée ouvre un compte au nom du Bénéficiaire à la Banque, par principe. La JICA versera le Don du Japon en yen japonais afin que le Gouvernement du Bénéficiaire puisse couvrir les obligations contractées en vertu des contrats vérifiés.

   b) Le Don du Japon sera versé lorsque les demandes de paiement seront soumises par la Banque à la JICA en vertu d'une autorisation de paiement (A/P) délivrée par le Gouvernement du Bénéficiaire.

3) Procédure d'approvisionnement

   Les produits et/ou les services nécessaires à la mise en œuvre du Projet seront approvisionnés conformément aux Directives de l'approvisionnement de la JICA, comme stipulé dans l'A/D.

4) Sélection des Consultants

   Afin de maintenir une cohérence technique, le(s) cabinet(s) de consultants qui aura(ont) mené l'Etude sera(ont) recommandé(s) par la JICA au Gouvernement du Bénéficiaire pour continuer à travailler à la mise en œuvre du Projet après l'E/N et l'A/D.

5) Pays d'origine éligibles

   Dans le cadre de l'utilisation du Don du Japon versé par la JICA pour l'achat de produits et/ou de services, les pays d'origine éligibles desdits produits et/ou services seront le Japon et/ou le Bénéficiaire. Le Don du Japon peut être utilisé pour l'achat des produits et/ou services d'un pays tiers éligible, si nécessaire, compte tenu de la qualité, de la compétitivité et de la rationalité économique des produits et/ou services nécessaires pour atteindre l'objectif du Projet. Toutefois, les principaux entrepreneurs, à savoir les entreprises de construction et d'approvisionnement et le principal cabinet de consultants, qui concluent des contrats avec le Gouvernement du Bénéficiaire, sont limités en principe aux « ressortissants japonais ».

6) Contrats et non-objection de la JICA

   Le Gouvernement du Bénéficiaire conclura des contrats libellés en yen japonais avec des ressortissants japonais. Ces contrats doivent avoir obtenu l'avis de non-objection de la JICA en vue d'être confirmés comme éligibles à l'utilisation du Don du Japon.

7) Suivi

   Le Gouvernement du Bénéficiaire est tenu de prendre l'initiative de suivre attentivement l'avancement du Projet afin d'assurer sa mise en œuvre, initiative faisant partie intégrante de ses responsabilités dans l'A/D, et de présenter régulièrement à la JICA sa situation en utilisant le formulaire de « Project Monitoring Report » (PMR) en anglais.

8) Mesures de sécurité

   Le Gouvernement du Bénéficiaire doit s'assurer que la sécurité est respectée avec la plus grande rigueur pendant la mise en œuvre du Projet.

9) Réunion de contrôle de la qualité de la construction

TA JHD

MJ

Flux financiers du Don du Japon (type A/P)

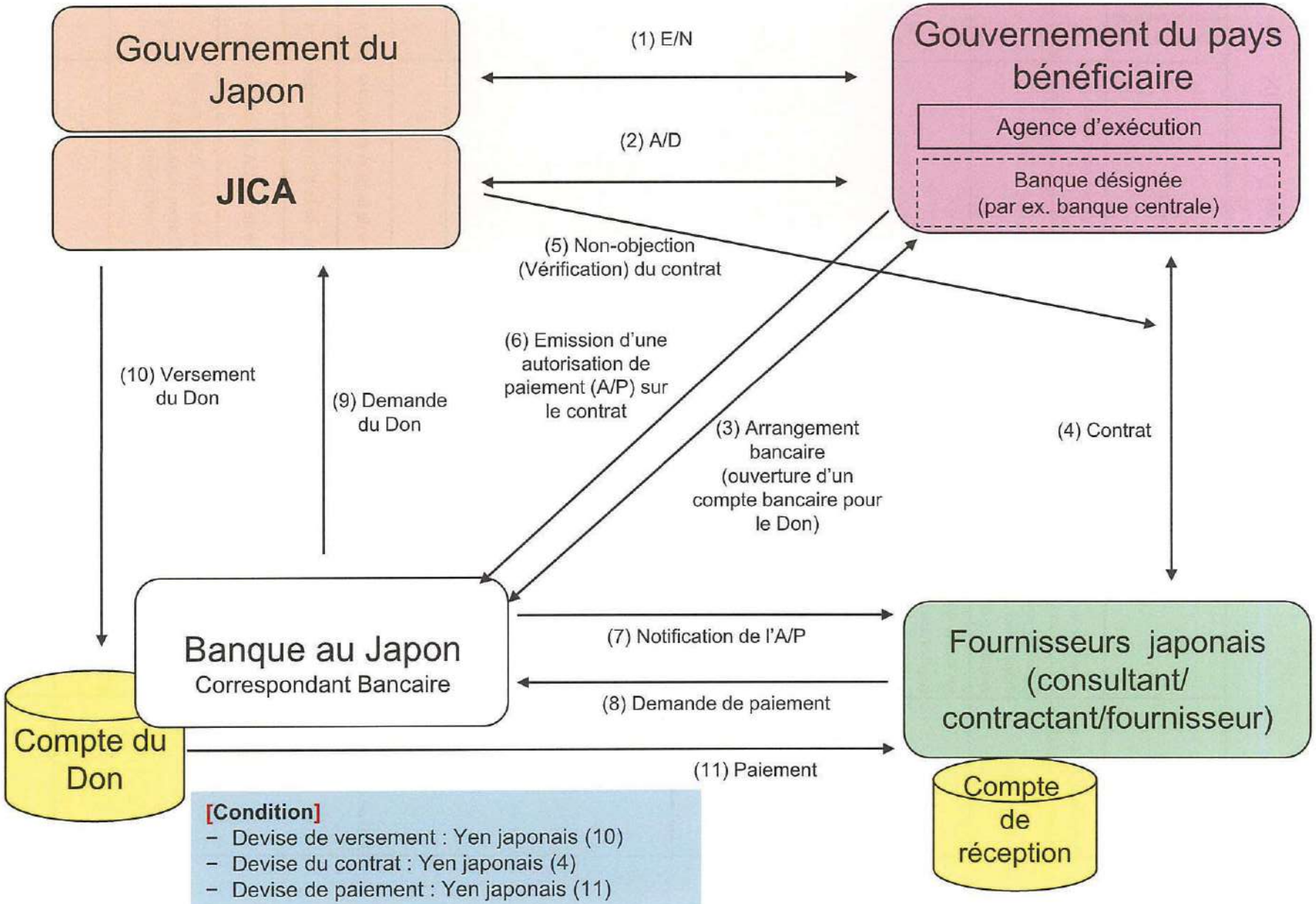

Calendrier d'exécution du Projet

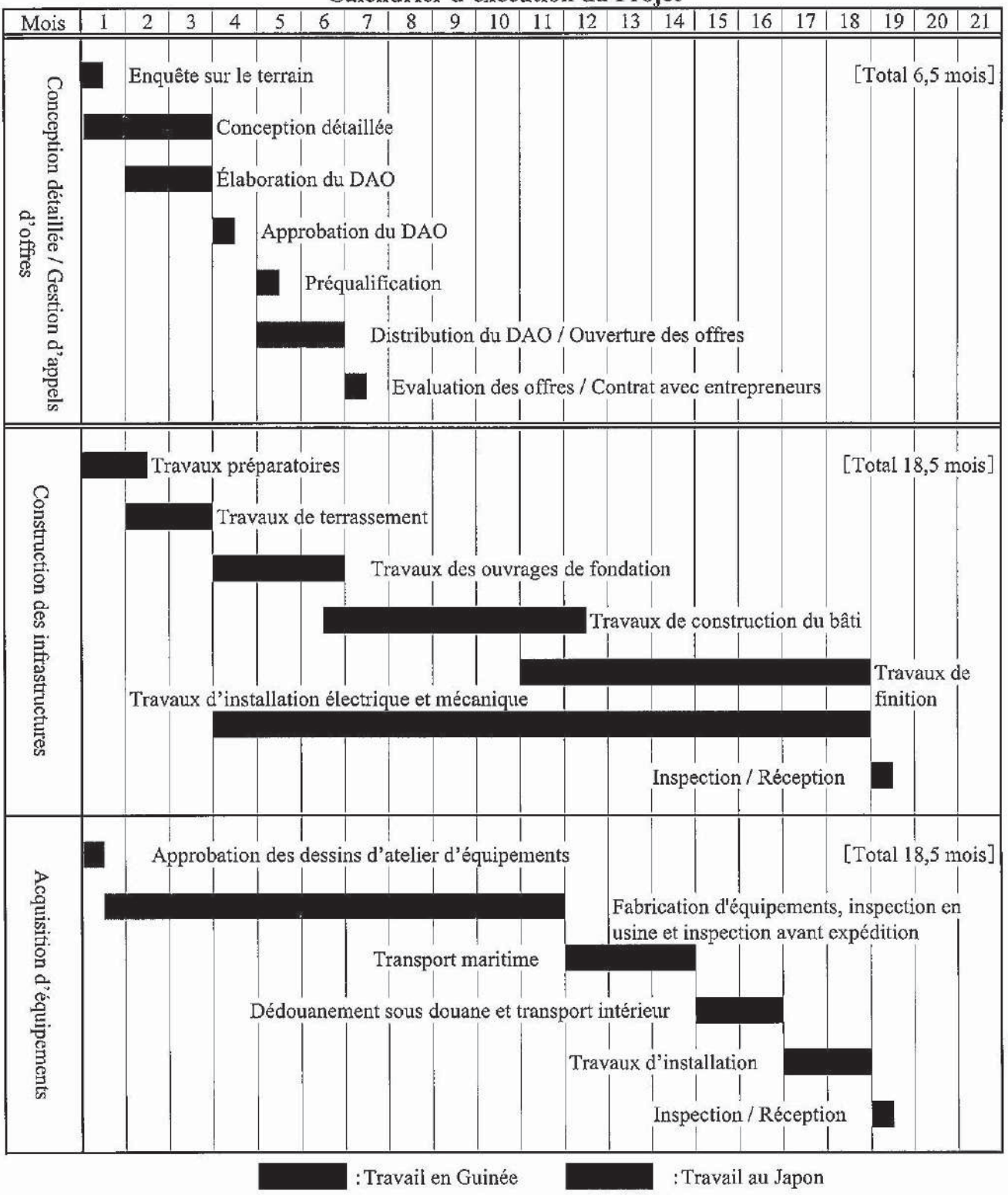

TAJMD

Principaux engagements à prendre par le Gouvernement guinéen

1. Obligations spécifiques du Gouvernement guinéen qui ne seront pas financées par le Don

(1) Avant l'appel d'offres

N°	Eléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Réf.
1	Obtenir le certificat foncier pour le site de construction du Projet	Déjà acquis	MS/INSP	-	
2	Approuver la NIES (remplir les conditions d'approbation, le cas échéant, et obtenir le budget nécessaire à la mise en œuvre du PGE et du PSE)	Fin décembre 2020	MS/INSP /MEEF	-	
3	Prévoir le budget nécessaire et mettre en œuvre l'acquisition de terrains et la réinstallation (notamment la préparation des sites de réinstallation), et une compensation avec l'intégralité des coûts de remplacement conformément au Plan d'Action de Réinstallation (PAR)	Fin décembre 2020	MS/INSP /MEEF	2 359	Indemnités pour le déplacement de terres agricoles
4	Mettre en œuvre un suivi social et soumettre les résultats du suivi à la JICA tous les trimestres, à l'aide du formulaire de suivi, dans le cadre du « Project Monitoring Report » (PMR)	Trimestriellement	MS/INSP	-	
5	Signer l'Arrangement Bancaire (A/B) auprès d'une banque au Japon (le Correspondant Bancaire) pour ouvrir un compte bancaire pour le Don	Dans un délai d'un mois après la signature de l'A/D	MCIA/ Banque centrale	-	
6	Emettre une autorisation de paiement (A/P) auprès d'une banque au Japon (le Correspondant Bancaire) pour le paiement au consultant	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	-	
7	Prendre en charge les commissions suivantes auprès du Correspondant Bancaire pour les services bancaires basés sur l'A/B				
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MCIA/ Banque centrale	100	US$50×2
	2) Commission de paiement pour l'A/P	Chaque paiement	MCIA/ Banque centrale	400	Prépaiement du consultant
8	Sécuriser, défricher et préparer le site du Projet à Kakoulimayah		MS/INSP	-	
	1) Fournir les installations de distribution d'électricité EDG pour le site du Projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP /EDG	15 000	
	2) Creusement d'une tranchée délimitant le site du Projet et débroussaillage	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	2 000	
	3) Chantier de construction temporaire et dépôt de matériel / matériaux sur le site du Projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
	4) Autres installations accessoires nécessaires à la mise en œuvre du Projet en dehors du site	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
9	Obtenir l'approbation de la planification, le zonage et la conception détaillés	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
10	Demander et obtenir le permis de construire	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP	-	
11	Plantation d'arbres pour créer des espaces verts	Avant l'avis d'appel d'offres	MS/INSP/ MEEF	4 641	Frais de déplacement des espaces verts
12	Soumettre le Project Monitoring Report (avec le résultat de la conception détaillée)	Avant l'avis d'appel d'offres	MCIA/ MS/INSP	-	
13	Procédure d'exemption de la réglementation relative à l'assurance transport pour les importations du Projet	Avant l'avis d'appel d'offres	MCIA/ MS/INSP		

TA DMD

N°	Eléments	Date butoir	En charge	Coût estimé (USD)	Ref.
11	Mettre en œuvre le PAR (programme de rétablissement des moyens de subsistance)	Durant une période basée sur le PAR	MS/INSP	-	
12	Mettre en œuvre un suivi social, et soumettre les résultats du suivi à la JICA, en utilisant le formulaire de suivi, chaque trimestre, dans le cadre du « Project Monitoring Report » (PMR) - La période de suivi pourra être prorogée si les moyens de subsistance des sinistrés n'ont pas été suffisamment rétablis. Le MS et la JICA décideront d'un commun accord si la période de suivi doit être prorogée.	Jusqu'à la fin du programme de rétablissement des moyens de subsistance (Si le PAR est prévu) Pendant deux ans à compter de l'acquisition du terrain et de la finalisation de la réinstallation (si le PAR n'est pas prévu)	MCIA/ MS/INSP	-	
13	1) Soumettre le Project Monitoring Report	Trimestriellement	MCIA/ MS/INSP	-	
	2) Soumettre le Project Monitoring Report (final) (y compris les plans de récolement, la liste des équipements, les photographies, etc.)	Dans un délai d'un mois après la délivrance du certificat d'achèvement des travaux prévus dans le contrat	MCIA/ MS/INSP	-	
14	Soumettre un rapport concernant l'achèvement du Projet	Dans les 6 mois suivant l'achèvement du Projet	MCIA/ MS/INSP	-	

TA JHD

2. Autres obligations du Gouvernement guinéen financées par le Don

Le coût est confidential

TA JHD

MJ

Rapport de Suivi du Projet

Nom de projet
Accord de Don No. XXXXXXX

Mois 20XX

Information sur l'organisation

Autorité (Signataire de l'A/D)	_____ Personne en charge_____ (Service)_____ Coordonnées Adresse : _____ Téléphone / FAX : _____ Email : _____
Organisme d'exécution	Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine Personne en charge_____ (Service)_____ Coordonnées Adresse : _____ Téléphone / FAX : _____ Email : _____
Ministère compétent	Ministère de la Sante, Institut National de Santé Publique Personne en charge_____ (Service)_____ Coordonnées Adresse : _____ Téléphone / FAX : _____ Email : _____

Grandes lignes de l'Accord de Don :

Source de financement	Gouvernement du Japon : Montant n'excédant pas JPY _____ mil. Gouvernement du (_____) : _____
Titre du projet	
E/N	Date de signature : Durée :
A/D	Date de signature : Durée :

TA JMA

« Composante Soft » doit être incluse dans la colonne « Désignation ».		Veuillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement. Tout changement de conception doit être consigné, quel que soit son degré.

2-1-2 Raison(s) de changement, s'il y a lieu

(RSP)

2-2 Calendrier d'exécution

2-2-1 Calendrier d'exécution

Tableau 2-2-1 : Comparaison entre le calendrier initial et le calendrier actuel

Désignation	**Initial**		**Actuel**
	Projet de Conception Générale (PCG)	**A/D**	
[PV] « Composante Soft » doit être indiquée dans la colonne « Désignation » Date d'achèvement du projet *	*(PV)*		*(RSP)* Date de révision Veuillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement.

* La date d'achèvement est définie pour_____ au moment de l'A/D.

2-2-2 Raisons de changements de calendrier, et leurs répercussions sur le projet

2-3 Mesures à prendre par chaque gouvernement

2-3-1 Principales mesures à prendre

Voir la pièce jointe 2.

TA JMD

MY

indiquez la (les) raison(s), les mesures d'amélioration prises et leurs résultats

(RSP)

2-5 Organisation de mise en œuvre

2-5-1 Organisme d'exécution :

- Son rôle, situation financière, capacité, recouvrement des coûts etc.
- Organigramme incluant le service en charge de l'exécution et le nombre d'employés

Initial: *(PV)*
Actuel, s'il y a eu un changement : *(RSP)*

2-6 Impacts environnementaux et sociaux

- Résultats du suivi environnemental indiqués en pièce jointe 5 en conformité avec le calendrier 4 de l'Accorde de Don
- Résultats du suivi social indiqués en pièce jointe 5 en conformité avec le calendrier 4 de l'Accorde de Don
- Information sur les résultats divulgués du suivi environnemental et social aux parties prenantes locales, le cas échéant

3 : Exploitation et entretien

3-1 Exploitation et entretien, et gestion

- Organigramme pour l'exploitation et l'entretien
- Système d'exploitation et d'entretien (la structure, le nombre, la qualification et la compétence du personnel, et d'autres conditions requises pour assurer l'entretien correct des produits et des biens obtenus du projet tels que les manuels, les installations, les équipements pour l'entretien, les pièces de rechanges etc.)

Initial : *(PV)*
Actuel : *(RSP)*

3-2 Coût et budget de l'exploitation et de l'entretien

- Coût annuel actuel de l'exploitation et de l'entretien pendant l'exécution du projet jusqu'ici et budget annuel pour l'exploitation et l'entretien

TAJAD

MG

(RSP)

5 : Evaluation lors de l'achèvement du Projet et plan de suivi

5-1 Evaluation générale

Décrivez votre évaluation générale sur le projet

5-2 Leçons tirées et recommandations

Veuillez décrire les leçons tirées de l'expérience du projet, qui pourraient être exploitées dans le cadre de l'assistance future ou des projets similaires, et des recommandations qui pourraient être utiles pour réaliser les effets et l'impact attendus du projet, et pour assurer sa durabilité.

5-3 Plan de suivi relatif aux indicateurs pour la post-évaluation

Veuillez décrire les méthodes de suivi, la (les) section(s) ou le (les) département(s) en charge du suivi, la fréquence, et la durée du suivi des indicateurs mentionnés à l'alinéa 1-3.

TA JHD

MG

Fiche de suivi sur le prix des matériaux spécifiés

1. Conditions initiales (Confirmées)

1	Item 1						
2	Item 2						
3	Item 3						
4	Item 4						
5	Item 5						

2. Suivi du prix unitaire des matériaux spécifiés

(1) Méthode de suivi :

(2) Résultat de l'enquête de suivi sur le prix unitaire pour chaque matériau spécifié

1	Item 1						
2	Item 2						
3	Item 3						
4	Item 4						
5	Item 5						

(3) Résumé de la discussion avec l'entrepreneur (si nécessaire)

-

-

-

Liste de contrôle environnemental

La liste de contrôle environnementale est présentée dans le Tableau A7-1.

Tableau A7-1 Liste de contrôle environnemental

Catégorie	Questions environnementales	Principaux éléments à vérifier	Oui : O Non : N	Détails des considérations environnementales et sociales (Motif/Argument de Oui/Non, mesures d'atténuation, etc.)
1. Permission et autorisation, explication	(1) EIE et attestation environnementale	(a) Les rapports d'EIE sont-ils achevés ? (b) Les rapports d'EIE sont-ils approuvés par le gouvernement du pays partenaire ? (c) Les rapports d'EIE ont-ils été approuvés sans condition ? Si leur approbation était conditionnelle, les conditions requises sont-elles remplies ? (d) Outre ces approbations, les autres permissions et autorisations environnementales sont-elles déjà obtenues auprès des autorités compétentes du pays partenaire, le cas échéant ?	(a) N (b)N (c) N (d) N	(a) Actuellement (en août 2020), le consultant local est en train de mener l'étude. Le rapport devrait être présenté dans le courant du mois d'août. (b) Après le dépôt du rapport au MEEF, il devrait être examiné et approuvé d'ici décembre 2020. (c) La présentation doit être faite dans le cadre de l'examen. (d) À l'heure actuelle (en août 2020), aucun autre permis ou approbation n'est nécessaire.
	(2) Explication aux parties prenantes locales	(a) Les parties prenantes locales ont-elles été suffisamment informées sur le projet et ses impacts ? Les informations ont-elles été divulguées ? Leur compréhension a-t-elle été obtenue ? (b) Les commentaires émanant de la population locale ont-ils été pris en compte dans la planification du projet ?	(a) N (b) O	(a) En août 2020, la 1ère réunion des parties prenantes a été organisée pour obtenir leur compréhension du projet, mais la 2ème réunion n'a pas encore eu lieu, et les explications relatives aux résultats de l'étude et à l'indemnisation n'ont pas encore été achevées ; celle-ci devrait avoir lieu en août 2020. (b) Des mesures d'atténuation ont été élaborées sur la base des commentaires des habitants.
	(3) Examen des alternatives	(a) Des plans alternatifs du projet ont-ils été examinés (y compris l'examen des aspects environnementaux et sociaux) ?	(a) O	(a) Des alternatives, principalement en ce qui concerne les limites du site, ont été examinées, et la méthode qui atténuerait le plus les impacts a été adoptée.
2. Mesures antipollution	(1) Qualité de l'air	(a) Des mesures seront-elles prises pour les polluants atmosphériques émis par l'installation concernée (oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx), poussières et suie, etc.)	(a) O	(a) Le nouvel INSP utilise un système de climatisation et de ventilation conformes à la biosécurité. Les mesures prises pendant la construction sont également indiquées dans les mesures d'atténuation.
	(2) Qualité de l'eau	(a) Les huiles usées générées pendant la construction seront-elles éliminées correctement sans dégrader la qualité des eaux environnantes ? (b) En phase d'exploitation, les déchets liquides de l'installation seront-ils correctement éliminés afin de garantir qu'ils ne dégradent pas la qualité des eaux environnantes ou ne provoquent pas de fuite d'agents pathogènes ?	(a) O (b) O	(a) Aménager une zone de stockage temporaire pour les huiles usagées et les éliminer lorsqu'elles s'accumulent, conformément aux directives du MEEF. (b) Les déchets liquides infectieux seront stérilisés et inactivés dans l'installation avant de procéder à une infiltration naturelle. Les produits chimiques hautement toxiques seront éliminés de manière appropriée conformément à la loi par une entreprise d'élimination des déchets.
	(3) Déchets	(a) Les déchets produits pendant la construction seront-ils éliminés	(a) O	(a) Aménager une zone de stockage temporaire des déchets sur le site, et

TA JND

MY

Catégorie	Questions environnementales	Principaux éléments à vérifier	Oui : O Non : N	Détails des considérations environnementales et sociales (Motif/Argument de Oui/Non, mesures d'atténuation, etc.)
		rétablissement des moyens de subsistance avant leur réinstallation ? (c) Une enquête de réinstallation a-t-elle été réalisée ? Un plan de réinstallation a-t-il été élaboré pour prévoir une indemnisation par la valeur de remplacement ainsi qu'un rétablissement des moyens de subsistance après la réinstallation ? (d) Des indemnités seront-elles versées avant la réinstallation ? (e) La politique d'indemnisation est-elle élaborée par écrit ? (f) Le plan a-t-il accordé une attention appropriée aux groupes vulnérables de la population déplacée, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes défavorisées, les minorités ethniques et les peuples autochtones ? (g) Les habitants qui sont réinstallés accepteront-ils de le faire à l'avance ? (h) Un système est-il en place pour mettre en œuvre correctement la réinstallation ? Les capacités de mise en œuvre et les mesures budgétaires sont-elles suffisantes ? (i) Existe-t-il un plan pour surveiller les effets de la réinstallation ? (j) Un mécanisme de traitement des plaintes est-il en place ?	(i) O (j) O	prenantes, qui se tiendra en août 2020, fournira des explications sur l'indemnisation. (c) Une enquête sur la structure familiale et l'état des cultures des quatre familles susmentionnées a été menée et, sur la base de ses résultats, une indemnisation sera accordée conformément à la loi guinéenne. (d) Il est prévu de verser des indemnités avant la réinstallation. (e) La NIES l'indique clairement. (f) Les personnes vulnérables ne font pas l'objet de l'indemnisation. (g) Une 2ème réunion des parties prenantes sera organisée pour expliquer la situation et un document d'accord sera conclu avec les parties indemnisées avant le versement des indemnités. (h), (i) et (j) : Plan de gestion environnementale / plan de suivi et la NIES en précisent les détails, et sur cette base, le plan sera proposé lors de la présentation de la conception sommaire.
	(2) Vie et moyens de subsistance	(a) Le projet aura-t-il des impacts négatifs sur la vie des habitants ? Envisagera-t-on d'atténuer les impacts, si nécessaire ?	(a) N	(a) Le projet ne devrait pas avoir d'impact négatif sur la vie des résidents.
	(3) Patrimoine culturel	(a) Le projet risque-t-il d'endommager des sites du patrimoine archéologique, historique, culturel ou religieux ?	(a) N	(a) Il existe un cimetière près des limites du site, mais la clôture sera reculée vers l'intérieur du site pour éviter tout chevauchement.
	(4) Paysage	(a) S'il y a un paysage qui nécessite une attention particulière, sera-t-il affecté par le projet ? Si oui, les mesures nécessaires seront-elles prises ? (b) Le paysage risque-t-il d'être gâté par des logements à grande échelle ou des bâtiments en hauteur ?	(a) N (b) N	(a) et (b) : Le nouvel INSP devrait avoir deux niveaux et ne pas nuire au paysage environnant.
	(5) Minorités ethniques et populations autochtones	(a) A-t-on envisagé de réduire l'impact du projet sur les cultures et les modes de vie des minorités ethniques et des populations autochtones ? (b) Les droits des minorités ethniques et des populations autochtones sur leurs terres et leurs ressources seront-ils respectés ?	(a) N (b) N	(a) et (b) : Le Projet ne devrait pas affecter négativement la culture et le mode de vie des minorités ethniques et des populations autochtones.
	(6) Milieu de travail	(a) Le cadre juridique relatif aux conditions de travail en vigueur dans le pays concerné est-il respecté lors de la mise en œuvre du projet ? (b) Des mesures appropriées sont-elles	(a) N (b) N (c) O (d) O	(a) Le respect des lois sur le milieu de travail sera clairement indiqué dans le contrat avec le sous-traitant. (b) et (c) : Ces mesures sont mentionnées comme des obligations

TAJMD

MM

Catégorie	Questions environnementales	Principaux éléments à vérifier	Oui : O Non : N	Détails des considérations environnementales et sociales (Motif/Argument de Oui/Non, mesures d'atténuation, etc.)
		téléphoniques, de pylônes, de câbles sous-marins, etc., les points applicables de la liste de contrôle pour le transport et la distribution d'électricité sont également pris en compte, si nécessaire.		
	(2) Précautions à prendre lors de l'utilisation de la liste de contrôle environnemental	(a) Si nécessaire, les impacts sur les questions environnementales transfrontalières ou mondiales seront également identifiés (par exemple, lorsque des facteurs liés au traitement transfrontalier des déchets, aux pluies acides, à l'appauvrissement de la couche d'ozone, aux questions de réchauffement climatique, etc. sont prévus).	(a)N/A	(a) Le projet ne causera aucun problème environnemental à l'échelle mondiale.

TA JHD

109

Plan de gestion environnementale / Plan de suivi environnemental

(1) Plan de gestion environnementale / plan de suivi (projet)

Une proposition de plan de suivi à réaliser par le Ministère de la Santé et l'entrepreneur avant et pendant la construction et en phase d'exploitation est respectivement présentée dans les Tableaux A8-1, A8-2 et A8-3. Les principaux contenus sont les suivants : l'indemnisation et l'assistance nécessaires à la réinstallation avant la construction ; les déchets de construction, le traitement des eaux usées, le bruit et l'environnement de travail pendant la construction ; et le traitement des déchets infectieux en phase d'exploitation.

Tableau A8-1 Plan de suivi (avant la construction) (proposition)

Elément d'impact	Sous-élément	Elément de suivi	Méthodes de suivi	Organe responsable
Réinstallation des populations et mise à disposition de terrains	Indemnité de réinstallation	Exécution de l'indemnisation	Interviews ou justificatifs de paiement, etc.	Ministère de la Santé
	Plantation d'arbres	Plantation d'arbres	Interviews, vérification visuelle	Entrepreneur
	Consultation avec les habitants concernant les limites	Confirmation de l'emplacement de la clôture	Confirmation visuelle sur la base des procès-verbaux des réunions des parties prenantes	Ministère de la Santé et entrepreneur

Tableau A8-2 Plan de gestion environnementale et plan de suivi (pendant la construction) (proposition)

Elément d'impact	Sous-élément	Méthodes de suivi	Lieu	Fréquence	Organe responsable
Pollution de l'air	Poussière Fumées d'échappement	Mesures visuelles et instrumentales	Site de construction	Visuel : quotidiennement Mesure : en cas d'anomalie	Entrepreneur
Pollution de l'eau	Qualité de l'eau	Visuellement (turbidité et teneur en huile) Test de qualité de l'eau (Ph, DBO, turbidité, MES, E. coli)	Exutoire d'effluent	Visuel : quotidiennement Mesure : en cas d'anomalie	Entrepreneur
Déchets domestiques	Gestion et traitement des déchets	Visuellement	Dépôt de déchets	1 fois/semaine	Entrepreneur
Déchets de construction	Gestion et traitement des déchets	Visuellement	Zone de stockage temporaire des déchets	1 fois/semaine	Entrepreneur
Pollution des sols	Gestion et traitement de l'huile et du carburant	Visuellement	Site de construction	Quotidiennement	Entrepreneur
Bruit et vibrations	Bruit et vibrations	Mesures instrumentales et confirmation des registres des heures de fonctionnement et des plaintes de la population locale sur la base des rapports de l'entrepreneur	Site de construction	Quotidiennement	Entrepreneur
Réinstallation des populations et mise à disposition de terrains	Emplacement de la clôture	Confirmation visuelle sur la base des procès-verbaux des réunions des parties prenantes	Site de construction	Avant et pendant la construction de la clôture	Ministère de la Santé et entrepreneur
Patrimoine culturel			Site de construction et ses environs	Avant et pendant la construction de la clôture	Entrepreneur
Exploitation des ressources hydrauliques	Installation et utilisation des puits	À confirmer par le rapport de l'entrepreneur	Site de construction	1 fois/mois	Entrepreneur
Maladies infectieuses	Nombre de cas de maladies	Confirmation de la liste des contrôles de santé de	Site de construction	2 fois/an	Entrepreneur

TA JMD

MY

MS	- Il est responsable de la mise en œuvre du Projet en tant qu'agence gouvernementale et est également chargé de mettre en œuvre les procédures d'indemnisation pour le déplacement de terres agricoles et d'effectuer les tâches suivantes. - Fournir les indemnités et le soutien nécessaires au déplacement des terres agricoles conformément aux Lignes directrices environnementales de la JICA et aux lois et règlements de la Guinée. - Obtenir un certificat de conformité environnementale auprès du MEEF. Prévoir les frais pour ces procédures (tenue des commissions, frais de déplacement, etc.). - Assurer les frais d'indemnisation liés au déplacement des terres agricoles et à la perte de récoltes. - Une assistance sera fournie aux intéressés au moment opportun de sorte que le déplacement des terres agricoles soit mis en œuvre sans heurts et dans les délais prévus. - Obtenir le consensus des tous les intéressés avant de procéder à chaque étape des procédures de déplacement des terres agricoles et d'acquisition de terrains. - Suivre l'évolution du processus du déplacement des terres agricoles et en rendre compte au bureau de la JICA au moment convenu.
Ministère des Finances	- En consultation avec le MS, faciliter le paiement des indemnités pour le déplacement des terres agricoles et l'acquisition de terrain au moment approprié.
MEEF	- Le MEEF délivrera le certificat de conformité environnementale pour le Projet.
MVAT	- En cas de litige foncier, les limites de la propriété du site du Projet seront clairement indiquées et les procédures d'expropriation des terres seront organisées.
Ministère de l'Agriculture	- Lorsque des objections sont soulevées par des parties non concernées, un arbitrage sera mené, si nécessaire, pour confirmer le caractère raisonnable des coûts du déplacement des terres agricoles.
Préfecture	- Responsable de la sécurité en cas de litige ou de toute autre situation. Délivrance d'une autorisation de circulation dans la préfecture.
Sous-préfecture	- Préparer une liste de personnes éligibles à l'indemnisation et contrôler le paiement des indemnités si nécessaire.

Tableau A8-5 Système de mise en œuvre pendant les travaux de construction

Ministère de la Santé	- Responsable du suivi du plan de gestion environnementale en coopération avec les directions préfectorales du MVAT à Coyah afin de mettre en place des mesures d'atténuation (voir Tableau 2-2-12). - Avant la construction, le MS vérifiera si les mesures prévues dans le plan de gestion environnementale sont incluses dans le cahier des charges. - Porte une responsabilité partagée avec l'entrepreneur pour tout dommage causé à l'environnement pendant la construction. - Le MS examinera les rapports de suivi environnemental préparés par l'entrepreneur et lui demandera de prendre des mesures si nécessaire.
Entrepreneur	- Responsable de l'application du plan de gestion environnementale et des réglementations environnementales pendant la construction. L'entrepreneur doit intégrer des experts en environnement dans le personnel, être responsable du respect des contraintes environnementales et de la réalisation d'un suivi environnemental quotidien sur le site, et servir de point pour la consultation avec les habitants. - Préparer et soumettre régulièrement des rapports de suivi environnemental au MS et au Bureau de contrôle.
Bureau de supervision des travaux	- Responsable de la conformité du site afin d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux. - Porte une responsabilité partagée avec l'entrepreneur pour tout dommage causé à l'environnement pendant la construction. - Contrôler le suivi environnemental effectué par l'entrepreneur.
MEEF	- Contrôler, si nécessaire, pour s'assurer que le plan de gestion environnementale est correctement mis en œuvre.

(3) Mécanisme de traitement des plaintes

Une structure doit être mise en place pour traiter les plaintes portant sur les procédures d'indemnisation en cas de déplacement de terres agricoles, le bruit, les vibrations et les accidents pendant la construction ainsi que l'élimination de déchets en phase d'exploitation. La structure se compose d'un représentant du Ministère de la Santé, d'un représentant de la préfecture, d'un représentant de la sous-préfecture, d'un représentant de la population locale et d'un représentant de l'entrepreneur. Si une plainte est déposée par un habitant, la procédure suivante sera suivie :

1. Le représentant de la population locale (avec l'entrepreneur pendant la construction) servira de point de contact pour les plaintes des habitants ;

TA JMD

MM

Politique de compensation concernant la Réinstallation des terres agricoles

(1) Nécessité de l'acquisition de terrains et de la réinstallation des populations

Le terrain situé sur le site du Projet a été acquis en 2007 par l'INSP afin d'y construire un entrepôt de médicaments avec le financement de l'UNICEF, et l'emplacement, la superficie, les limites, etc. sont précisés sur le titre foncier. Par contre, la reconnaissance du terrain par la mission d'étude a révélé qu'il y a sur le site prévu pour le Projet des activités agricoles menées par quatre personnes, et ceci a rendu nécessaires les indemnisations relatives au déplacement des terres agricoles.

(2) Examen sur la délimitation du terrain à terrasser

L'INSP a acquis le terrain pour la construction de sa nouvelle installation en 2007, mais il y a une différence entre (a) les coordonnées des limites figurant sur le titre foncier et (b) celles des bornes enfoncées sur le site. Comme le montre la Figure A9-1, les points B1 à B7 représentés en jaune appartiennent à (a) et ceux de B1 à B5 représentés en bleu à (b). Ces points-limites ne correspondent pas, et il y a également une différence au niveau des lignes-limites.

Lors de la reconnaissance du site, il a été constaté que des terres agricoles, des cimetières et des maisons en construction se trouvent sur le site et certains voisins revendiquent les limites de leur propre propriété.

Tableau A9-1 Maisons et cimetière qui ont été considérés comme susceptibles d'être affectés par la réalisation du projet

[illegible]	[illegible]	[illegible]
①Maisons en construction	Une partie de la maison en construction appartenant au propriétaire foncier, qui vit à Conakry, empiète sur le site. Une fois la construction terminée, elle sera louée.	Pour installer la clôture de l'INSP suivant les lignes jaunes il est nécessaire de démolir les maisons, mais dans ce cas il y aura une perte de biens et de moyens de subsistance pour le propriétaire auquel le Ministère de la Santé doit payer une compensation.
②Chevauchement de la limite	Des bornes ont été posées et enregistrées en 2016 afin que les voisins construisent une maison, mais elle empiète sur le site de construction.	Pour installer la clôture de l'INSP suivant les lignes jaunes il est nécessaire de démolir les maisons, mais dans ce cas il y aura une perte de biens pour les voisins auxquels le Ministère de la Santé doit payer une compensation.
③Cimetière	Dans le site de construction, il y a encore un cimetière utilisé pour des enterrements.	L'application des lignes jaunes nécessitera le déplacement d'une partie du cimetière. Pour ce déplacement, le Ministère de la Santé doit payer une compensation.
④Chevauchement avec le chemin communautaire 1	Les voisins ont planté des bornes à plusieurs endroits (linges vertes), affirmant qu'elles constituent l'axe du chemin communautaire.	Si les lignes jaune sont appliquées, le chemin communautaire sera supprimé. Dans ce cas, un chemin de remplacement devrait être envisagé.
⑤Chevauchement avec le chemin communautaire 2	La limite du site pourrait être l'axe du chemin communautaire comme dans le cas ④, mais il n'y a aucune réclamation du propriétaire.	Aucun problème ne se pose dans les circonstances décrites à gauche.

TAJIN D

mais les activités agricoles menées par quatre personnes seront affectées.

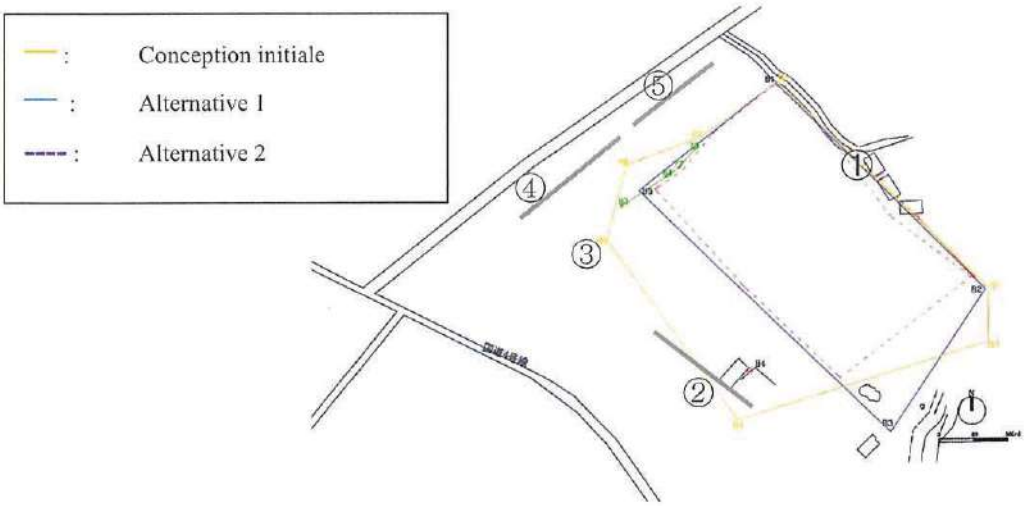

Figure A9-3 Alternatives pour l'acquisition de terrain

(4) Cadre juridique concernant l'acquisition de terrains et la réinstallation des populations

L'article 13 de la Constitution de la République (Constitution de la Troisième République, 2010) relatif à l'expropriation garantit le droit de propriété, stipulant que « nul ne peut être exproprié si ce n'est dans l'intérêt légalement constaté de tous, et sous réserve d'une juste et préalable indemnité. » Par ailleurs, l'article 69 du Code foncier et domanial de la République de Guinée prévoit que « les indemnités allouées doivent couvrir l'intégralité du préjudice direct, matériel et certain causé par l'expropriation. » En d'autres termes, toute perte directe causée par l'expropriation d'un terrain pour cause d'utilité publique doit être compensée équitablement.

Le Tableau A9-3 présente une comparaison entre les Lignes directrices environnementales de la JICA et les lois guinéennes sur l'acquisition de terrains et la réinstallation, se limitant aux éléments concernés par le présent Projet.

Tableau A9-3 Comparaison entre les Lignes directrices environnementales de la JICA et les lois guinéennes concernées

Lignes directrices environnementales de la JICA	Lois et règlements de la Guinée	Écart entre les deux	Politique du Projet
Dans la mesure du possible, une compensation devra être basée sur la valeur totale de remplacement.	Le montant de l'indemnisation pour une perte de biens est calculé à la valeur de remplacement des terrains et des bâtiments. La valeur de remplacement des terres agricoles déplacées n'est pas spécifiée dans la législation nationale, mais elle est calculée selon la pratique habituelle en fonction (i) de la perte de récolte, (ii) des coûts de défrichement des champs (main-d'œuvre) et (iii) des dommages causés par le transfert des terres agricoles.	Il a été convenu que l'indemnisation sera calculée sur la valeur de remplacement.	La valeur de remplacement des terres agricoles est calculée en fonction (i) de la perte de récolte, (ii) des coûts de défrichage des champs (main-d'œuvre), et (iii) des dommages causés par le transfert des terres agricoles.
Toutes les personnes	Au paragraphe (2) ci-dessus, il est	Il existe des	Tous les agriculteurs

			responsable
(i) Perte des récoltes	Récoltes	Recette unitaire moyenne et prix de marché par produit agricole	MS
(ii) Coûts de défrichage des champs	Champs	Coûts relatifs à l'abattage, au labour, au terrassement, à l'irrigation, à la fertilisation, et superficie des terres agricoles	MS
(iii) Dommages liés au déplacement des terres agricoles (rétablissement des moyens de subsistance)	Revenu	Nombre d'années d'exploitation et situation familiale	MS

(7) Calendrier de mise en œuvre de l'indemnisation (proposition)

Le calendrier de paiement des indemnités est indiqué dans le Tableau A9-6.

Tableau A9-6 Calendrier de paiement des indemnités (proposition)

Détails \ Mois (2020)	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	
Enquête sur le terrain (Conception détaillée)								
Élaboration du DAO								
Déterminer la personne à indemniser et la nature de l'indemnisation								
Signer un accord écrit avec la personne à indemniser et les parties concernées, indiquant la nature de l'indemnisation, les restrictions, etc.								
Préparer une indemnité et la verser à la personne concernée								
Les terres agricoles sont déplacées								

TA JMD

MS

Formulaire de suivi (proposition)

Les Tableaux A10-1 à A10-3 présentent les projets de formulaires de suivi à utiliser dans le cadre du suivi par le Ministère de la Santé et l'entrepreneur avant et pendant la construction et en phase d'exploitation.

Tableau A10-1 Formulaire de suivi (avant la construction) (proposition)

Item	Méthode	Situation
Paiement pour le déplacement	Confirmation de l'exécution de l'indemnisation par interviews ou documents de paiement	
Plantation d'arbres	Confirmation de la plantation d'arbres par interviews	
Consultation des habitants concernant les limites	Confirmation visuelle de l'emplacement du mur de clôture	
Obtention d'un permis environnemental	Vérification du permis environnemental	

Tableau A10-2 Formulaire de suivi (pendant la construction) (proposition)

Item	Méthode	Situation		Remarques
Poussière Fumées d'échappement	Contrôle visuel quotidien de la situation			Si une aggravation de la pollution de l'air est signalée à la suite d'un contrôle visuel ou d'une plainte, des mesures instrumentales seront prises.
	Item	**Valeur mesurée**	**Normes internationales de référence (OMS)**	
	CO		10ppm ou moins	
	CO2		500-1000µg/m3	
	NO2		200 µg/m3 ou moins	
	O3		350 µg/m3 ou moins	
	Nox		300µg/m3 ou moins	
Item	**Élément de suivi**	**Situation**		**Remarques**
Qualité de l'eau	Contrôle visuel quotidien de la situation			Si une dégradation de la qualité de l'eau est signalée à la suite d'un contrôle visuel ou d'une plainte, des mesures instrumentales seront prises.
	Item	**Valeur mesurée**	**Normes internationales de référence (OMS)**	
	Ph		6,8-8,5	
	DBO		2mg ou moins	
	Turbidité		2NTU ou moins	
	E. coli		1000MPT ou moins	
Item	**Élément de suivi**	**Situation**		**Remarques**
Bruit et vibrations	Confirmation quotidienne des registres des heures de fonctionnement et des plaintes de la population locale sur la base des rapports de l'entrepreneur			Si une plainte concernant le bruit ou les vibrations est signalée, des mesures instrumentales seront prises.
	Item	**Valeur mesurée**	**Normes internationales de référence (OMS)**	
	Niveau de bruit		50dB(A) ou moins	

Item	Méthode	Situation

TA JMD

	Contrôle des registres d'exploitation des autoclaves (1 fois par semaine)	
Exploitation des ressources hydrauliques	Contrôle des fiches d'opération des puits (1 fois par an)	
Maladies infectieuses	Confirmation des accidents d'examen par des registres et rapports d'examen (1 fois par an)	
Plaintes des habitants	Confirmation du nombre et de la nature des plaintes et des mesures à prendre (1 fois / 2 mois)	

TA JND

Annexe 11

Liste des ressources humaines du nouvel INSP.

Division	Staff du MS	Staff contractuel	total	RCF
Directeur Général	1	0	1	
Directeur Général Adjoint	1	0	1	
Pool financier	4	0	4	
Chef de Départment Laboratoire de Santé Publique	1	0	1	
Unité de biochimie	4	0	4	
Unité d'hématologie	3	0	3	
Unité d'immunologie	4	1	5	
Unité de bactériologie	2	1	3	
Unité de parasitologie/mycologie/ entomologie	2	0	2	
Unité de biologie moléculaire/ virologie	5	0	5	
Chef de Départment Recherche en Santé Publique	1	0	1	
Unitév eille sanitaire	1	0	1	
Unité Hygiéne et Environmental	2	0	2	
Unité Anthoropologie médicale	3	0	3	Nouvelle unité
Unité Recherche et Innovation	2	0	2	Nouvelle unité
Unité Epidéminologie et Bio statistique	3	0	3	Nouvelle unité
Unité Promotion de la Santé	2	0	2	Nouvelle unité
Chef de Département Chimie Pharmaceutique & Toxicologie	1	0	1	
Unité de Controle qualité Eau et Boisons	2	0	2	
Unité de Controle qualité Aliments	3	0	3	Nouvelle unite
Unité de Controle qualité Air	2	0	2	Nouvelle unite
Unité de Controle qualité Médicaments Modernes	2	0	2	
Unité de Toxicologie	2	0	2	
Unité de Pharmacopée Traditionnelle	1	0	1	
Chef de Département Développement des Ressources Humanies	1	0	1	
Unité Formation continue, Stage et Perfecttionnement	3	0	3	Nouvelle unite
Unité Développement Pédagogique et Scientifique	2	0	2	Nouvelle unite
Unité Documentation et Archives	2	0	2	Nouvelle unité
Salle de traitement des échantillons	0	11	11	
Secrétariat	0	1	1	
Réception des patients	0	2	2	
Personnel de nettoyage	0	7	7	Augmentation de 5 staffs
Balayeur	0	8	8	Augmentation de 6 staffs
Sécurité	0	5	5	Augmentation de 4 staffs
total	**62**	**36**	**98**	

N.B. : Le nombre d'enseignants et d'encadreurs à affecter dans le tableau ci-dessous est indicatif.

TA JMD

5. Plan de composante soft

ÉTUDE PRÉPARATOIRE
POUR
LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

PLAN DE COMPOSANTE SOFT

SEPTEMBRE 2020

CONSORTIUM REGROUPANT
YACHIYO ENGINEERING CO., LTD.
AZUSA SEKKEI CO., LTD.
BINKO INTERNATIONAL LTD.

Table des matières

1. **Contexte de la composante soft** 1
2. **Objectif de la composante soft** 2
3. **Résultats de la composante soft** 2
4. **Comment vérifier la réalisation des résultats** 2
5. **Activités de la composante soft (intrants)** 3
   - **(1) Plan d'activités** 3
   - **(2) Procédures d'opérations standards (POS) (proposition)** 4
   - **(3) Intrants** 4
6. **Comment obtenir des ressources de mise en œuvre de la composante soft** 5
7. **Calendrier de mise en œuvre de la composante soft** 5
8. **Produits livrables de la composante soft** 6
9. **Coût approximatif de la composante soft** 6
10. **Engagements de l'agence d'exécution du pays bénéficiaire** 6
11. **Suivi et évaluation** 7

1. Contexte de la composante soft

Le présent projet a pour objectif de promouvoir l'établissement du système sanitaire guinéen en favorisant le renforcement du système d'exécution d'examens et de recherches à travers la nouvelle construction des installations et la mise à niveau des équipements de l'Institut National de Santé Publique (ci-après dénommé l'« INSP ») qui est un organe central de lutte contre les maladies transmissibles de la Guinée. Le projet fait face à un défi majeur d'« abaisser la prévalence des maladies transmissibles et des maladies à potentiel épidémique » mentionné dans le « Plan national de développement sanitaire 2015-2024 » et le « Plan de relance et de résilience du système de santé 2015-2017 », est censé apporter une « contribution au renforcement des mesures de lutte contre les maladies transmissibles » dans le secteur de la santé en Guinée. Dans le cadre du projet, comme le montre le Tableau 1, les installations seront construites et les équipements nécessaires aux activités d'examens et de recherches seront fournis.

Tableau 1 Composants des nouvelles infrastructures de l'INSP

Département	Salle / Laboratoire	Principaux équipements à fournir
Direction générale	Bureau DG, Bureau DGA, Bureaux chef de département	—
Laboratoire national de santé publique	Salle de réception des échantillons, Unité de biochimie, Unité d'hématologie, Unité d'immunologie, Unité de bactériologie, Unité de parasitologie-mycologie-entomologie, Unité de biologie moléculaire (bactérie, virus, PCR, etc.)	Paillasse, matériel de laboratoire de base (microscope, bain-marie, incubateur, centrifugeuse, balance électronique, etc.), compteur de leucocytes, analyseur de coagulation, analyseur de biochimie, chaîne ELISA, microscope à fluorescence, microscope inversé, poste de sécurité microbiologique, PCR en temps réel, thermocycleur, etc.
Recherche en santé publique	Bureaux	—
Chimie pharmaceutique et toxicologie	Laboratoire chimie pharmaceutique, Laboratoire toxicologie	Paillasse, matériel de laboratoire de base (microscope, bain-marie, incubateur, centrifugeuse, balance électronique, etc.), hotte à flux laminaire, hotte de laboratoire, homogénéisateur, évaporateur, testeur de dissolution, appareil de traitement de déchets liquides, HPLC, GCMS, Extracteur de Soxhlet, etc.
Formation continue	Bureaux	—
Autres	Magasin de stockage (réactifs et consommables), Alimentation en eau et drainage, Incinérateur, etc.	—

Les installations et équipements nouvellement aménagés dans le nouvel INSP seront exploités et entretenus par l'agence d'exécution, l'INSP. Sur la base du plan élaboré dans le cadre du projet, l'INSP doit prévoir le budget nécessaire et le personnel tel que les chercheurs, les techniciens de laboratoire et les assistants, et établir une méthode d'exploitation et d'entretien pour la nouvelle installation. En particulier, il y a un grand besoin de traitement approprié des déchets générés dans le nouvel INSP. Les directives et les procédures d'opérations standards (ci-après dénommées les « POS ») pour le traitement des déchets infectieux qui sont

actuellement en vigueur dans les laboratoires existants ont été développées en 2019 par le responsable de biosécurité de l'INSP et approuvées par son directeur général. Cependant, leur contenu se limite à indiquer la direction pour le traitement des déchets infectieux, et ne montre pas les mouvements/manipulations spécifiques de chaque membre du personnel. Il est donc indispensable de faire des ajouts ou des corrections importantes pour que les POS soient cohérentes avec le nouvel INSP, tout en tenant compte de l'impact environnemental des déchets des laboratoires de chimie pharmaceutique et de toxicologie qui seront nouvellement créés.

Dans le cadre du projet, l'INSP a adressé une requête d'assistance technique concernant le traitement des déchets infectieux et de ceux ayant un impact environnemental générés par l'exploitation des installations et équipements nouvellement aménagés. L'assistance technique à travers cette composante soft sera efficace pour promouvoir une utilisation appropriée et optimale de ces installations et équipements.

2. Objectif de la composante soft

L'objectif de cette composante soft est le suivant.

I. Le traitement des déchets est correctement effectué dans l'INSP.

3. Résultats de la composante soft

Les résultats directs attendus de la mise en œuvre de cette composante soft sont les suivants.

I. Les procédures standard d'opération pour le traitement des déchets sont établies dans l'INSP.

(a) Les POS pour le traitement des déchets infectieux sont élaborées.

(b) Les POS pour le traitement des déchets ayant un impact environnemental sont élaborées.

(c) Les chercheurs, les techniciens de laboratoire et les assistants obtiennent des connaissances sur les procédures appropriées de traitement des déchets.

4. Comment vérifier la réalisation des résultats

Les résultats de cette composante soft et la méthode de leur vérification sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2 Résultats et méthode de vérification

Objectif	Élément de résultat		Élément de vérification	Méthode de vérification
	Domaine	Résultats		
Le traitement des déchets est correctement effectué dans l'INSP.	***Les procédures standard d'opération pour le traitement des déchets sont établies dans l'INSP.***	(a) Les POS pour le traitement des déchets infectieux sont élaborées.	Les directives techniques/POS plus détaillées pour le traitement des déchets sont élaborées sur la base des directives et POS simples déjà élaborées.	Confirmation du contenu des directives techniques/POS sur le traitement des déchets par les experts de composante soft.
		(b) Les POS pour le traitement des déchets ayant un impact environnemental sont élaborées.		
		(c) Les chercheurs, les techniciens de laboratoire et les assistants obtiennent des connaissances sur les procédures appropriées de traitement des déchets.	Mener une formation pratique sur le traitement des déchets à l'aide des directives techniques/POS pour le traitement des déchets, et vérifier le niveau de compréhension de la formation.	Mise en œuvre par les experts de composante soft de la formation pratique des SOP et de l'examen pratique à l'oral.

5. Activités de la composante soft (intrants)

Les activités (intrants) pour atteindre chaque résultat sont les suivantes.

(1) Plan d'activités

Le plan d'activités de cette composante soft est présenté dans les Tableaux 3 et 4. Les POS pour le traitement des déchets infectieux étant un règlement intérieur de l'INSP, son directeur général est habilité à les approuver. Cette composante soft vise donc à obtenir l'approbation et la signature du directeur général, et à signaler au responsable de l'environnement du ministère de la Santé.

Tableau 3 Plan d'activités par résultat

Élément de résultat		Élément d'activité	Services et personnes cibles
Domaine	**Résultats**		
Les procédures standard d'opération pour le traitement des déchets sont établies dans l'INSP.	(a) Les POS pour le traitement des déchets infectieux sont élaborées.	Les directives techniques/POS plus détaillées pour le traitement des déchets sont élaborées sur la base des directives et POS simples déjà élaborées. Les POS (ébauche) seront modifiées et finalisées en Guinée pour obtenir l'approbation de l'INSP et en faire rapport au ministère de la Santé.	Direction générale de l'INSP (responsable du contrôle des infections, responsable de la gestion des déchets, responsable de l'incinérateur) 3 personnes prévues ; Laboratoire national de santé publique (chef de département, responsable du contrôle des infections, responsable de la gestion des déchets dans chaque laboratoire) 14 personnes sont prévues ; Chimie pharmaceutique et toxicologie (chef de département, responsable de la gestion des déchets dans chaque laboratoire) 3 personnes prévues.
	(b) Les POS pour le traitement des déchets ayant un impact environnemental sont élaborées.		
	(c) Les chercheurs, les techniciens de laboratoire et les assistants obtiennent des connaissances sur les procédures appropriées de traitement des déchets.	Mener une formation pratique sur le traitement des déchets à l'aide des directives techniques/POS pour le traitement des déchets.	

Tableau 4 Plan d'activités global

Nombre de jours d'envoi	Expert en traitement des déchets
7 jours au Japon	Élaboration des directives techniques/POS (ébauche) sur le traitement des déchets infectieux et de ceux ayant un impact environnemental Discussions avec le siège de la JICA avant le départ
15 jours en Guinée	Expliquer à l'INSP les POS (ébauche) pour le traitement des déchets infectieux et de ceux ayant un impact environnemental pour obtenir confirmation et approbation de leur contenu, et en faire rapport au ministère de la Santé Une formation pratique sur le traitement des déchets sera dispensée dans le nouvel INSP à l'aide des directives techniques/POS pour le traitement des déchets Briefing et debriefing auprès du bureau de terrain JICA avant et après les activités de la composante soft
3 jours au Japon	Préparation du rapport d'achèvement de la composante soft Compte rendu des activités au siège de la JICA après le retour au Japon

(2) Procédures d'opérations standards (POS) (proposition)

Actuellement, la Guinée dispose de deux documents d'orientation/politique qui servent de base aux POS de gestion des déchets à proposer dans la composante soft : « Ségrégation et élimination des déchets de laboratoires » pour les déchets infectieux, et « Politique pharmaceutique nationale » pour les déchets liés aux produits chimiques, qui expliquent le concept et la vue d'ensemble de la gestion des déchets. Sur la base de ce qui précède, la composante soft prévoit de préparer un document de 30 pages décrivant et illustrant les méthodes spécifiques de traitement des déchets applicables au nouvel INSP, avec lequel le personnel responsable de l'INSP pourra travailler.

Table des matières proposée

- Objectif des POS
- Concept de gestion des déchets infectieux et de ceux ayant un impact environnemental
- Méthode de tri des déchets
- Prétraitement
- Itinéraire de transport des déchets (dans l'INSP)
- Exploitation de l'incinérateur
- Annexes : illustration de chaque étape (guide abrégé comprenant des illustrations à chaque endroit, fiche de travail, etc.)

(3) Intrants

Les experts suivants seront engagés pour réaliser cette composante soft. Le Tableau 5 montre le calendrier de travail de chaque membre pendant la période d'envoi en Guinée.

En raison de la nature spécifique de la vocation de l'INSP, les activités de cette composante soft y compris la formation nécessitent une communication précise entre les experts-formateurs et les personnes à former. D'autre part, comme des termes techniques très difficiles sont fréquemment utilisés, il est prévu d'envoyer un interprète japonais capable de traduire en français et en anglais afin d'assurer un maximum de résultats des activités dans un court laps de temps.

① Expert en traitement des déchets 1 personne

② Interprète (anglais ou japonais vers français) 1 personne

Tableau 5 Calendrier de travail pendant la période d'envoi en Guinée

Nombre de jours d'envoi	Expert en traitement des déchets et interprète
1	Jour de voyage
2	Jour de voyage
3	Réalisation d'une simulation de traitement des déchets à l'INSP Compte rendu au bureau de terrain JICA en Guinée
4	Expliquer à l'INSP les POS (ébauche) et confirmer leur contenu
5	Finaliser les POS et obtenir l'approbation de l'INSP
6	Expliquer et rapporter les POS au ministère de la Santé
7	Préparation à la formation pratique des POS (préparation dans l'INSP)
8	Préparation à la formation (congé)
9	Préparation à la formation (congé)
10	Formation pratique et épreuve pratique des POS à l'INSP
11	Formation pratique et épreuve pratique des POS à l'INSP
12	Récapitulation de la formation et des résultats de l'épreuve pratique à l'INSP
13	Compte rendu à l'INSP, au Ministère de la Santé et au bureau de terrain JICA en Guinée
14	Jour de voyage
15	Jour de voyage

6. Comment obtenir des ressources de mise en œuvre de la composante soft

Lors de la mise en œuvre de cette composante soft, il est prévu que le consultant dépêchera en Guinée un expert japonais qui comprend la philosophie de conception de l'ensemble de l'installation du projet ainsi que la méthode de traitement des déchets de l'INSP pour donner une formation pratique.

7. Calendrier de mise en œuvre de la composante soft

La Figure 1 montre le calendrier de mise en œuvre.

Personnes concernées / Rôles	Activité	Travail au Japon						Travail en Guinée						Travail au Japon			Mois-homme (※)
		Semaine 1			Semaine 2			Semaine 3			Semaine 4			Semaine 5			
Consultant japonais Traitement des déchets	Élaboration des Directives techniques pour le traitement des déchets																1,00
	Élaboration des POS pour le traitement des déchets (proposition)																
	Consultation avec le siège de la JICA																
	Explication des POS pour le traitement des déchets (proposition)																
	Finalisation et validation des POS pour le traitement des déchets																

	Formation pratique des POS pour le traitement des déchets																
	Récapitulation de la formation sur le traitement des déchets																
	Préparation du rapport d'achèvement de la composante soft																
	Rapport au siège de la JICA																
Guinée INSP	Sélection et désignation des participants à la formation																
	Explication et rapport au Ministère de la Santé sur les POS pour le traitement des déchets																
	Participation à la formation pratique sur les POS pour le traitement des déchets																

※Mois-homme : nombre d'experts japonais et durée de services

Figure-1 Calendrier de mise en œuvre de la composante soft

8. Produits livrables de la composante soft

Les livrables de cette composante soft sont prévus comme suit.

① Rapport d'achèvement de la composante soft (japonais, français)

② Directives techniques/POS pour le traitement des déchets (anglais, français)

9. Coût approximatif de la composante soft

Tableau 6 Coût approximatif de la composante soft

Le coût est confidential

10. Engagements de l'agence d'exécution du pays bénéficiaire

L'INSP sélectionnera et nommera les membres cibles de composante soft tout en embauchant de nouveaux employés le cas échéant, et les fera participer à des activités telles que la formation pratique et l'encadrement technique. En outre, l'INSP coopérera à la préparation des POS prévue dans le cadre de cette composante soft, et traitera d'une façon appropriée les déchets à l'aide de ces POS dans le nouvel INSP qui sera aménagé par le présent projet.

11. Suivi et évaluation

Le traitement des déchets est l'une des activités clés du nouvel INSP et un suivi régulier sera effectué par des agents environnementaux du Ministère de la Santé qui visiteront et surveilleront l'institut. Quant à l'évaluation, l'expert japonais qui mettra en œuvre cette composante soft expliquera et fournira des conseils sur les éléments à vérifier*[1] et la méthode d'évaluation*[2] au consultant qui sera envoyé sur le site pour l'inspection des défauts de la nouvelle installation ou l'inspection avant la fin de la période de garantie de l'équipement de laboratoire. Ce consultant envoyé inspectera l'installation et l'équipement et vérifiera la conformité avec les POS au nouvel INSP pour évaluer les résultats de l'encadrement dispensé et la situation de mise en œuvre de cette composante soft. Les résultats de l'évaluation seront communiqués à l'INSP et au Ministère de la Santé, et des recommandations seront formulées pour la poursuite de la mise en œuvre et du suivi des activités appropriées de traitement des déchets.

*[1] Éléments à vérifier : Points essentiels du traitement des déchets à inclure dans les POS (par exemple, les points permettant de faire comprendre l'importance du traitement des déchets, l'utilisation ou non de sacs à déchets désignés, les méthodes de tri, les itinéraires de transport des déchets, les méthodes de traitement intermédiaire et final, etc.)

*[2] Méthode d'évaluation : il est prévu d'utiliser la « fiche d'évaluation des opérations de traitement des déchets » figurant dans les POS

6. Plan de conception sommaire

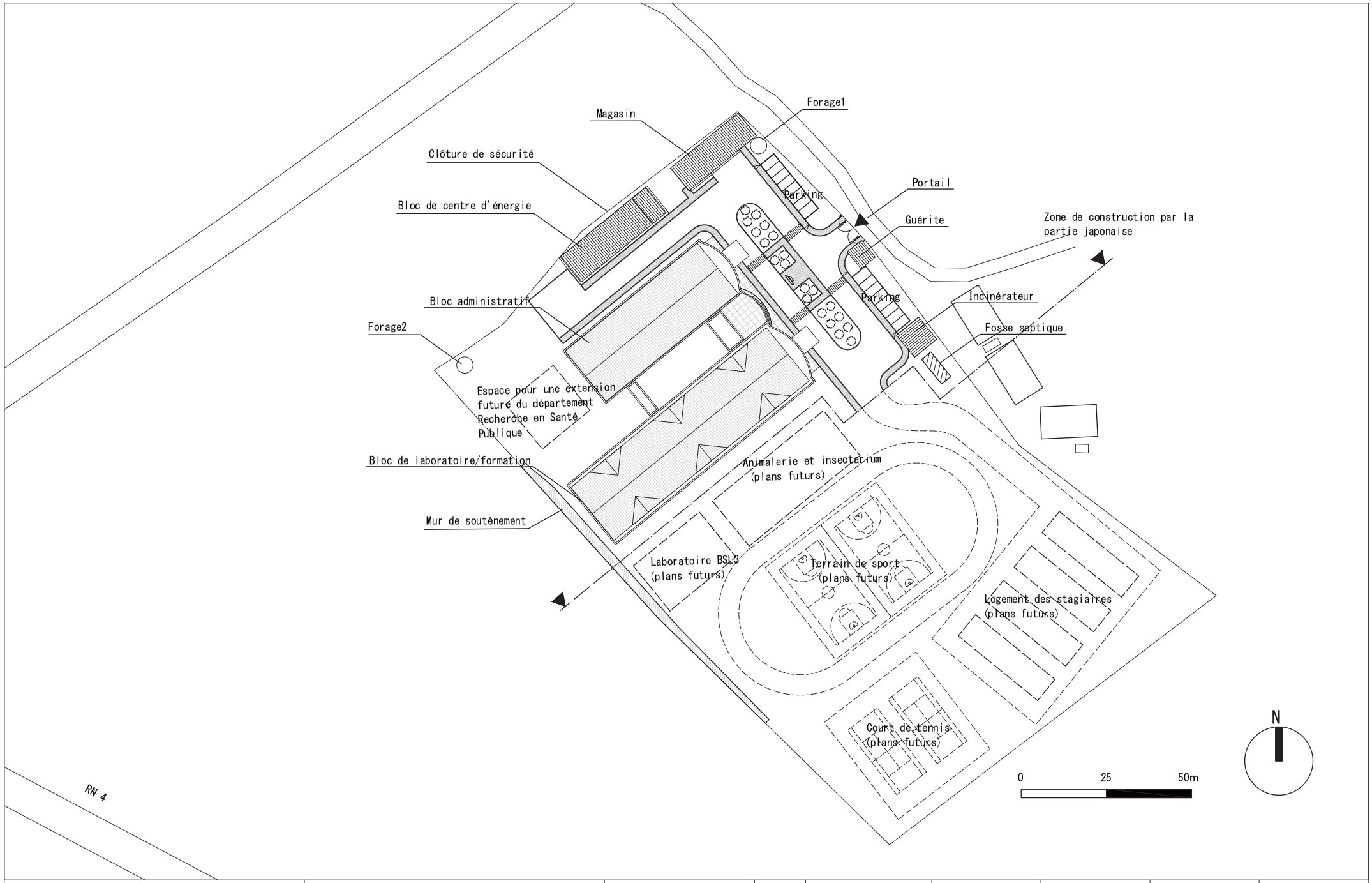

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÈRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Plan d'aménagement	1:1,000	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-001

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects
AZUSA SEKKEI
BINKO INTERNATIONAL LTD.

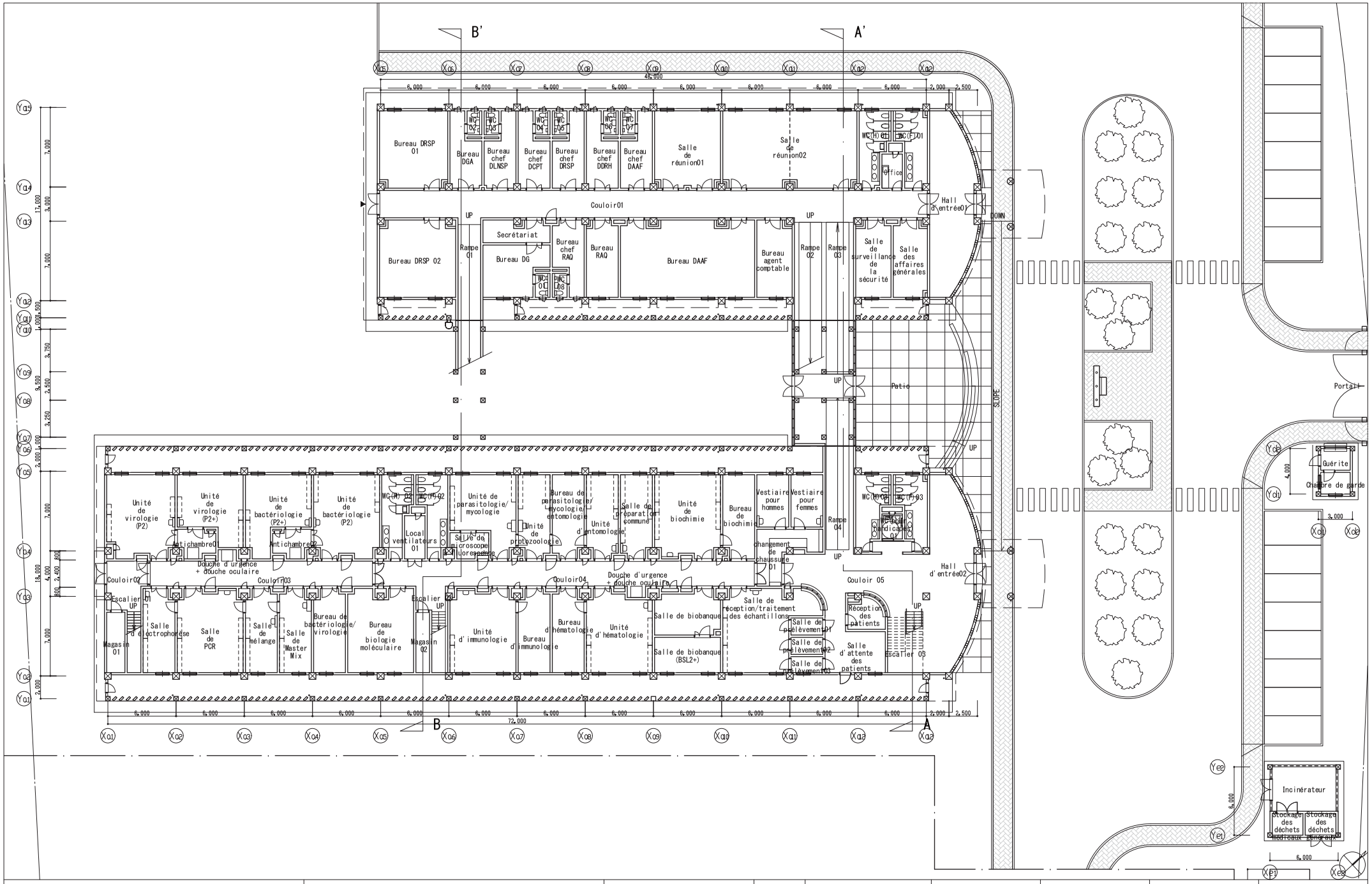

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÉRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Bloc administratif, Bloc de laboratoire/formation Plan d'étage - RDC	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-002

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects

AZUSA SEKKEI Architects, Engineers & Consultants

BINKO INTERNATIONAL LTD.

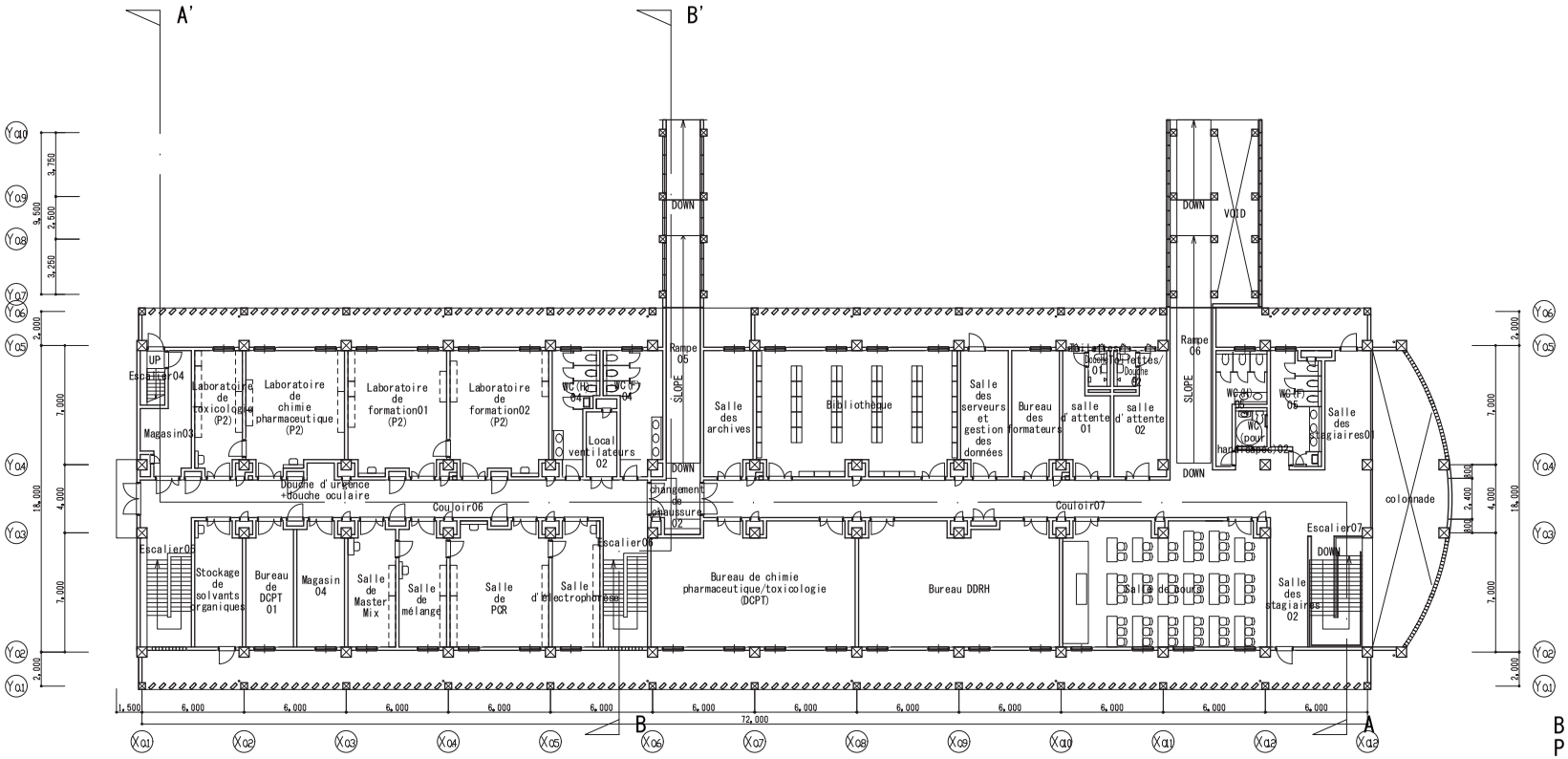

Bloc de laboratoire/formation
Plan d'étage - 1er étage

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÉRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Bloc de laboratoire/formation Plan d'étage - 1er étage	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-003

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects
AZUSA SEKKEI
BINKO INTERNATIONAL LTD.

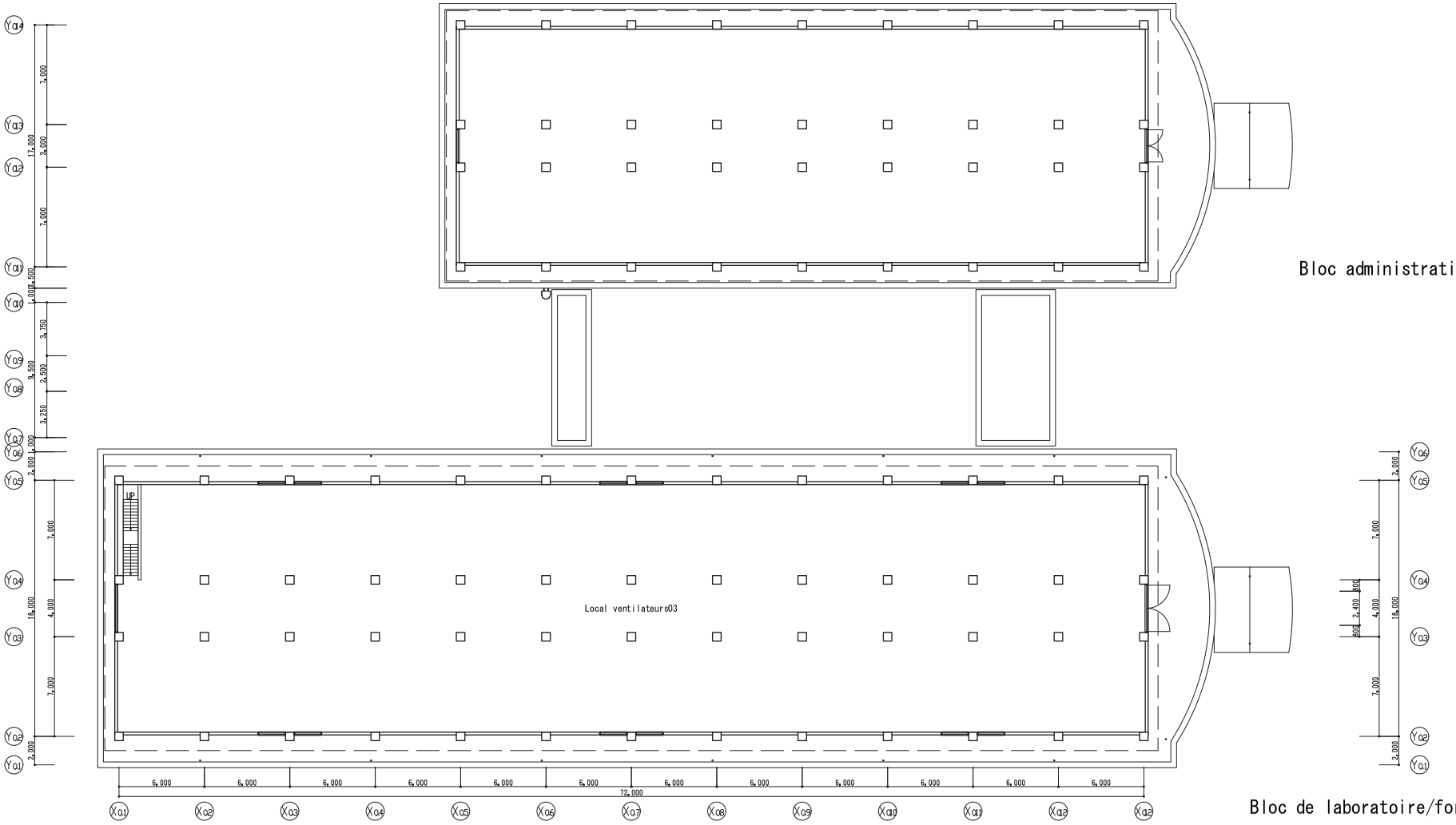

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTé PUBLIQUE (INSP) EN RéPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTéRE DE LA SANTé INSITUT NATIONAL DE LA SANTé PUBLIQUE (INSP)	Bloc administratif, Bloc de laboratoire/ formation Plan d'étage- dernier étage	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-004

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects

AZUSA SEKKEI Architects, Engineers & Consultants

BINKO INTERNATIONAL LTD.

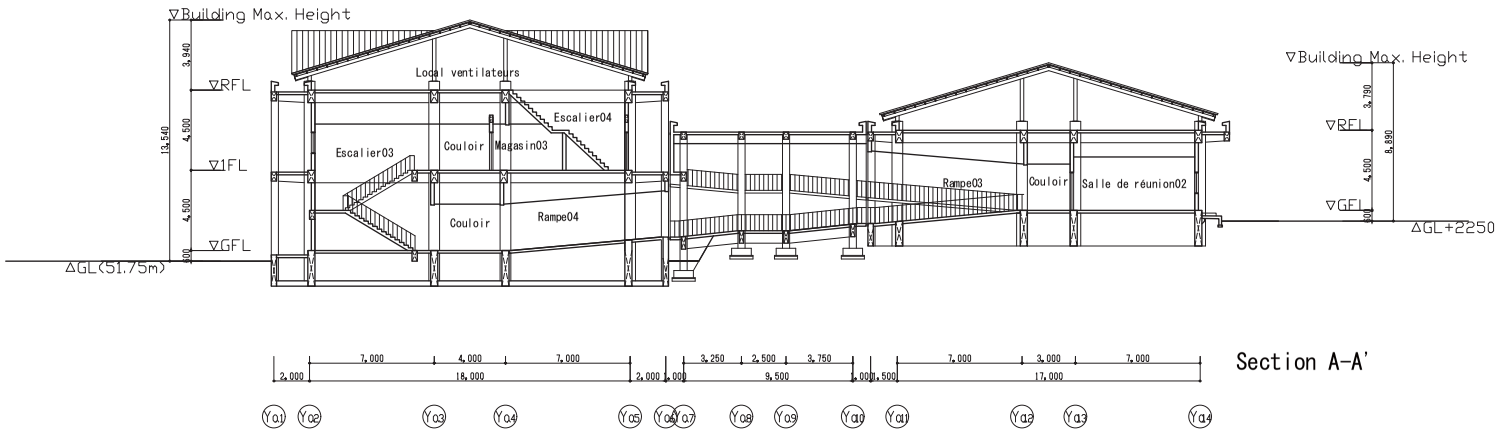

Section A-A'

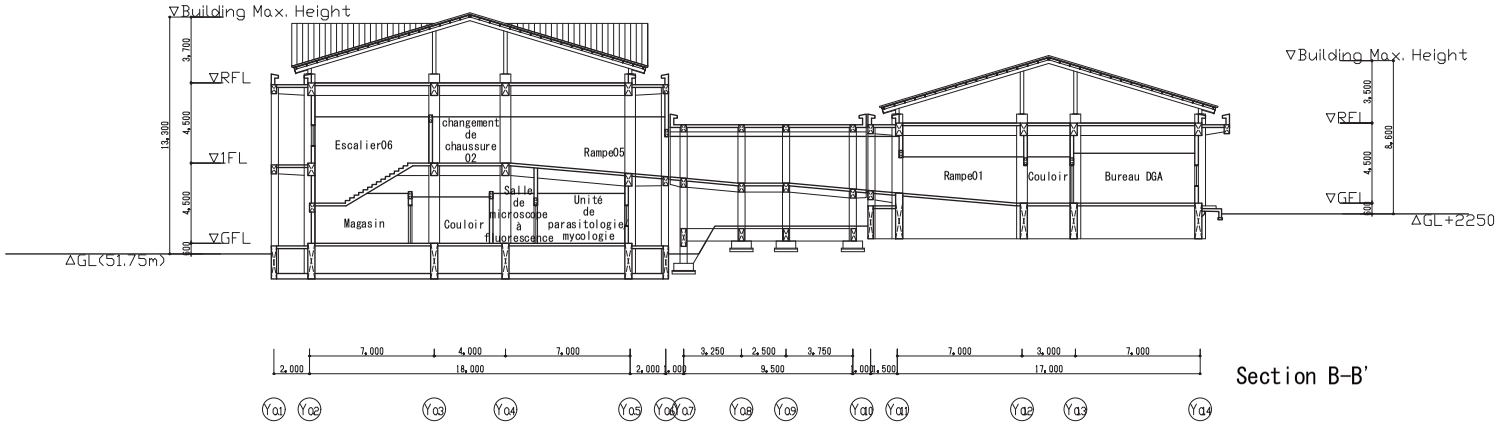

Section B-B'

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÉRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Bloc administratif, Bloc de laboratoire/formation Section	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-005

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects
AZUSA SEKKEI
BINKO INTERNATIONAL LTD.

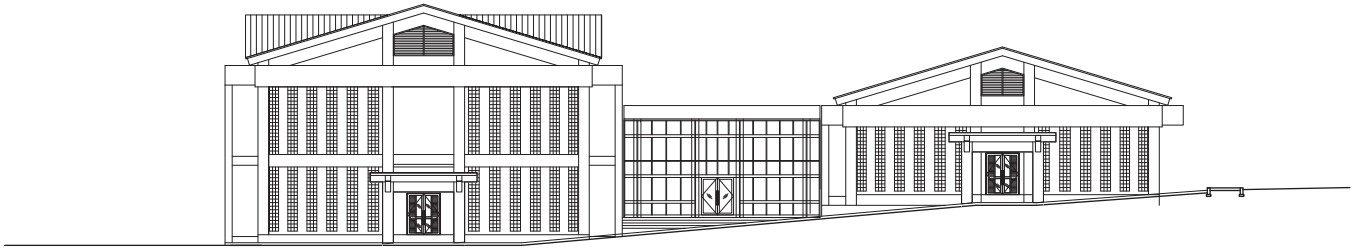

Élévation Nord-Est

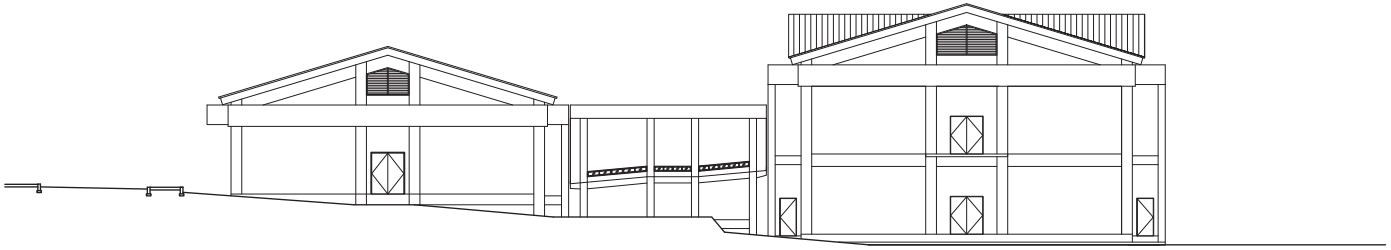

Élévation Sud-Ouest

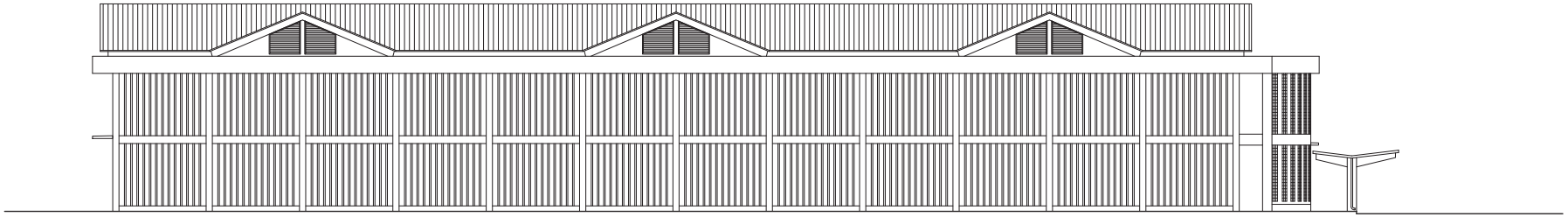

Élévation Sud-Est

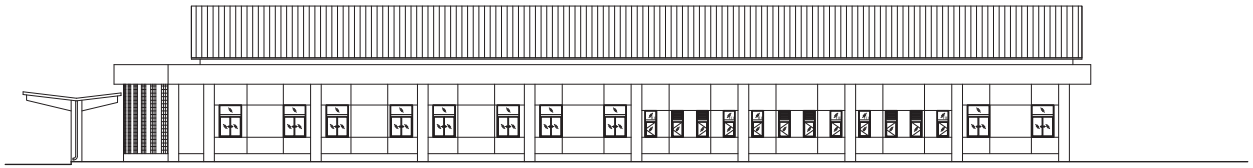

Élévation Nord-Ouest

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÉRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Bloc administratif, Bloc de laboratoire/formation Élévation	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-006

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects

AZUSA SEKKEI Architects, Engineers & Consultants

BINKO INTERNATIONAL LTD.

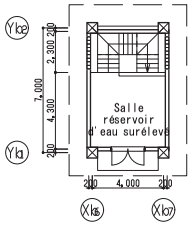

Plan d'étage - 4ème étage

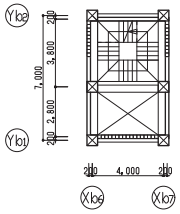

Plan d'étage -
1er étage-3ème étage

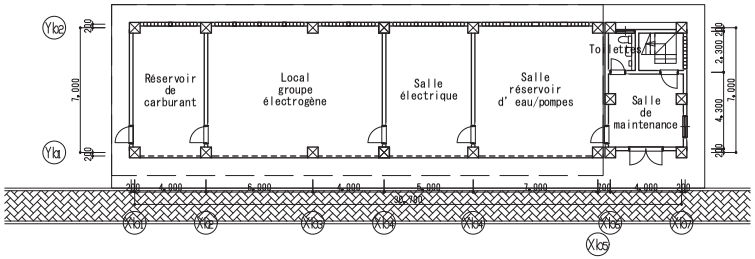

Plan d'étage - RDC

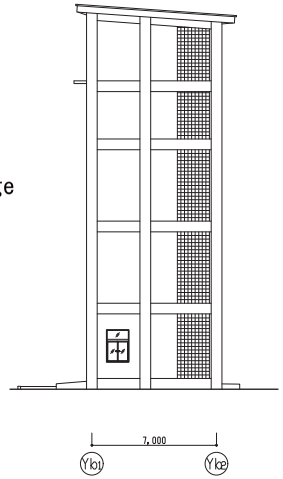

Élévation Nord-Est

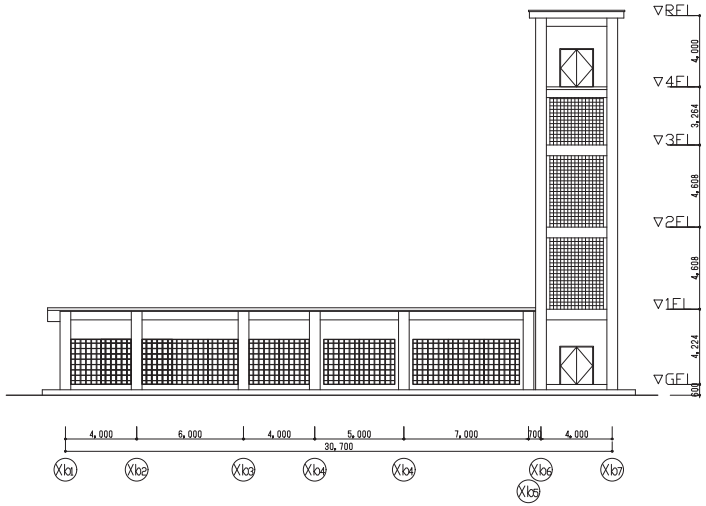

Élévation Sud-Est

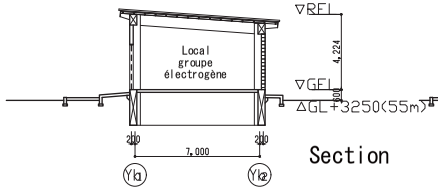

Section

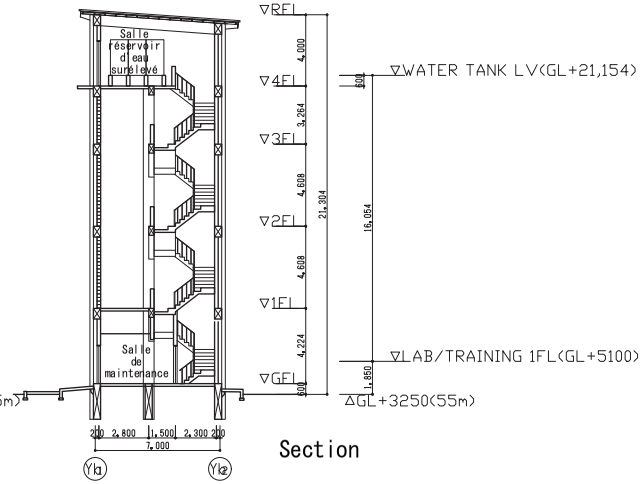

Section

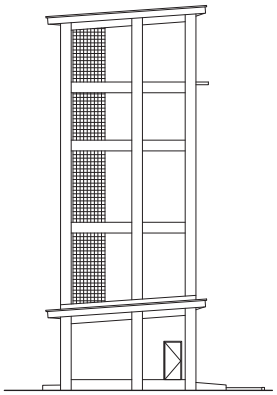

Élévation Sud-Ouest

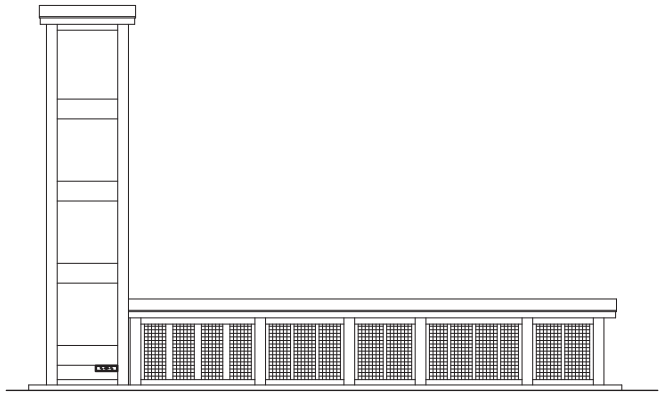

Élévation Nord-Ouest

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÉRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Bloc de centre d'énergie Plan d'étage, Élévation, Section	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-007

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects — AZUSA SEKKEI — BINKO INTERNATIONAL LTD.

Magasin

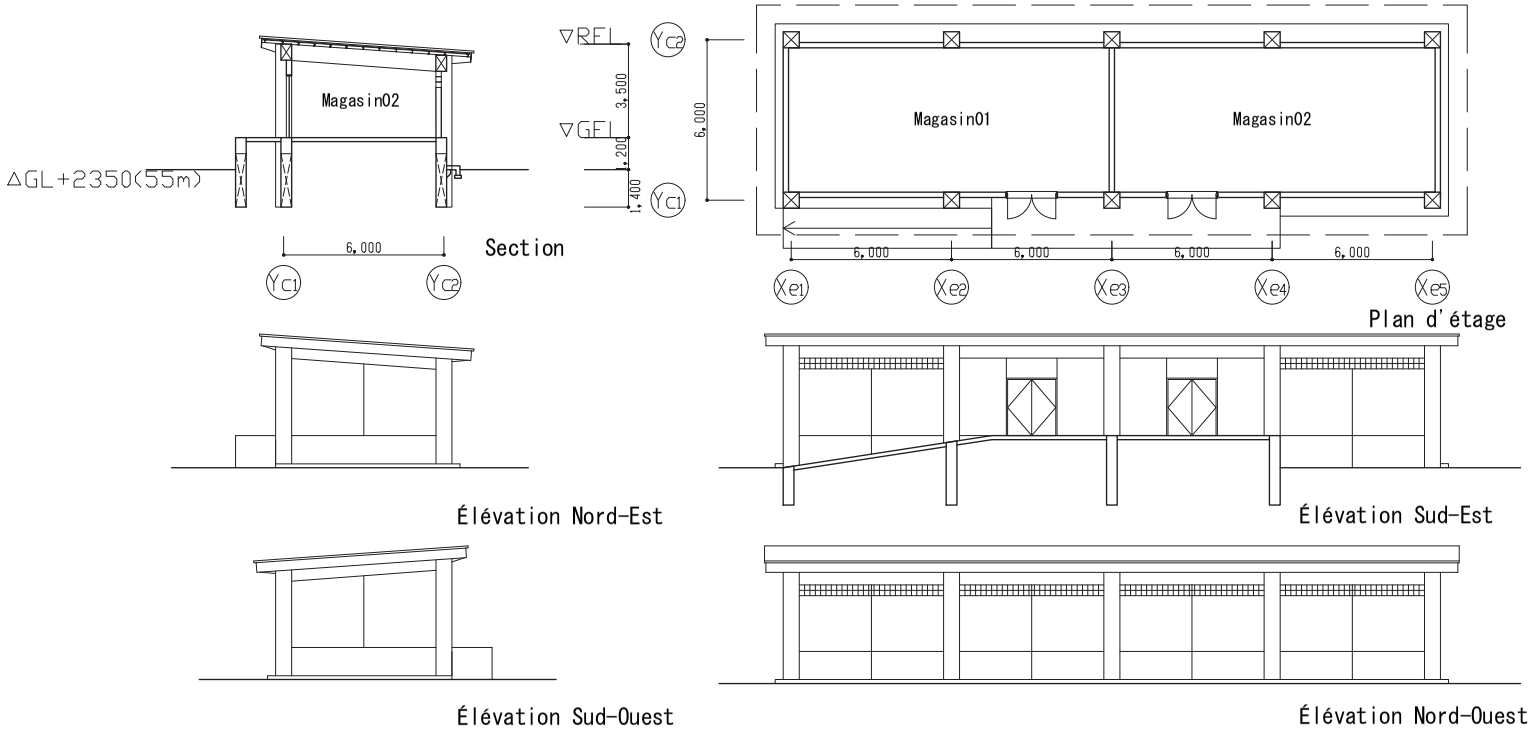

Guérite

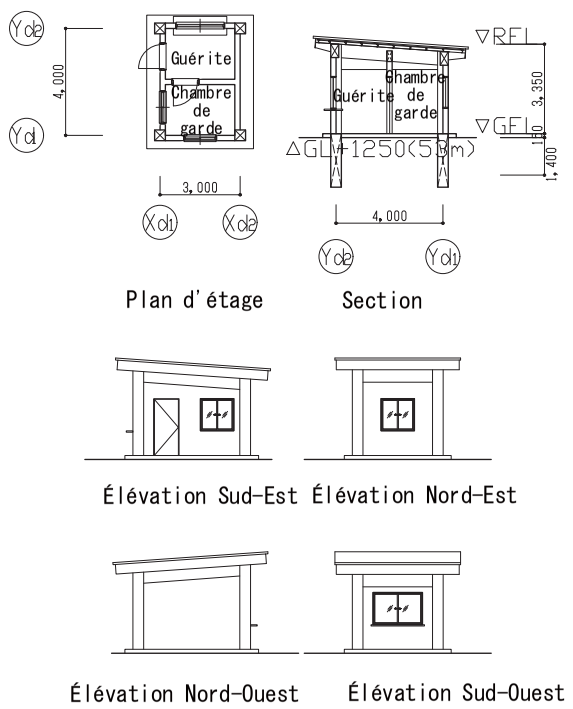

Incinérateur

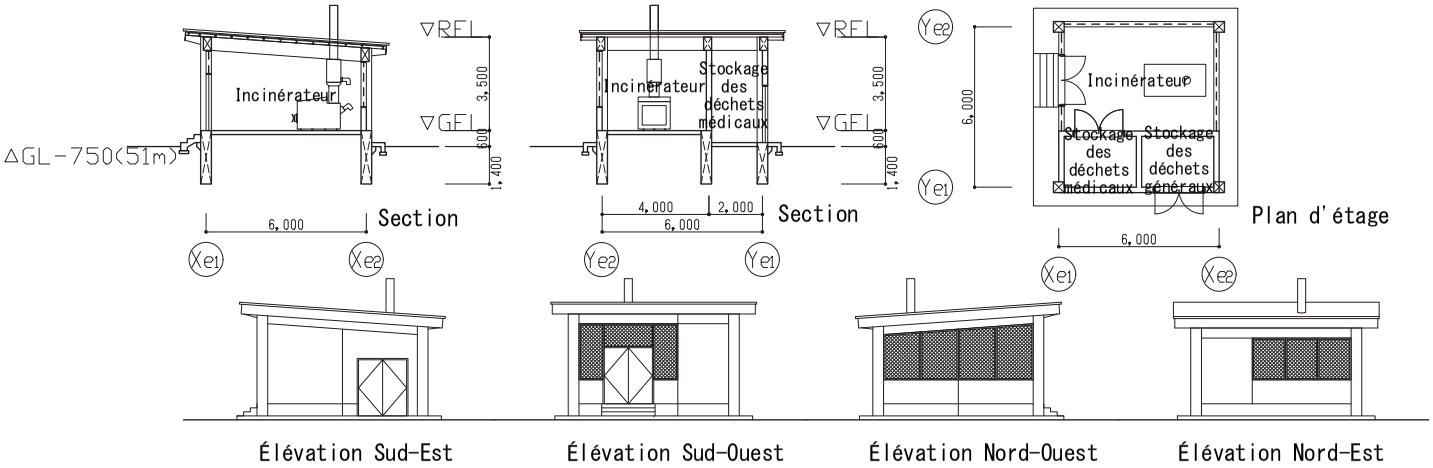

Auvent porte d'entrée

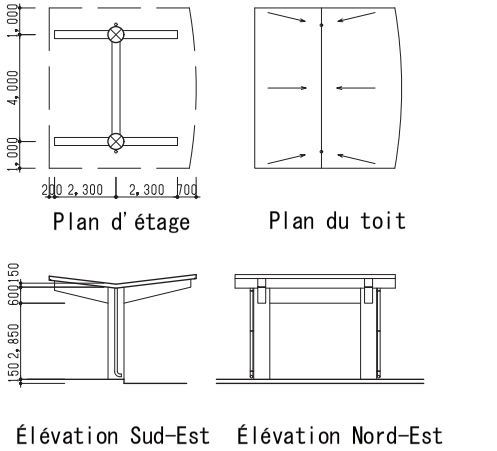

PROJECT NAME	EXECUTING AGENCY	TITLE	SCALE	DATE	DESIGNED	CHECKED	APPROVED	DWG NO :
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP) EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE	MINISTÈRE DE LA SANTÉ INSITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)	Annexe Plan d'étage, Élévation, Section	1:300	AUG. 2020	Y. MATSUMOTO			A-008

YACHIYO ENGINEERING CO., LTD. Consulting Engineers & Architects — AZUSA SEKKEI — BINKO INTERNATIONAL LTD.

7. Carte topographique des site de construction

Area: KAKHOULIMAYAH/ COYAH

Representative:.....

Type of study plan:.....

Surface=2 ha 87a 87 ca

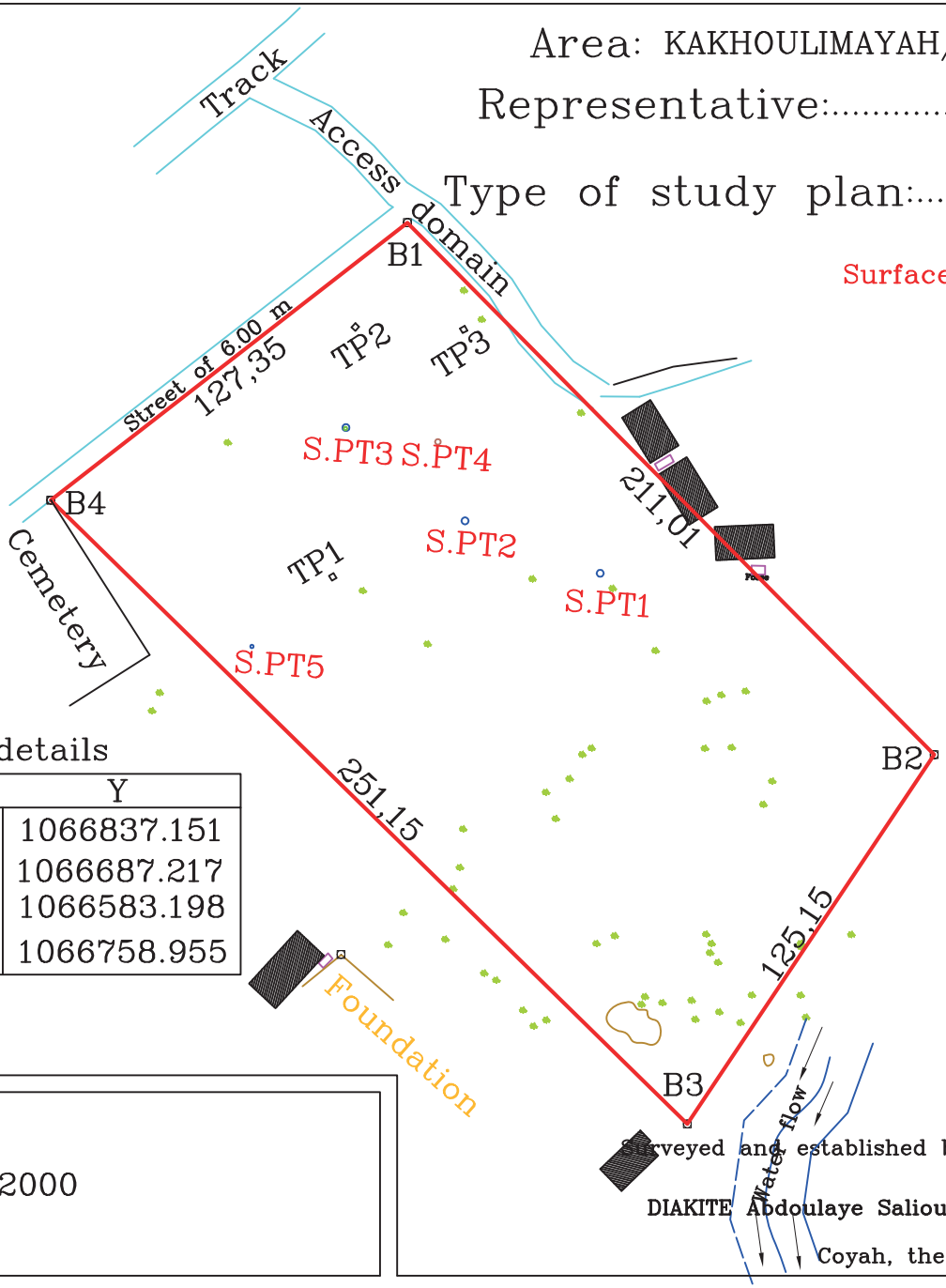

List of details

N0	X	Y
B1	682704.790	1066837.151
B2	682853.271	1066687.217
B3	682783.679	1066583.198
B4	682604.274	1066758.955

Légende:

- Domain boundary
- Vegetation
- Building
- Water flow
- Excavation
- Tack
- Septic tank

Scale: 1/2000

Surveyed and established by geometer –Topographe

DIAKITE Abdoulaye Saliou.....

Coyah, the.....

Area: KAKHOULIMAYAH/ COYAH

Representative:.....

Type of study plan:.....

Surface= 2ha 87a 87ca

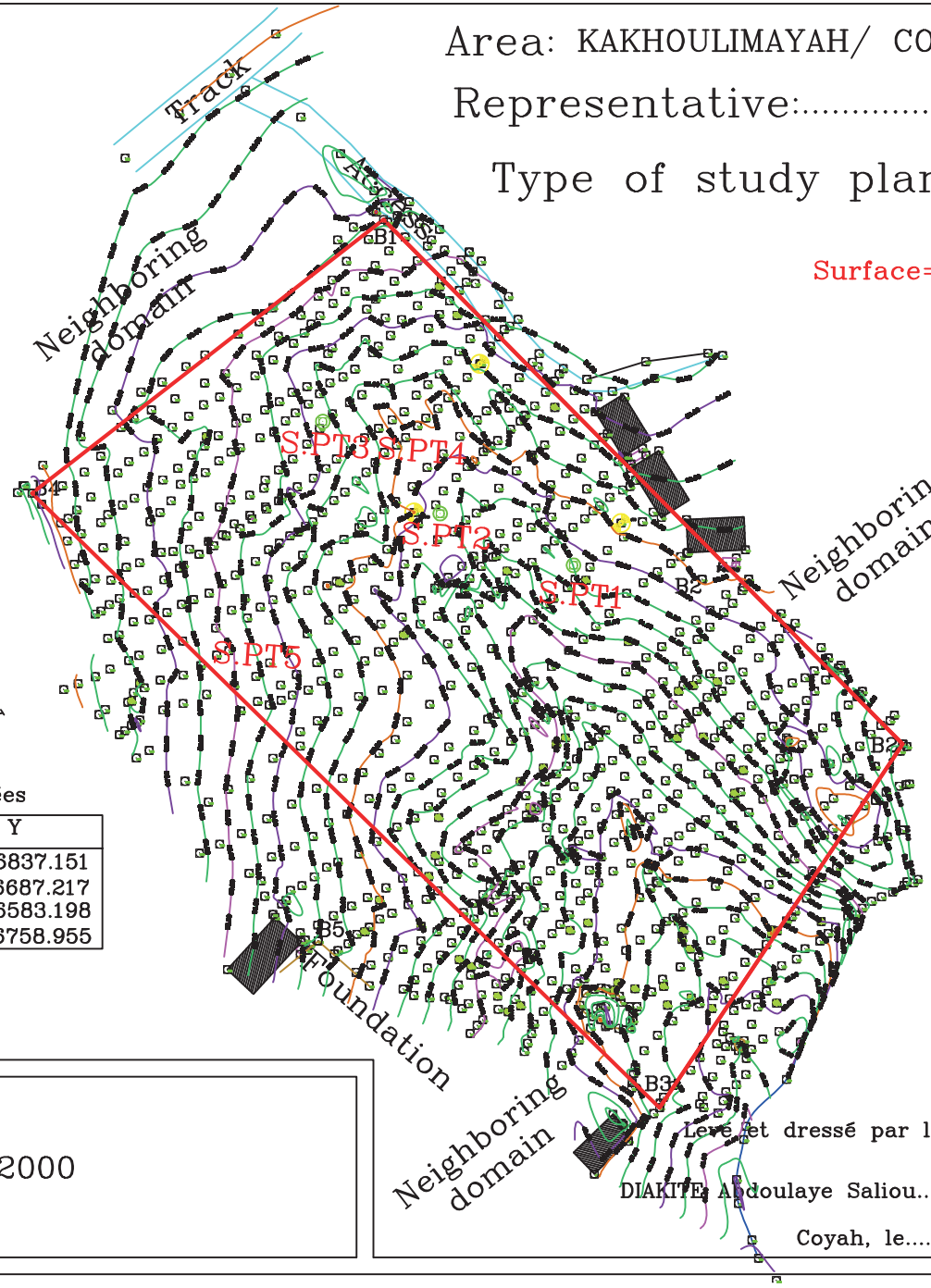

Liste des Coordonnées

NO	X	Y
B1	682704.790	1066837.151
B2	682853.271	1066687.217
B3	682783.679	1066583.198
B4	682604.274	1066758.955

Legend:

- Domain boundary
- Vegetation
- Building
- Water flow
- Excavation
- Tack
- Septic tank

Echelle: 1/2000

Levé et dressé par le Géomètre-Topographe

DIAKITE Abdoulaye Saliou.....

Coyah, le.....

8. Résultats de l’étude des sols / géologique / de qualité de l’eau des forage à proximité

LABOTECH SARLU
Lambanyi Conakry
Tél : +224 669 33 31 71
+224 624 38 94 36
Email : labotech.sarl02@gmail.com

CAAT

CONSTRUCTION OF A NATIONAL INSTITUTE OF PUBLIC HEALTH IN KAKOULIMAYAH

GEOTECHNICAL STUDY MISSION G1 + G2

LABOTECH-SARLU
Tél: +224 666 21 39 66 / 662 00 68 50
République de Guinée

Document N°1				Affaire N°			
V4	16/04/2020	M.TRAORE				ARD	
V3	11/04/2020	M.TRAORE				ARD	
V2	30/03/2020	M.TRAORE				ARD	
V1	25/02/2020	M.Traoré				ARD	
Index	Date	Editor	Modification	Established by	verified by	External control	Number of pages

SUMMARY

List of tables……3
List of figures……4
1. INTRODUCTION……5
1.1 Context of the study……5
1.2 Technical reference……5
1.3 Geotechnical reconnaissance program……6
2. SITE MORPHOLOGY AND HYDROGEOLOGY……7
2.1 Site morphology……7
2.2 Site hydrogeology……8
3. RESULTS OF GEOTECHNICAL RECOGNITION……9
3.1 Dynamic cone penetration survey (SPT)……9
3.2 Manual Wells……11
3.3 Correlation between in situ and laboratory parameters……13
3.3.1Correlation between the penetration index Nspt and the shear parameters……13
3.3.2 Correlation between the penetration index Nspt and the penetrating peak resistance qc……13
3.3.3 Correlation between the penetration index Nspt and the pressure module Em according to Cassan (1980)……13
4. LABORATORY TESTS……14
4.1 Laboratory testing program……14
4.2 Results of laboratory tests……15
5. INTERPRETATION AND SYNTHESIS OF RESULTS……16
5.1 Geotechnical summary……16
6. POSSIBLE FOUNDATIONS……16
6.1 Presentation of the project……16
6.2 Choice of foundation type:……16
6.3 Calculation of the admissible constraint……17
6.3.1 From standard penetration tests……17
7. CONCLUSION ……17
7.1 Constructive dispositions……18

LIST OF TABLES

TABLE 1: Boring coordinates…….....……..…..6
TABLE 2: Results of the spt1 cone penetration tests.....…..……9
TABLE 3: Results of the spt2 cone penetration tests…….....……10
TABLE 4: Results of the spt3 cone penetration tests...……..……10
TABLE 5: Results of the spt4 cone penetration tests…….....…...11
TABLE 6: Results of the spt5 cone penetration tests……..……....11
TABLE 7: Lithological section of the pt1 well….....……..…….....12
TABLE 8: Lithological section of the pt2 well.....……..….....12
TABLE 9: Lithological section of the pt3 well…….....…….....12
TABLE 10: Correlation between n-spt and qc……..….....13
TABLE 11: Table of laboratory tests……..…….....14
TABLE 12: Results of laboratory tests……....……15
TABLE 13: Summary of the results of the oedometric laboratory tests.....…….……..…..15
TABLE 14 Results of the lift tests…….....…….…....16

LIST OF FIGURES

FIGURE 1: Boring Location Plan.....;.....7
FIGURE 2: Spt And Manual Boring Workshops.....…….....7
FIGURE 3: Illustrative Photo Around the Site.....……...8

LIST OF ANNEXES

ANNEXE 1: Establishment Of The Borings……..…….20
ANNEXE 2: Spt Drilling Section..…….…….21
ANNEXE 3: Laboratory Test Results……..……..22
ANNEXE 4: Photographs During Work for Each Test Well. Cross Section of the Test Pit…..23
ANNEXE 5: Photographs During the Works at Each Survey Site…….24
ANNEXE 6: Photograph of Soil Sampling at Each Survey Site……25
ANNEXE 7: Photographs Of Indoor Soil Test Samples (E1 to E15)……..……..26
ANNEXE 8: Histogram of Changes of Water Level…….…….27
ANNEXE 9: Photograph During Indoor Soil Test (Representative Only)…….28

1 INTRODUCTION

1.1 Context of the study

At the request and on behalf of CAAT Guinea, LABOTECH SARL carried out a geotechnical study as part of the project to build a National Institute of Public Health in Kakoulimayah in the prefecture of Coyah.

The services requested, in accordance with the standardized classification of geotechnical missions NF P 94-500 revised in November 2013, fall under a geotechnical investigation mission G1 + G2 and include specifically for the service:

- Make a documentary survey on the geotechnical framework of the site and the existence of neighbors with a visit to the site and the surroundings;
- Carry out the geotechnical investigation program defined with the client and exploit the results;
- Provide a report giving for the site studied a preliminary geological model, the main geotechnical characteristics, the possible level of the water table and a first identification of major geotechnical risks;
- Define the possible foundations for structures to be built (type, anchorage depth, estimation of admissible stresses and settlements, etc.).

The limits of the mission

The character of this study is strictly geotechnical. However, no analysis of the hazards (hydrological and flood, seismic, environmental and historical) of the site has been carried out. Any information given in the context of this report on these hazards emerges from an observation during our presence on the site, the results of the work covered by the study program carried out or the existing documentation on the site. Any additional or more detailed need for the identification and control of these hazards must be the subject of a specific additional study to be adapted as required.

Aspects linked to the search for possible pollution or to the characterization of buried structures and the impact of archaeological remains and excavations are excluded. The study of the overall stability of the site for a possible rupture under large circular sliding or not is not part of this file.

1.2 Technical reference

Baseline used in the context of pre-sizing of structures:

<u>Engineering</u>:

- NF P 94 - 500 of November 30, 2013: Geotechnical engineering missions: Classification and specifications;
- Eurocode 7 NF P 94 - 261: Calculation of surface foundations;
- DTU 13.12: Calculation of surface foundations;
- Eurocode 7 NF P 94 - 262: Calculation of deep foundations;
- DTU 13.2: Calculation of deep foundations;

- Corpus of French standards concerning laboratory tests and in situ boring and drilling.

In-situ:

- Core drilling according to standard NF-EN-ISO-22475-1.
- SPT dynamic penetration boreholes according to standard NFP94 - 116 or NF EN ISO 22 476-3.

Laboratory tests:

- NF P 94-056 - Particle size analysis - by dry sieving after washing
- NF P 94-051 - Atterberg limits
- NF P 94 050 - Natural water content by steaming
- NF P 94-053 – Density
- N F P 94 054 - Specific weight
- XP P 94-090-1 - Odometric test
- NF EN 934 - 2 - Analysis of water
- NF P 03 – 100 – Analysis of a soil

1.3 Geotechnical reconnaissance program

LABOTECH had to carry out the following in-situ boring program defined with the client:

- Three (03) manual borings up to 2 m deep;
- - Five (05) SPT soundings up to 25 m deep or rebuff with SPT test every 1.5 m and sampling;
- - Laboratory tests.

This report concerns the boring only carried out at this stage: SPT1, SPT2, SPT3, SPT4, SPT5, PT1, PT2 and PT3.

The coordinates of the boring points are presented in the table below:

Boring type	Boring	X	Y	Z
Manual boring	PT1	682 671	1 066 744	52,719
	PT2	682 681	1 066 801	52,885
	PT3	682 722	1 066 800	53,019
SPT boring	SPT1	682 752	1 066 741	51,717
	SPT2	682 648	1 066 735	51,889
	SPT3	682 678	1 066 772	53,920
	SPT4	682 706	1 066 762	53,649
	SPT5	682 649	1 066 771	52,520

Table 1 : Boring coordinates

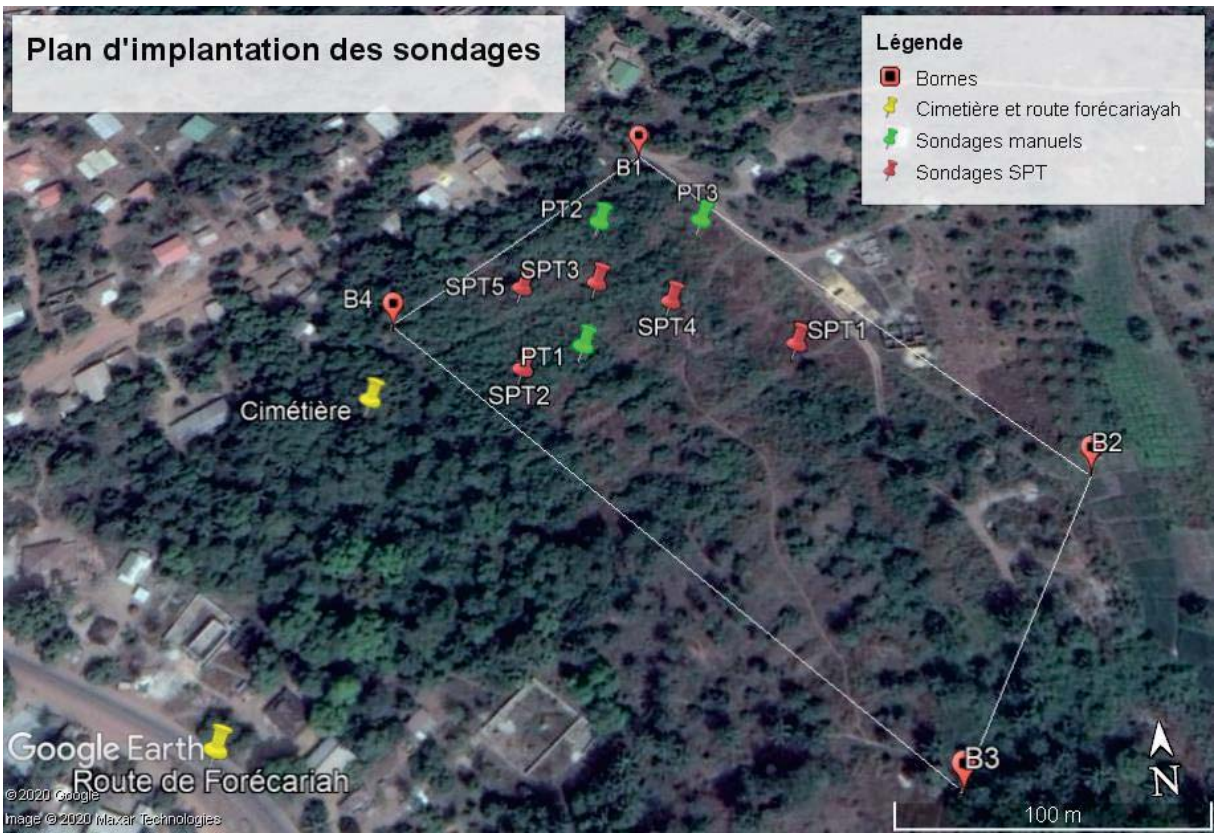

Figure 1: Boring location plan

2 SITE MORPHOLOGY AND HYDROGEOLOGY

2.1 Site morphology

The site is relatively flat with low to medium soils with good bearing capacity on the surface.

Figure 2: SPT and Manual Boring Workshops

2.2 Site hydrogeology

The site is relatively flat covered by shrubs and grasses, the water level is located at a depth more than 10 m below the ground.

Figure 3 : Illustrative photo around the site

3 RESULTS OF GEOTECHNICAL RECOGNITION

3.1 Dynamic cone penetration survey (SPT)

The SPT test consists in driving into the ground, by threshing, a split cone, of standardized design and dimensions, inside a borehole previously carried out using a rotary drill equipped with a tricone bit. 2½ in. In diameter. The drilling was carried out by rotation and washing. The operation is carried out in successive passes of 450.0 mm of cone penetration, using a hammer weighing 63.50 g (140.0 lbs) and falling in free fall from a height of 760.0 mm (30.0 in) onto the head of a drill string. The number of strokes for each 150.0 mm depression is measured; the SPT value (index N) is the number of strokes that hit the last 300 millimeters of the core barrel. This index allows the estimation of the compactness or the consistency of the soils crossed. The split sampler used has an outside diameter of 51.0 mm and does not have a jacket inside. The standard penetration tests were carried out using an automatic hammer, providing an effective energy to the drill string of about 80% of the theoretical potential free fall energy. The SPT test is carried out at regular intervals of 1.50 meters.
This test, carried out in accordance with standard ASTM-D-1686 (equivalent French standard NF P 94-116), makes it possible, on the one hand, to trace the penetration profile (SPT index as a function of depth) and, on the other hand part, to provide information on the nature of the soil and to take reworked soil samples intended for carrying out physical tests in laboratory.

Holes SPT1, SPT2, SPT3, SPT4 and SPT5 reached depths of 6 m respectively; 25.5 m; 19.5 m; 25.5 m and 24 m. Tables 2; 3; 4; 5 and 6 following present in a synthetic way the lithological sections of the ground.

The results of the in situ tests are presented in the annex to this report (see Annexes C) in the form of lithological sections accompanied by SPT diagrams. SPT diagrams give the SPT values on the abscissa and the depth expressed in meters on the ordinate. The depths shown in the lithological sections presented are expressed relative to the level of the natural terrain.

Depth (m)	description of the land	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	yellowish gravelly sand	1,5	4	6	9	15
3,0	Fine yellow sand	3,0	6	8	15	23
6,0	hard rock (sandstone)					

Table 2: Results of the SPT1 cone penetration tests.

Depth (m)	Description of the land	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Blackish sand	1,5	3	8	10	18
3,0	Blackish sand	3,0	4	5	9	14
4,5	Fine grayish clay sand	4,5	7	6	15	21
6,5	Brown sand	6,0	6	6	17	23
7,5	Brown sand	7,5	4	7	10	17
9,0	Reddish sand	9,0	5	8	9	16
10,5	Yellowish gravelly sand	10,5	6	8	15	23
12,0	Very compact gray reddish sand	12,0	5	8	13	21
13,5	Very compact grayish yellow sand	13,5	4	6	9	15
15,0	Yellowish sand with gravels	15,0	5	6	9	15
16,5	Reddish yellow sandy clay with gravel	16,5	3	6	11	17
18,0	Reddish yellow sandy clay with a few gravel	18,0	7	9	70	19
19,5	Medium sand yellowish coarse	19,5	3	12	15	17
21,0	Medium sand yellowish coarse	21,0	7	21	33	54
22,5	Medium sand yellowish coarse	22,5	11	19	23	42
24,0	Medium sand yellowish coarse	24,0	8	24	34	58
25,5	Medium sand yellowish coarse	25,5	14	15	36	51

Table 3: Results of the SPT2 cone penetration tests

Depth (m)	Description of the land	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Gravelly sand	1,5	6	8	15	23
3,0	Gravelly sand	3,0	5	8	13	21
4,5	Medium brownish sand	4,5	7	9	10	19
6,0	Grayish yellow clay sand	6,0	5	6	7	13
7,5	Gravelly silty sand	7,5	8	7	13	20
9,0	Rigid silt of reddish color	9,0	3	12	15	27
10,5	Rigid silt of reddish color	10,5	5	6	9	15
12,0	Fine yellowish sand	12,0	4	7	8	15
13,5	Fine yellowish sand	13,5	3	9	12	21
15,0	Fine yellowish sand	15,0	6	8	11	19
16,5	Fine yellowish sand	16,5	4	8	10	18
18,0	Yellowish slightly fine clayey sand	18,0	6	8	11	19
19,5	Yellowish slightly fine clayey sand	19,5	7	11	15	26

Table 4: Results of the SPT3 cone penetration tests

Depth (m)	Description of the land	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Very fine reddish compact sand	1,5	4	9	11	20
3,0	very fine reddish compact sand	3,0	5	7	8	15
4,5	very fine reddish compact sand	4,5	5	6	8	13
6,0	Yellowish clay	6,0	5	5	5	10
7,5	Yellowish clay sand	7,5	3	8	10	18
9,0	Grayish brown sandy clay	9,0	6	8	13	21
10,5	Reddish gray sandy clay	10,5	9	17	13	30
12,0	Slightly elastic gray reddish clay	12,0	4	7	8	15
13,5	Less sandy compact yellowish gray clay	13,5	5	9	12	21
15,0	Fine yellowish sand	15,5	5	9	13	32
16,5	Fine yellowish sand	16,5	3	9	12	21
18,0	Yellowish fine slightly clayey sand	18,0	6	5	7	12
19,5	Medium reddish less clayed sand	19,5	6	8	11	19
21,0	Medium reddish less clayed sand	21,0	5	7	6	13
22,5	Very compact yellowish sand	22,5	11	18	22	40
24,0	Very compact yellowish sand	24,0	13	23	34	57
25,5	Very compact yellowish sand	25,5	7	21	33	54

Table 5: Results of the SPT4 cone penetration tests

Depth (m)	Description of the land	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Reddish gravelly sand	1,5	4	5	7	12
3,0	Reddish gravelly sand	3,0	3	6	9	15
4,5	Reddish fine sand	4,5	7	8	12	20
6,0	Reddish fine sand	6,0	5	7	15	22
7,5	Brown sand	7,5	4	7	10	17
9,0	Reddish sand	9,0	6	9	11	20
10,5	Yellowish gravel sand	10,5	6	8	15	23
12,0	Very compact gray reddish sand	12,0	3	7	17	24
13,5	Very compact yellow grayish sand	13,5	4	6	8	14
15,0	Yellowish sand with gravels	15,0	5	7	9	16
16,5	Reddish sand with gravels	16,5	6	8	15	23
18,0	Reddish sand with some gravels	18,0	5	8	16	24
19,5	Medium sand with yellowish coarse	19,5	5	13	17	30
21,0	Medium sand with yellowish coarse	21,0	7	17	32	49
22,5	Medium sand with yellowish coarse	22,5	10	24	31	55
24,0	Medium sand with yellowish coarse	24,0	9	20	28	48

Table 6: Results of the SPT5 cone penetration tests

The lithological sections reveal the existence of a subsoil consisting essentially, under a layer of topsoil, of an alternating layer of sandy clay, with SPT index which vary from 12 to 58 ($12 \leq N \leq 58$). At the date of the in situ tests, the level of the water table was not detected in borehole SPT1, but was detected in boreholes SPT2, SPT3, SPT4 and SPT5 respectively at 12.40 m; 11 m; 13.5 m and 12.90 m deep.

3.2 Manual Wells

The platform soils were recognized by means of three (03) manual wells dug with shovels and picks up to 2 m deep. Representative soil samples were taken from these wells and subjected to physico-chemical laboratory tests. The following photo represents the manual wells carried out.

The following tables indicate the names of the samples taken, as well as the geographic coordinates of the dug wells.

Table 7: - Lithological section of the PT1 well

LOCALISATION	SECTION	DEPTH (m)	THICKNESS (m)	GEOTECHNICAL NAME	Wells
X=682 671 Y=1 066 744		0.00 à 0.15	0.15	Topsoil	PT1
		0.15 à 2.00	2.45	Reddish-yellow gravelly sand	

Table 8: - Lithological section of the PT2 well

LOCALISATION	SECTION	DEPTH (m)	THICKNESS (m)	GEOTECHNICAL NAME	Wells
X=682 681 Y=1 066 801		0.00 à 0.15	0.15	Topsoil	PT2
		0.15 à 2.00	2.45	Reddish-yellow gravelly sand	

Table 9 : – Lithological section of the PT3 well

LOCALISATION	SECTIO	DEPTH (m)	THICKNESS (m)	GEOTECHNICAL NAME	Wells
X=682 722 Y=1 066 800		0.00 à 0.15	0.15	Topsoil	PT3
		0.15 à 2.00	2.45	Reddish-yellow gravelly sand	

3.3 Correlation between in situ and laboratory parameters

3.3.1 Correlation between the penetration index Nspt and the shear parameters

- For sand: two approximate formulas to express the relationship between phi and N are:
  - $\Phi = \sqrt{12N} + 25$ according to the author DUNHAM
  - $\Phi = \sqrt{20N} + 15$ according to the author OSAKI

- For clay : Terzagui and Peck propose the following relationships
  - Plastic clays: $Cu = 12{,}5\ N$
  - Silty clays: $Cu = 10\ N$
  - Sandy clays : $Cu = 6{,}7\ N$

These are approximate values, the relationships given by TERZAGUI and PECK refer to the simple compressive strength, taken equal to 2CU.

3.3.2 Correlation between the penetration index Nspt and the penetrating peak resistance qc.

- For sands, the value of qc is obtained by correlation from the Nspt:

Sand	N-SPT	qc (MPa)
Loose	< 10	< 5
Moderately dense	10 à 30	5 à 15
Dense	> 30	> 15

Table 10: Correlation between N-spt and qc

- For clays, the value of qc = 0.2 N-spt (corrected) is considered

This correlation results from the work of several authors on the correspondence between qc and N-spt.

3.3.3 Correlation between the penetration index Nspt and the pressure module Em according to Cassan (1980).

- $Sand : \frac{1}{2} < \frac{E_M}{N_{spt}} < \frac{2}{3}$
- $Clay : \frac{2}{3} < \frac{E_M}{N_{spt}} < 1$
- $Silt : \frac{E_M}{N_{spt}} = \frac{1}{3}$

4 LABORATORY TESTS

4.1 Laboratory testing program

During this campaign, laboratory tests are scheduled, intact and reworked samples were collected in line with core drilling for complete characterization of the soils. The following tests have been scheduled according to the type of training encountered.

Due to the shallow depth of SPT1, no sample was taken at this level.

N°	Sample	Revamped / Intact	Depth (m)	Layer	Identification and characterization of tests						
					Gr	*w %*	*LA*	*γd*	*γs*	*C' ; φ'*	*Oedo*
SPT2	E1	Intact	4.50- 4.95	Fine grayish clay sand	x	x	x	x	x		
	E2	Intact	10.50-10.95	Yellowish gravelly sand	x	x	x	x	x		
SPT3	E3	Intact	6.50-6.95	Grayish clay sand	x	x	x	x	x	x	
	E4	Intact	9.50-9.95	Rigid reddish silt	x	x	x	x	x	x	x
	E5	Intact	18.50-18.90	Fine sand slightly yellowish clayey	x	x	x	x	x		
SPT4	E6	Intact	6.50-6.95	Yellowish clay	x	x	x	x	x	x	x
	E7	Intact	9.50-9.95	Grayish brown sandy clay	x	x	x	x	x	x	x
	E8	Intact	13.50-13.95	Slightly sandy clay	x	x	x	x	x	x	x
	E9	Intact	18.00-18.45	Fine sand slightly yellowish clayey	x	x	x	x	x		
	E10	Intact	21.00-21.45	Medium clayey sand	x	x	x	x	x		
SPT5	E11	Intact	1.50-1.95	Reddish gravelly sand	x	x	x	x	x		
	E12	Intact	3.00-3.50	Reddish gravelly sand	x	x	x	x	x		
	E13	Intact	10.50-10.95	Yellowish gravelly sand	x	x	x	x	x		
	E14	Intact	15.00-15.50	Fine yellowish sand	x	x	x	x	x		
	E15	Intact	18.00-18.50	Fine reddish sand	x	x	x	x	x		

Table 11: Table of laboratory tests

With :

Gr : Particle size analysis

w: Water content

LA : Limits of Atterberg

γs : Specific weight

γd : Dry density

C' ; φ' : Consolidated and Drained Shear Parameters

Oeudo : compressibility test with the oudometer

4.2 Results of laboratory tests

For each drilling, the results of the laboratory tests carried out on the samples taken are shown in the following tables:

E.	Depth (m)	Water content	Dry density	Specific density	Grain size	Limits Atterberg			Shear test	
						Plasticity index	Liquidity limit	Plasticity limit		
		W (%)	Yd (g/cm3)	Ys (g/cm3)	Passing through the sieve 0.08 mm (%)	Ip (%)	WL (%)	WP (%)	C' (kPa)	Φ' (°)
SPT2	4.50- 4.95	15	1.34	2.65	59	-	-	-	-	-
SPT2	10.5-10.95	18	1.42	2.62	34	-	-	-	-	-
SPT3	6.50-6.95	23	1.39	2.63	50	-	-		3	34
SPT3	9.50-9.95	20	1.41	2.64	61	18	33	15	10	30
SPT3	18.50-18.90	44	1.40	2.63	57	-	-	-	-	-
SPT4	6.50-6.95	20	1.37	2.65	54	19	37	18	15	43.5
SPT4	9.50-9.95	22	1.42	2.62	61	18	34	16	17	36.40
SPT4	13.50-13.95	52	1.41	2.62	54	21	38	17	18	41.7
SPT4	18.00-18.45	56	1.43	2.67	58	-	-	-	-	-
SPT4	21.00-20.45	61	1.42	2.66	41	-	-	-	-	-
SPT5	1.50-1.95	18	1.37	2.64	36	-	-	-	-	-
SPT5	3.00-3.50	17	1.36	2.67	32	-	-	-	-	-
SPT5	10.50-10.95	21	1.41	2.63	37	-	-	-	-	-
SPT5	15.00-15.50	49	1.38	2.66	53	-	-	-	-	-
SPT5	18.00-18.50	54	1.35	2.65	55	-	-	-	-	-

Table 12: results of laboratory tests

E,	Depth (m)	Description of the sample	Compressibility test					
			Cs	Cc	σ'p (kPa)	σ'v0 (kPa)	'e0	Cv (m²/s) à 50KPa
SPT3	9,50 – 9,95	Rigid reddish silt	0,035	0,318	30	13	1,21	3,55 E-6
SPT4	6,50-6,950	Yellowish clay	0,033	0,285	21	21	1,74	1,28 E-6
SPT4	9,50-9,95	Grayish sandy clay	0,037	0,126	80	43	0,45	3,67 E-6
SPT4	13,50-13,95	Slightly sandy clay	0,102	0,458	108	43	1,92	4,35 E-6

Table 13: summary of the results of the oedometric laboratory tests

With:

γs : Specific weight

C' ; φ' : Consolidated and Drained Shear Parameters

Oedo: compressibility test with the oudometer

Ip : Plasticity index

Cc : Compressibility index

Cs : Swelling index

σ'p : Preconsolidation constraint

'e0 : vacuum index at rest

σ'v0 : effective resting constraint

Cv : consolidation coefficient

Table 14 - Results of the lift tests

Wells # & Depth. (m)	Description	OPM dry density	Water content at OPM	CBR 95%	Soil class
PT1 (1.00-1.60)	Reddish-yellow gravelly sand	1.82	16.6	48	S4
PT2 (1.00-1.60)	Reddish-yellow gravelly sand	1.85	16.4	42	S4
PT3 (1.00-1.60)	Reddish-yellow gravelly sand	1.83	16.7	46	S4

We will note in particular the good C.B.R characteristics of the lateritic gravelly sands with bearing indices C.B.R greater than 30 and less than 80. We therefore have a S4 type platform structure.

5 Interpretation and synthesis of results

5.1 GEOTECHNICAL SUMMARY

The lithological sections reveal the existence of a subsoil consisting essentially, under a layer of topsoil, of an alternating layer of gravelly sandy-clay, with SPT index which varies from 12 to 58 (12≤ N ≤ 58) and fine clay sand. These layers of sand and clay are located under a sandy-gravelly very hard consistency. At the date of the in-situ tests, the level of the water table was detected in the boreholes and appears on the lithological section of the land in the appendix.

The lithological section obtained from laboratory tests in the manual well made reveals the existence of a subsoil consisting, under a layer of topsoil, of a layer of gravelly sand.

The analysis of the results of the identification and lift tests carried out on the samples taken from the manual well reveals platform soils of good yellowish color, class S4 with CBR values between 30 and 80.

6 POSSIBLE FOUNDATIONS

6.1 Presentation of the project:

The detailed characteristics of the project have not been communicated to us, but there are plans to build a public health institute.

6.2 Choice of foundation type:

Taking into account the nature of the proposed structure, the bearing capacity of the subsoil and the nature of the layers crossed, a system of surface foundations made up of insulated square footings anchored at 1.6 m depth connected together by stiffening beams can be considered. And the index

SPT = 18 could be adopted in the verification of the security of the foundations vis-à-vis the rupture of the supporting soil, the punching and the settlements.

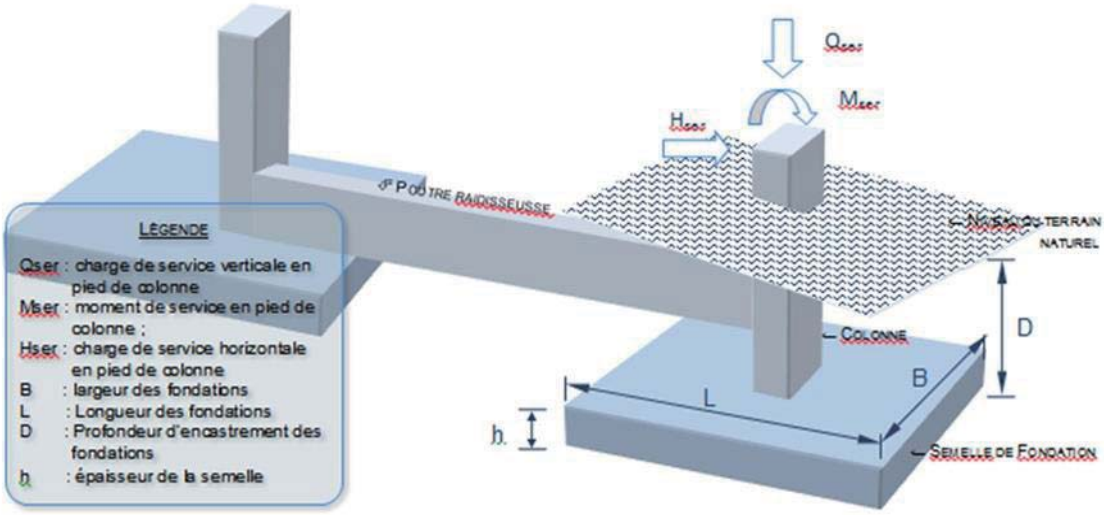

6.3 CALCULATION OF THE ADMISSIBLE CONSTRAINT

6.3.1 FROM STANDARD PENETRATION TESTS

The allowable constraint based on the results of standard penetration tests (SPT) is determined from the empirical formula proposed by Meyerhof (1969). This formula, established for a uniform compaction not exceeding 25 mm, involves the width and the embedding depth of the sole; it's written:

$$Q_{adm} = 8N\,[(B+0.305)/B]2\,K_d \quad ; \text{ avec } B= 2 \text{ m}$$

Or Q_{adm} represents the admissible bearing capacity expressed in kN / m2; Kd a coefficient defined by Kd = 1 + 0.33 x D / B ≤ 1.333;

N the corrected SPT value, average calculated from 0.5B to 2B from the seat depth of the foundation. The value of the index SPT = 18 could be adopted in the verification of the security of the foundations with respect to the rupture of the support soil, the punching and the settlements.

7 CONCLUSION

Given the nature of the soil encountered, the type of work to be carried out and the assumptions, we can choose as a foundation solution:

- - superficial foundations made up of insulated square footings anchored to 1.6 m depth connected to each other by stiffening beams (see figure above)

The admissible constraint estimated from the results of the SPT tests under insulated soles 0.24 MPa or 2.4 bars E.L.S.

7.1 CONSTRUCTIVE DISPOSITIONS

Shallow foundations

- Whenever possible, the concrete will be poured as quickly as possible after the opening of the excavations;
- See § 3.1 of DTU 13.11 for the execution of cleanliness concrete 10 cm thick;
- The excavation bottoms must be free of hard spots, compressible pockets, roots (Cf. § 2.2 DTU 13.11), therefore any tree stump or roots and any clayey, loamy or less consistent pocket detected at opening excavations, will be immediately purged and replaced by large concrete poured in full excavation.
- Foundations must be made in accordance with the standards and regulations in force, in particular NF P 94 - 261 for surface foundations (Fascicle 62 Title V may also be used).
- The company will have to set up an efficient system to maintain the water level well below the anchoring depth of future foundations on a radius which covers the right of way of the structure element during the works especially during the rainy period which can strongly bring up the water arrivals.

Observations on the use of the study report:

This report and its appendices constitute an inseparable whole. The improper use that could be made of a communication or partial reproduction without LABOTECH's written agreement cannot engage its responsibility.

This study is based on reconnaissance, the punctual nature of which does not overcome the vagaries of the natural environment, and cannot claim to translate the behavior of the soil in its entirety.

Thus all new elements brought to light during the execution of the works and which could not be detected during the reconnaissance operations may render all or part of the conclusions of the report obsolete.

These new elements, as well as any major incident occurring during the works (landslide, collapse of excavations, damage caused to existing constructions, etc.), must be immediately reported to LABOTECH to allow it to reconsider and possibly adapt the solutions initially recommended.

Changes in the layout, design or importance of the works in relation to the data in this study, may lead to modification of the conclusions and prescriptions of the report and must therefore be brought to the attention of LABOTECH.

LABOTECH cannot be held responsible for changes made to its study unless it has given its written agreement to said changes.

LABOTECH disclaims all responsibility for disorders of the structure in the event of non-compliance with the stated constructive provisions.

ANNEXE 1

Establishment of the borings

ANNEXE 1

Establishment of the borings

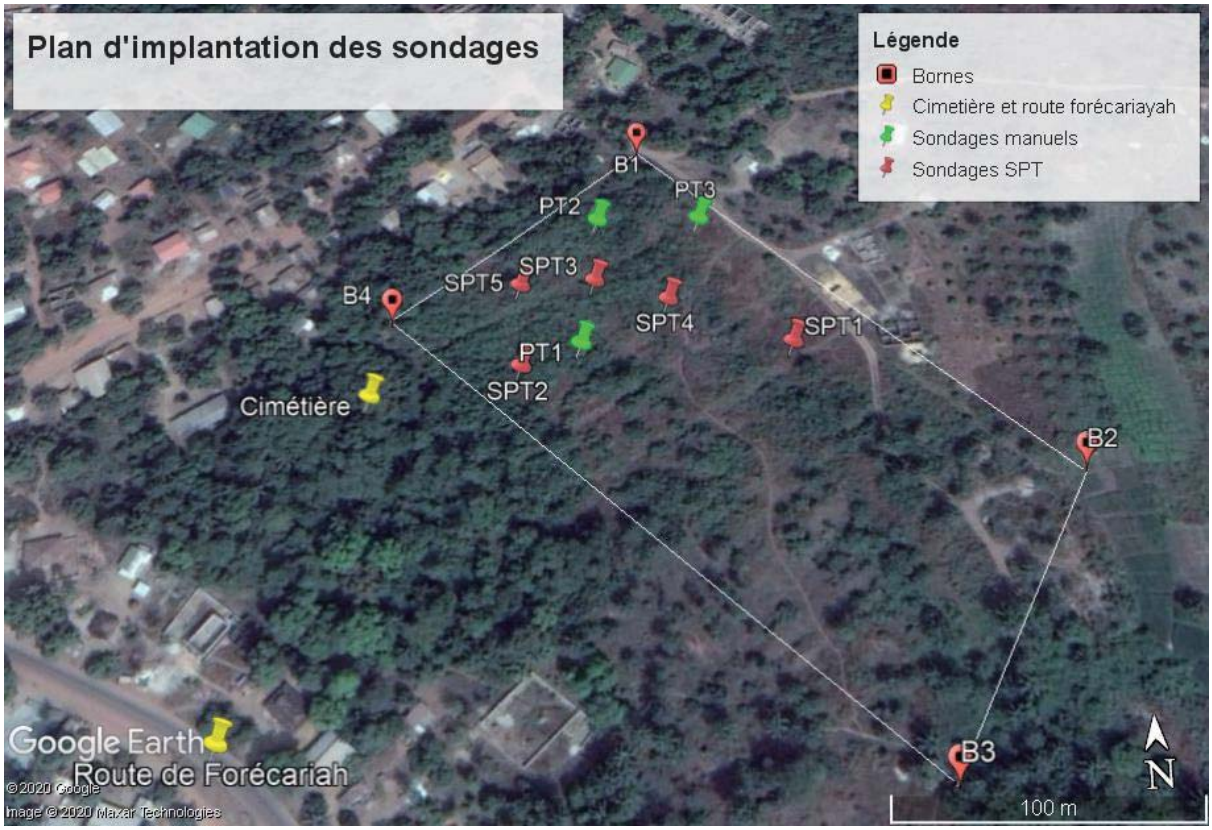

ANNEXE 2

SPT drilling section

ANNEXE 2

SPT drilling section

LABOTECH SARLU

SOIL MECHANICS - ROAD GEOTECHNICS - GEOLOGY - HYDROLOGY GEOPHYSICAL STUDIES - HYDROLOGICAL STUDIES - TECHNICAL ASSISTANCE - CONDUCT OF FOUNDATION WORKS - MECHANICAL SURVEYS - IN SITU TESTS - AUSCULTATION and INSTRUMENTATION TEST and CONTROL LABORATORIES

MINUTES OF SPT	Sheet: 1/1
Costumer : CAAT	Poll: SPT1
Project: Institute of Public Health	Start date: 28/01/2020
Location: Kakoulimayah	End date: 01/28/2020
Water level: Diam mm	Designed by: TRAORE M.

Depth(m)	DESCRIPTION OF LANDS	Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Sand yellowish gaveleux	1,5	4	6	9	15
3,0	Fine yellowish sand	3,0	6	8	15	23
6,0	Hard Rock (Sandstone)					

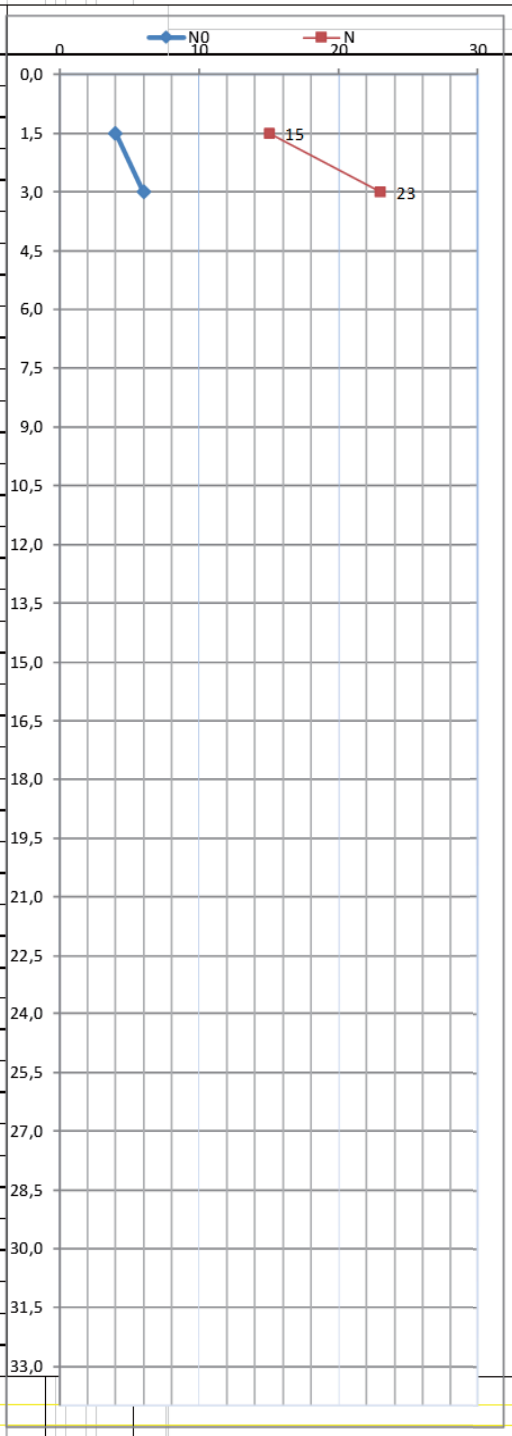

LABOTECH SARLU

SOIL MECHANICS - ROAD GEOTECHNICS - GEOLOGY - HYDROLOGY GEOPHYSICAL STUDIES - HYDROLOGICAL STUDIES - TECHNICAL ASSISTANCE - CONDUCT OF FOUNDATION WORKS - MECHANICAL SURVEYS - IN SITU TESTS - AUSCULTATION and INSTRUMENTATION TEST and CONTROL LABORATORIES

MINUTES OF SPT	Sheet: 1/1
Costumer : CAAT	Poll: SPT2
Project: Institute of Public Health	Start date: 12/02/2020
Location: Kakoulimayah	End date: 02/12/2020
Water level: Diam **mm**	Designed by: TRAORE M.

Depth(m)	DESCRIPTION OF LANDS		Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Blackish sand		1,5	3	8	10	18
3,0	Blackish sand		3,0	4	5	9	14
4,5	Fine grayish clay sand	E1	4,5	7	6	15	21
6,0	Brown sand		6,0	6	6	17	23
7,5	Brown sand		7,5	4	7	10	17
9,0	Reddish sand		9,0	5	8	9	16
10,5	Yellowish gravelly sand	E2	10,5	6	8	15	23
12,0	Very compact reddish gray		12,0	5	8	13	21
13,5	compact grayish yellow sand		13,5	4	6	9	15
15,0	Sand yellowish with gravel and gravel		15,0	5	6	9	15
16,5	Clay sandy reddish yellow with gravel		16,5	3	6	11	17
18,0	Clay sandy reddish yellow with gravel		18,0	7	9	10	19
19,5	Medium to coarse yellowish sand		19,5	3	12	15	27
21,0	Medium to coarse yellowish sand		21,0	7	21	33	54
22,5	Medium to coarse yellowish sand		22,5	11	19	23	42
24,0	Medium to coarse yellowish sand		24,0	8	24	34	58
25,5	Medium to coarse yellowish sand		25,5	14	15	36	51

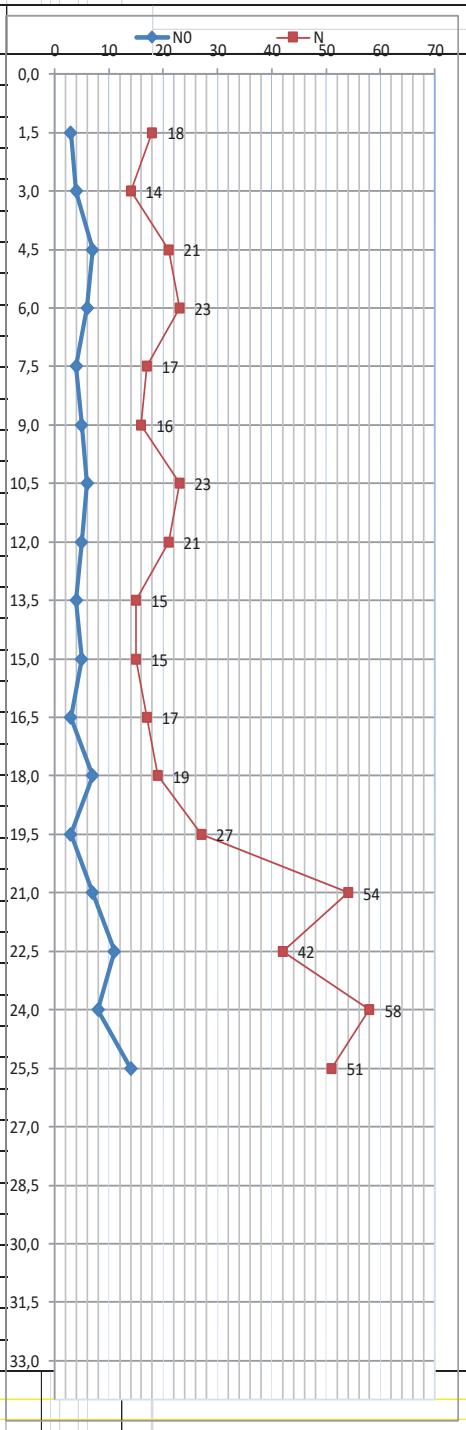

LABOTECH SARLU

SOIL MECHANICS - ROAD GEOTECHNICS - GEOLOGY - HYDROLOGY GEOPHYSICAL STUDIES - HYDROLOGICAL STUDIES - TECHNICAL ASSISTANCE - CONDUCT OF FOUNDATION WORKS - MECHANICAL SURVEYS - IN SITU TESTS - AUSCULTATION and INSTRUMENTATION TEST and CONTROL LABORATORIES

MINUTES OF SPT	Sheet: 1/1
Costumer : CAAT	Poll: SPT3
Project: Institute of Public Health	Start date: 28/01/2020
Location: Kakoulimayah	End date: 01/28/2020
Water level: Diam **mm**	Designed by: TRAORE M.

Depth(m)	DESCRIPTION OF LANDS		Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Gravelly sand		1,5	6	8	15	23
3,0	Gravelly sand		3,0	5	8	13	21
4,5	Sand brownish medium		4,5	7	9	10	19
6,0	Sand grayish yellow clayey	E3	6,0	5	6	7	13
7,5	Gravelly silty sand		7,5	8	7	13	20
9,0	Limon rigid reddish	E4	9,0	3	12	15	27
10,5	Limon rigid reddish		10,5	5	6	9	15
12,0	Fine yellowish sand		12,0	4	7	8	15
13,5	Fine yellowish sand		13,5	3	9	12	21
15,0	Fine yellowish sand		15,0	6	8	11	19
16,5	Fine yellowish sand		16,5	4	8	10	18
18,0	Fine sand slightly clayey yellowish	E5	18,0	6	8	11	19
19,5	Fine sand slightly clayey yellowish		19,5	7	11	15	26

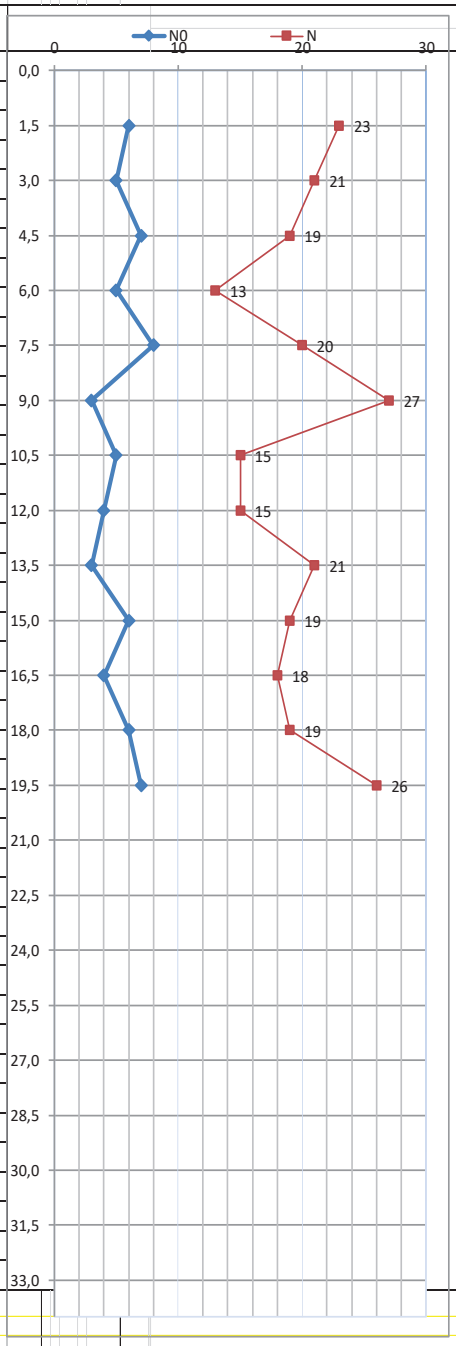

LABOTECH SARLU

SOIL MECHANICS - ROAD GEOTECHNICS - GEOLOGY - HYDROLOGY GEOPHYSICAL STUDIES - HYDROLOGICAL STUDIES - TECHNICAL ASSISTANCE - CONDUCT OF FOUNDATION WORKS - MECHANICAL SURVEYS - IN SITU TESTS - AUSCULTATION and INSTRUMENTATION TEST and CONTROL LABORATORIES

MINUTES OF SPT	Sheet: 1/1
Costumer : CAAT	Poll: SPT4
Project: Institute of Public Health	Start date: 12/02/2020
Location: Kakoulimayah	End date: 02/12/2020
Water level: Diam mm	Designed by: TRAORE M.

Depth(m)	DESCRIPTION OF LANDS		Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Very fine reddish compact sand		1,5	4	9	11	20
3,0	Very fine reddish compact sand		3,0	5	7	8	15
4,5	Very fine reddish compact sand		4,5	5	6	8	13
6,0	Yellowish clay	E6	6,0	5	5	5	10
7,5	Sable argileux jaunâtre		7,5	3	8	10	18
9,0	Grayish brown sandy clay	E7	9,0	6	8	13	21
10,5	Reddish gray sandy clay		10,5	9	17	13	30
12,0	Slightly elastic reddish gray clay		12,0	4	7	8	15
13,5	Compact slightly sandy clay yellowish gray	E8	13,5	5	9	12	21
15,0	Fine yellowish sand		15,0	5	13	19	32
16,5	Fine yellowish sand		16,5	3	9	12	21
18,0	Fine sand slightly clayey yellowish	E9	18,0	6	5	7	12
19,5	Medium reddish clayey sand		19,5	6	8	11	19
21,0	Medium reddish clayey sand	E10	21,0	5	7	6	13
22,5	Very compact yellowish sand		22,5	11	18	22	40
24,0	Very compact yellowish sand		24,0	13	23	34	57
25,5	Very compact yellowish sand		25,5	7	21	33	54

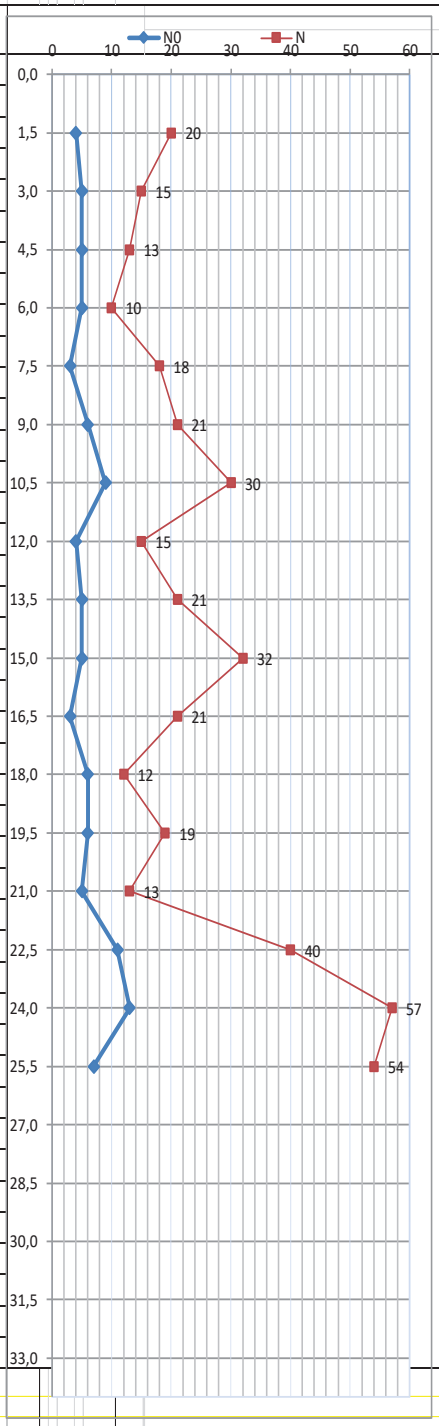

LABOTECH SARLU

SOIL MECHANICS - ROAD GEOTECHNICS - GEOLOGY - HYDROLOGY GEOPHYSICAL STUDIES - HYDROLOGICAL STUDIES - TECHNICAL ASSISTANCE - CONDUCT OF FOUNDATION WORKS - MECHANICAL SURVEYS - IN SITU TESTS - AUSCULTATION and INSTRUMENTATION TEST and CONTROL LABORATORIES

MINUTES OF SPT	Sheet: 1/1
Costumer : CAAT	Poll: SPT5
Project: Institute of Public Health	Start date: 12/02/2020
Location: Kakoulimayah	End date: 02/12/2020
Water level: Diam **mm**	Designed by: TRAORE M.

Depth(m)	DESCRIPTION OF LANDS		Test depth (m)	N0	N1	N2	N
1,5	Reddish gravelly sand	E11	1,5	4	5	7	12
3,0	Reddish gravelly sand		3,0	3	6	9	15
4,5	Fine reddish sand	E12	4,5	7	8	12	20
6,0	Fine reddish sand		6,0	5	7	15	22
7,5	Brown sand		7,5	4	7	10	17
9,0	Reddish sand		9,0	6	9	11	20
10,5	Yellowish gravelly sand	E13	10,5	6	8	15	23
12,0	compact reddish gray sand		12,0	3	7	17	24
13,5	compact grayish yellow sand		13,5	4	6	8	14
15,0	Sand yellowish with gravel and gravel	E14	15,0	5	7	9	16
16,5	Sand yellowish with gravel and gravel		16,5	6	8	15	23
18,0	Sand yellowish with gravel and gravel	E15	18,0	5	8	16	24
19,5	Medium to coarse yellowish sand		19,5	5	13	17	30
21,0	Medium to coarse yellowish sand		21,0	7	17	32	49
22,5	Medium to coarse yellowish sand		22,5	10	24	31	55
24,0	Medium to coarse yellowish sand		24,0	9	20	28	48

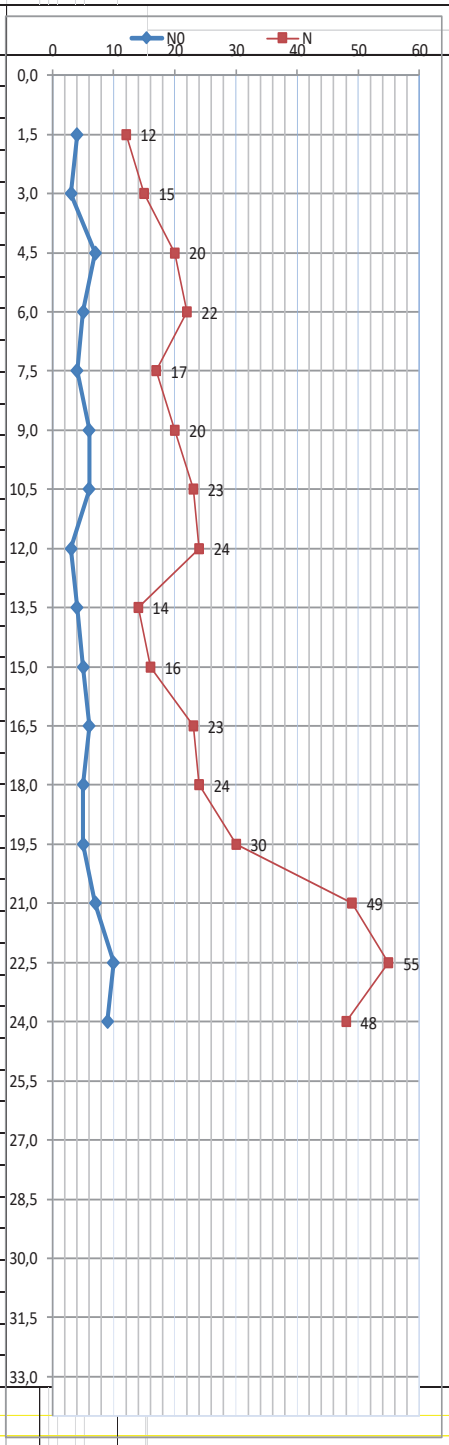

ANNEXE 3

Laboratory test results

ANNEXE 3

Laboratory test results

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com					Référence :	
						Version N°01:	
FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N°							1
Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT2	Essai:	15-02-2020		
Prélèvement				Teneur en eau naturel	15,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
N° Echantillon	Provenance	Client					
E1	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	25	WP	
		Sable fin argileux grisâtre		%>20mm	98%	IP	
Sondage	SPT2			% >2mm	68,00%	Classification GTR	
Profondeur	4,50/4,95m	Puits:		80µ<% <2mm	9,00%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	59,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2372
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		100%
20		99%
16		98%
10		97%
4		73%
2		68%
1		65,00%
0,4		62,00%
0,160		61,00%
0,080		59,00%

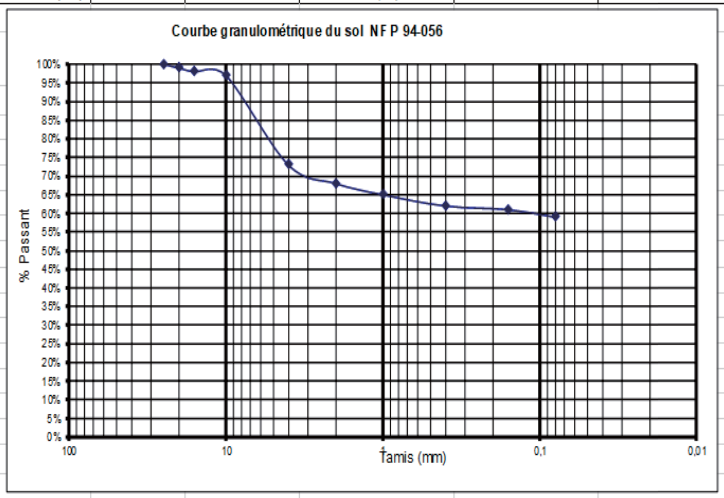

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 2

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT2	Essai:	15-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	18,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E2	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	31,5	WP	
		Sable graveleux jaunâtre		%>20mm	85%	IP	
Sondage	SPT2			% >2mm	41,00%	Classification GTR	
Profondeur	10,50/10,95m	Puits:		80µ<% <2mm	7,00%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	34,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-2-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2372
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		100%
25		99%
20		85%
16		78%
10		70%
4		46%
2		41%
1		38,00%
0,4		36,00%
0,160		34,98%
0,080		34,00%

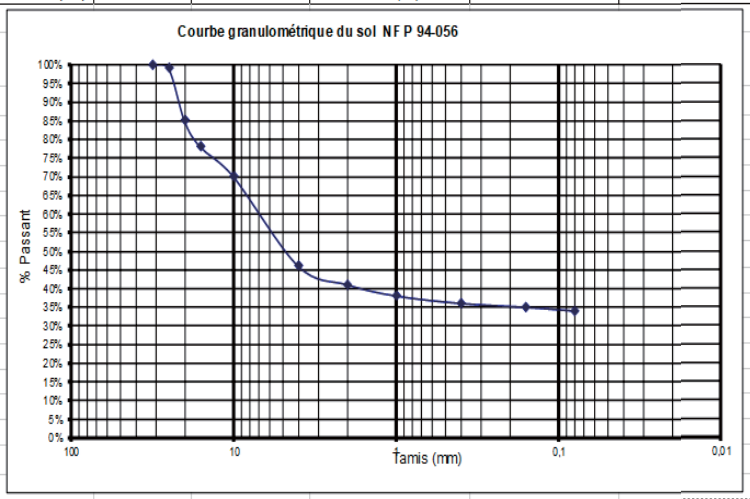

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail,com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 3

Date :	Prélèvement:	28-01-2020	Puits: SPT3	Essai:	05-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	23,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E3	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	16	WP	
		Sable argileux grisâtre		%>20mm	100%	IP	
Sondage	SPT3			% >2mm	59,00%	Classification GTR	
Profondeur	6,50/6,95m	Puits:		80µ<% <2mm	9,00%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	50,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2432
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		100%
16		95%
10		88%
4		64%
2		59%
1		56,00%
0,4		53,00%
0,160		52,00%
0,080		50,00%

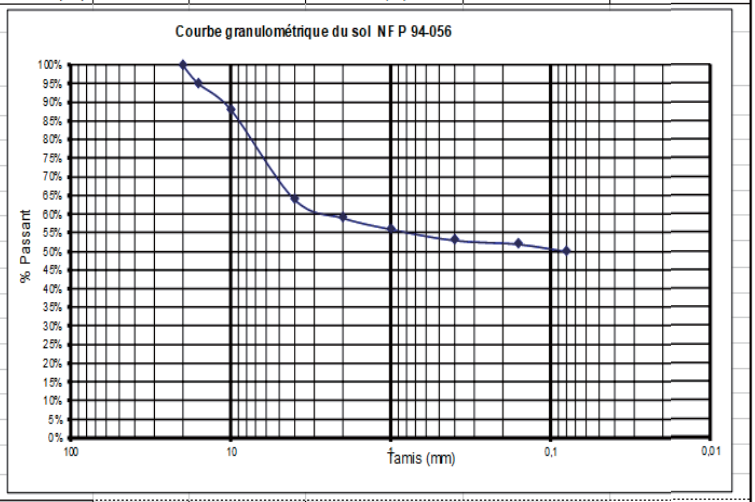

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - *FICHE TECHNIQUE N°* 4

Date :	Prélèvement:	*28-01-2020*	*Puits: SPT3*	*Essai:*	*05-02-2020*		
Prélèvement				Teneur en eau naturel	20,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
N° Echantillon	*Provenance*	*Client*					
E4	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		*WL*	33%
Chantier		*Description visuelle*		*Dmax (mm)*	16	*WP*	15%
		Limon rigide rougeâtre		*%>20mm*	100%	*IP*	18%
Sondage	SPT3			*% >2mm*	70,00%	Classification GTR	
Profondeur	9,50/9,95m	*Puits:*		*80µ<% <2mm*	9,00%	*Nature du sol après essais*	
Commentaire				*%<80µ*	61,00%	*Classification GTR*	
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) *CLASSIF.:*	*HRB*	A-6 (8)		

Poids total sec (gr)		2503
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		
16		100%
10		99%
4		75%
2		70%
1		67,00%
0,4		64,00%
0,160		63,00%
0,080		61,00%

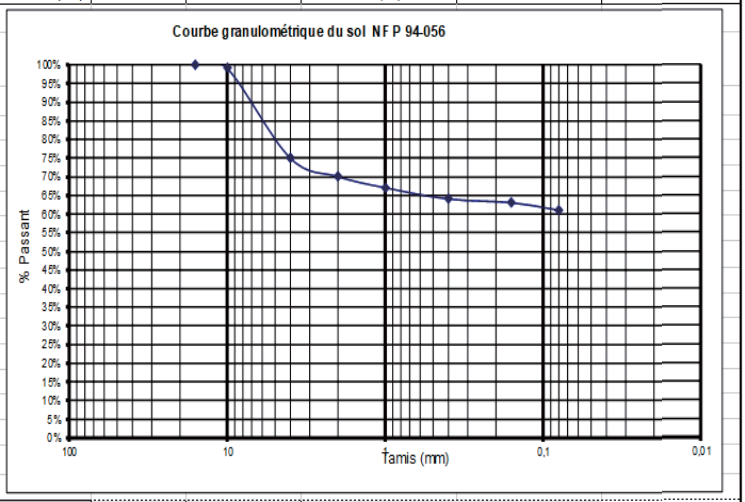

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	**LABOTECH SARLU** Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail,com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 5

Date :	Prélèvement:	**28-01-2020**	**Puits: SPT3**	**Essai:**	**05-02-2020**		
Prélèvement				**Teneur en eau naturel**	**44,00%**	**Limites d'Atterberg NF P 94-051**	
N° Echantillon	**Provenance**	**Client**					
E5	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		**WL**	
Chantier		**Description visuelle**		**Dmax (mm)**	20	**WP**	
		Sable fin peu argileux jaunâtre		**%>20mm**	100%	**IP**	
Sondage	**SPT3**			**% >2mm**	66,00%	**Classification GTR**	
Profondeur	**18,50/18,95m**	**Puits:**		**80µ<% <2mm**	9,00%	**Nature du sol après essais**	
Commentaire				**%<80µ**	57,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) **CLASSIF.:**	**HRB**	A-4 (0)	**Classification GTR**	

Poids total sec (gr)		2412
Ouverture (mm)	**poids cumulé (g)**	**Passant (%)**
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		100%
16		98%
10		87%
4		71%
2		66%
1		62,00%
0,4		60,00%
0,160		59,00%
0,080		57,00%

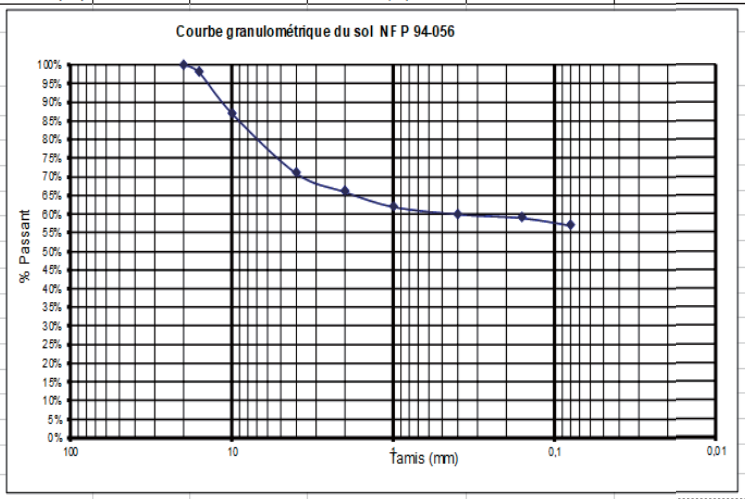

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail,com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 6

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT4	Essai:	15-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	20,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E6	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	37%
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	20	WP	18%
		Argile jaunâtre		%>20mm	100%	IP	19%
Sondage	SPT4			% >2mm	63,00%	Classification GTR	
Profondeur	6,50/6,95m	Puits:		80µ<% <2mm	9,00%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	54,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-6 (7)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2492
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		100%
16		99%
10		92%
4		68%
2		63%
1		60,00%
0,4		57,00%
0,160		56,00%
0,080		54,00%

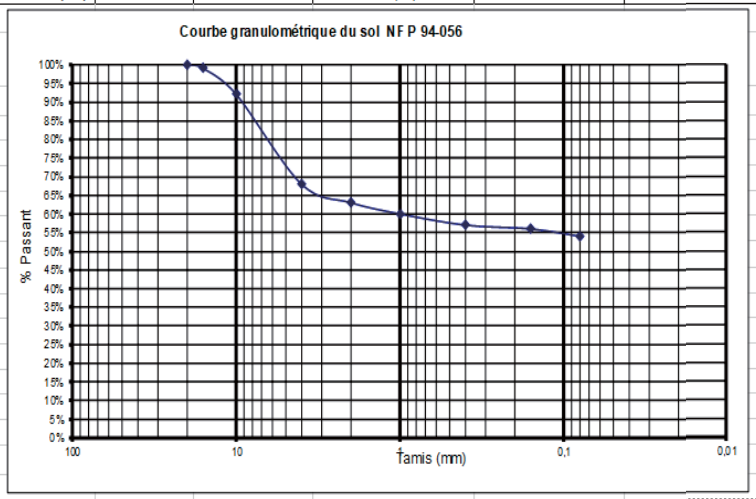

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 7

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT4	Essai:	16-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	22,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E7	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	34%
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	16	WP	16%
		Argile sableuse marron		%>20mm	100%	IP	18%
Sondage	SPT4			% >2mm	70,12%	Classification GTR	
Profondeur	9,50/9,95m	Puits:		80µ<% <2mm	9,12%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	61,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-6 (8)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2487
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		
16		100,00%
10		99,00%
4		75,60%
2		70,12%
1		67,59%
0,4		64,98%
0,160		63,20%
0,080		61,00%

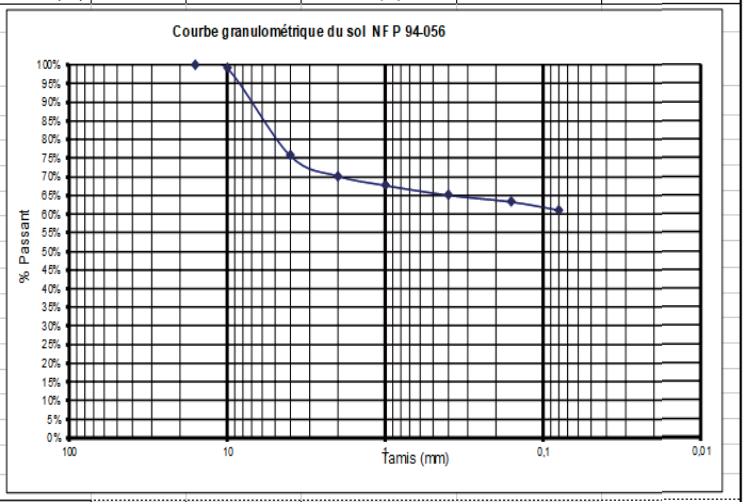

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01 :	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 8

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT4	Essai:	16-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	52,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E8	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	38%
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	20	WP	17%
		Argile peu sableuse		%>20mm	100%	IP	21%
Sondage	SPT4			% >2mm	71,98%	Classification GTR	
Profondeur	13,50/13,95m	Puits:		80µ<% <2mm	17,98%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	54,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-6 (8)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2487
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		
20		100,00%
16		98,23%
10		91,64%
4		77,50%
2		71,98%
1		60,25%
0,4		56,40%
0,160		55,63%
0,080		54,00%

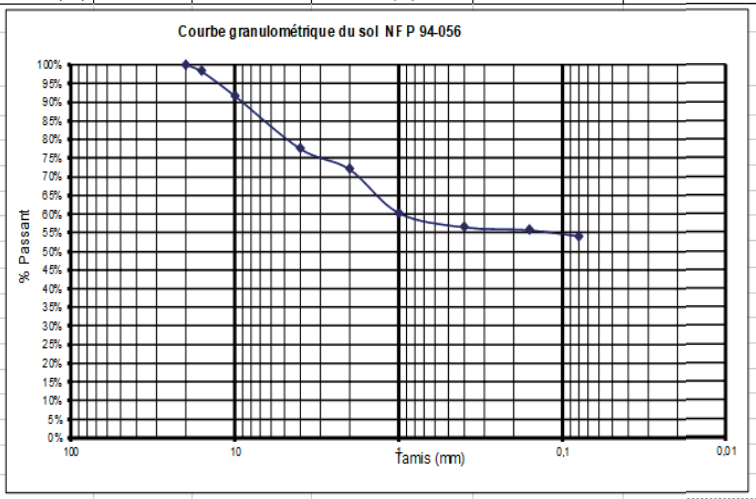

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	**LABOTECH SARLU** Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 9

Date :	**Prélèvement:**	**12-02-2020**	**Puits: SPT4**	**Essai:**	**16-02-2020**		
Prélèvement				**Teneur en eau naturel**	**56,00%**	**Limites d'Atterberg NF P 94-051**	
N° Echantillon	**Provenance**	**Client**					
E9	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		**WL**	
Chantier		**Description visuelle**		**Dmax (mm)**	40	**WP**	
		Sable fin peu argileux		**%>20mm**	100%	**IP**	
Sondage	**SPT4**			**% >2mm**	66,94%	**Classification GTR**	
Profondeur	**18,50/18,95m**	**Puits:**		**80µ<% <2mm**	8,94%	**Nature du sol après essais**	
Commentaire				**%<80µ**	58,00%		
						Classification GTR	
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) **CLASSIF.:**	**HRB**	A-4 (0)		

Poids total sec (gr)		2433
Ouverture (mm)	**poids cumulé (g)**	**Passant (%)**
80		
63		
50		
40		100%
31,5		98,45%
25		92,30%
20		88,41%
16		81,52%
10		78,65%
4		70,56%
2		66,94%
1		63,80%
0,4		60,51%
0,160		59,87%
0,080		58,00%
		39,000

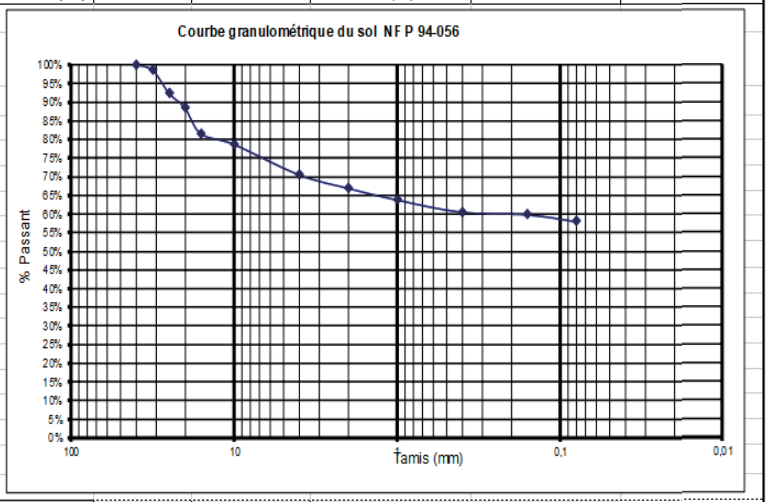

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	**W**	**γd (t/m3)**	**γd opm(t/m³) =**	**W_{opm} (%)=**

LABOTECH SARLU
Lambanyi Conakry République de Guinée
Tel: +224 669 21 39 66
Email: labotech.sarl02@gmail.com

Référence :

Version N°01:

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 10

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT4	Essai:	17-02-2020		
Prélèvement				Teneur en eau naturel	61,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
N° Echantillon	Provenance	Client					
E10	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	40	WP	
		Sable moyen peu argileux		%>20mm	100%	IP	
Sondage	SPT4			% >2mm	50,42%	Classification GTR	
Profondeur	21,00/21,45m	Puits:		80µ<% <2mm	9,42%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	41,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2515
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		100,00%
31,5		95,61%
25		83,58%
20		75,61%
16		68,57%
10		62,59%
4		55,10%
2		50,42%
1		46,20%
0,4		43,67%
0,160		42,50%
0,080		41,00%
		22,000

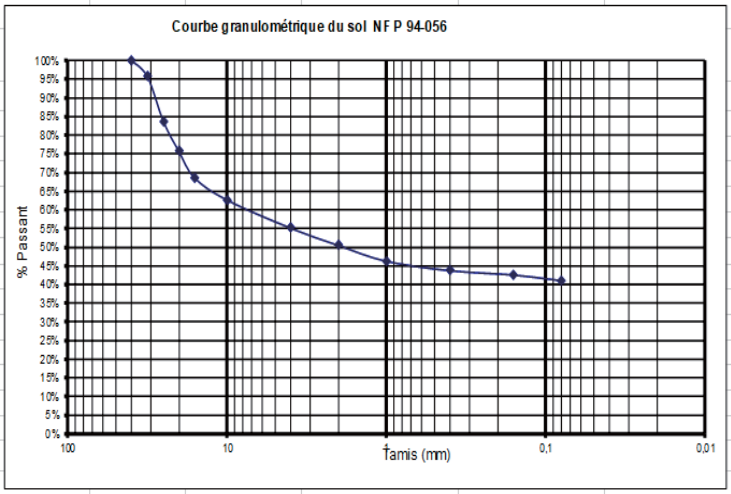

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

Résultats essais CBR NF P 94-078

LABOTECH SARLU
Lambanyi Conakry République de Guinée
Tel: +224 669 21 39 66
Email: labotech.sarl02@gmail.com

Référence :

Version N°01:

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 11

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT5	Essai:	17-02-2020

Prélèvement

N° Echantillon	Provenance	Client
E11	Kakoulimayah	CAAT

Chantier	Description visuelle
	Sable graveleux rougeâtre

Sondage	SPT5
Profondeur	1,50/1,95m
Puits:	
Commentaire	

Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se)	CLASSIF.:	HRB	A-4 (0)

Teneur en eau naturel	18,00%
synthèse granulométrique	
Dmax (mm)	40
%>20mm	100%
% >2mm	43,70%
80µ<% <2mm	7,70%
%<80µ	36,00%

Limites d'Atterberg NF P 94-051	
WL	
WP	
IP	
Classification GTR	
Nature du sol après essais	
Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2465
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		100,00%
31,5		91,20%
25		84,60%
20		76,30%
16		69,40%
10		58,00%
4		50,00%
2		43,70%
1		41,35%
0,4		39,60%
0,160		38,40%
0,080		36,00%

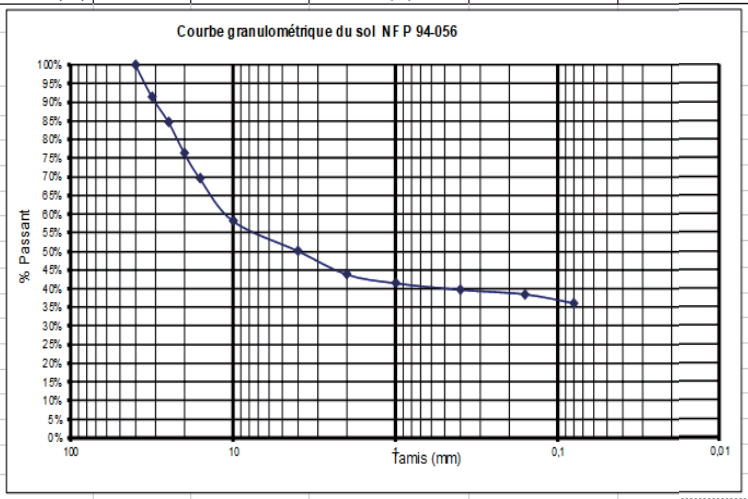

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail,com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 12

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT5	Essai:	17-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	17,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E12	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	63	WP	
		Sable graveleux rougeâtre		%>20mm	63%	IP	
Sondage	SPT5			% >2mm	41,10%	Classification GTR	
Profondeur	3,00/3,5m	Puits:		80µ<% <2mm	9,10%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	32,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-2-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2465
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		100%
50		92%
40		86,00%
31,5		79,60%
25		71,20%
20		63,10%
16		57,60%
10		50,40%
4		46,35%
2		41,10%
1		38,60%
0,4		35,00%
0,160		34,00%
0,080		32,00%

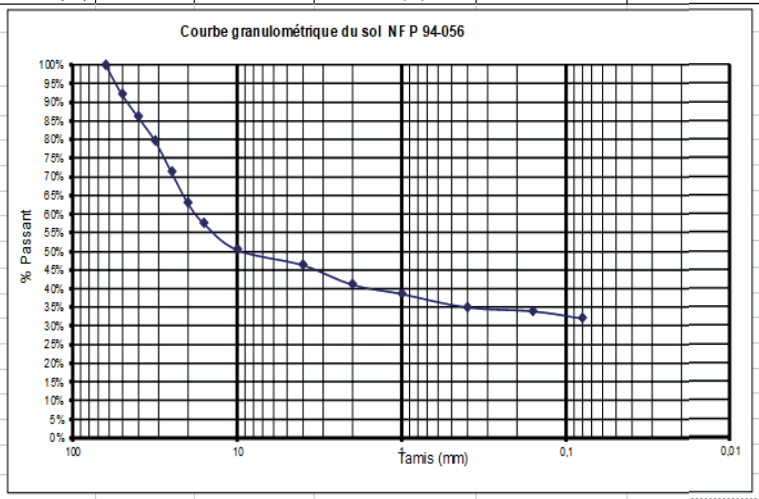

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - *FICHE TECHNIQUE N°* 13

Date :	Prélèvement:	*12-02-2020*	*Puits: SPT5*	*Essai:*	*17-02-2020*		
Prélèvement				Teneur en eau naturel	21,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
N° Echantillon	*Provenance*	*Client*					
E13	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		*WL*	
Chantier		*Description visuelle*		*Dmax (mm)*	31,5	*WP*	
		Sable graveleux jaunâtre		*%>20mm*	63%	*IP*	
Sondage	SPT5			% >2mm	46,00%	Classification GTR	
Profondeur	10,50/10,95m	*Puits:*		80µ<% <2mm	9,00%	*Nature du sol après essais*	
Commentaire				%<80µ	37,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) *CLASSIF.:*	*HRB*	A-4 (0)	*Classification GTR*	

Poids total sec (gr)		2477
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		100%
25		93%
20		86%
16		78%
10		67%
4		51%
2		46%
1		43,00%
0,4		41,10%
0,160		39,00%
0,080		37,00%
		18,000

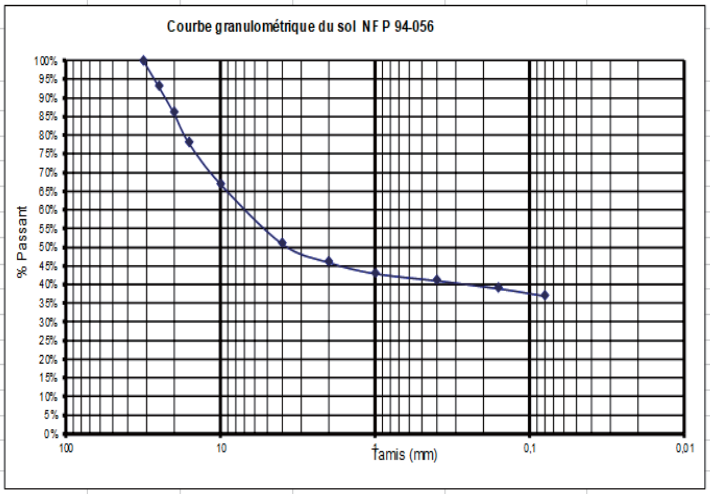

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

Résultats essais CBR NF P 94-078	

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail.com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 14

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT5	Essai:	18-02-2020

Prélèvement							
N° Echantillon	Provenance	Client		Teneur en eau naturel	49,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051	
E14	Kakoulimayah	CAAT		synthèse granulométrique		WL	
Chantier		Description visuelle		Dmax (mm)	25	WP	
		Sable fin jaunâtre		%>20mm	63%	IP	
Sondage	SPT5			% >2mm	79,50%	Classification GTR	
Profondeur	15,00/15,5m	Puits:		80µ<% <2mm	26,50%	Nature du sol après essais	
Commentaire				%<80µ	53,00%		
Nature ap. essais:	Grave	argilo	sableux(se) CLASSIF.:	HRB	A-4 (0)	Classification GTR	

Poids total sec (gr)		2473
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		
25		100%
20		98%
16		94%
10		89%
4		86%
2		80%
1		73,60%
0,4		67,50%
0,160		63,00%
0,080		53,00%

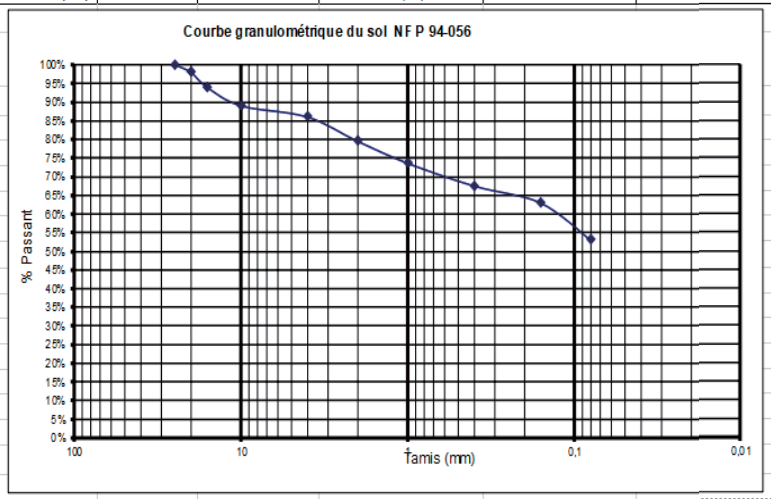

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

LABOTECH SARLU	LABOTECH SARLU Lambanyi Conakry République de Guinée Tel: +224 669 21 39 66 Email: labotech.sarl02@gmail,com	Référence :	
		Version N°01:	

FICHE DE SYNTHESE D'IDENTIFICATION DES SOLS - FICHE TECHNIQUE N° 15

Date :	Prélèvement:	12-02-2020	Puits: SPT5	Essai:	18-02-2020

Prélèvement					
N° Echantillon	Provenance	Client	Teneur en eau naturel	54,00%	Limites d'Atterberg NF P 94-051
E15	Kakoulimayah	CAAT	synthèse granulométrique		WL
Chantier		Description visuelle	Dmax (mm)	25	WP
		Sable fin jaunâtre	%>20mm	63%	IP
Sondage	SPT5		% >2mm	64,00%	Classification GTR
Profondeur	18,00/18,5m	Puits:	80µ<% <2mm	9,00%	Nature du sol après essais
Commentaire			%<80µ	55,00%	Classification GTR
Nature ap. essais:	Grave	argilo sableux(se)	CLASSIF.: HRB	A-4 (0)	

Poids total sec (gr)		2473
Ouverture (mm)	poids cumulé (g)	Passant (%)
80		
63		
50		
40		
31,5		100%
25		99%
20		95%
16		87%
10		77%
4		69%
2		64%
1		61,00%
0,4		58,00%
0,160		57,00%
0,080		55,00%
		36,000

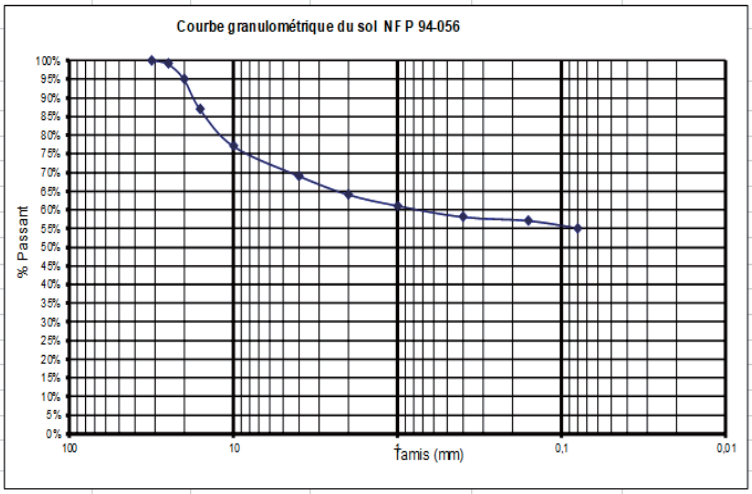

Résultats Essai Proctor Modifié NF P 94-093	W	γd (t/m3)	γd opm(t/m³) =	W_{opm} (%)=

Résultats essais CBR NF P 94-078	

ANNEXE 4:

Photographs during work for each test well. Cross section of the test pit

ANNEXE 4:

Photographs during work for each test well. Cross section of the test pit

of 0 m at 2 m

LABOTECH SARLU

SURVEY SHEET

Well PT1

date : of 11/02/2020 at 12/02/2020

Customer: CAAT

Project: National Institute of Public Health

Sounding device: Shovel and pickaxe

Survey location: KAKOULIMAYAH

Operator: Bangoura

coordonnées :
X : 682671 Y : 1066744

	depth (m)	water level	log	thickness (m)	NATURE OF LAND	IPI	80um %	Dmax mm	limites WI	limites Ip	W% OPN	ds OPN	CBR	GTR
0,1	0,15			0,15	Topsoil									
0,2														
0,3														
0,4														
0,5														
0,6														
0,7														
0,8														
0,9														
1					Reddish-yellow gravelly sand									
1,1														
1,2														
1,3														
1,4														
1,5														
1,6														
1,7														
1,8														
1,9														
2	2,00			1,85										

of 0 m at 2 m

LABOTECH SARLU

SURVEY SHEET

Well PT2

date : of 11/02/2020 at 12/02/2020

Customer: CAAT

Project: National Institute of Public Health

Sounding device: Shovel and pickaxe

Survey location: KAKOULIMAYAH

Operator: Bangoura

coordonnées :
X : 682681 Y : 1066801

	depth (m)	water level	log	thick (m)	NATURE OF LAND	IPI	80um %	Dmax mm	limites Wl	limites Ip	W% OPN	ds OPN	CBR	GTR
0,1	0,15			0,15	Topsoil									
0,2														
0,3														
0,4														
0,5														
0,6														
0,7														
0,8														
0,9														
1					Reddish-yellow gravelly sand									
1,1														
1,2														
1,3														
1,4														
1,5														
1,6														
1,7														
1,8														
1,9														
2	2,00			1,85										

of 0 m at 2 m

LABOTECH SARLU

SURVEY SHEET

Well PT3

date : of 11/02/2020 at 12/02/2020

Customer: CAAT

Project: National Institute of Public Health

Sounding device: Shovel and pickaxe

Survey location: KAKOULIMAYAH

Operator: Bangoura

coordonnées :
X : 682722 Y : 1066800

	depth (m)	water level	log	thick (m)	NATURE OF LAND	IPI	80um %	Dmax mm	limites WI	limites Ip	W% OPN	ds OPN	CBR	GTR
0,1	0,15			0,15	Topsoil									
0,2														
0,3														
0,4														
0,5														
0,6														
0,7														
0,8														
0,9														
1					Reddish-yellow gravelly sand									
1,1														
1,2														
1,3														
1,4														
1,5														
1,6														
1,7														
1,8														
1,9														
2	2,00			1,85										

ANNEXE 5:

Photographs during the works at each survey site

ANNEXE 5 :

Photographs during the works at each survey site

SPT1 survey

SPT2 survey

SPT3 survey

SPT4 survey

SPT5 survey

ANNEXE 6 :

Photograph of soil sampling at each survey site

ANNEXE 6 :

Photograph of soil sampling at each survey site

SPT1 of 0.00 m to 6.00 m

SPT2 of 0.00 m to 7.5 m

SPT2 of 7.5 m to 19.5 m

SPT2 of 19.50 m to 27 m

SPT3 of 0.00 m to 12 m

SPT3 of 12 m to 21 m

SPT4 of 0.00 m to 12 m

SPT4 of 12 m to 26 m

SPT5 of 0.00 m to 5 m

SPT5 of 5 m to 10 m

SPT5 of 10 m to 15 m

SPT5 of 15 m to 25 m

ANNEXE 7:

Photographs of indoor soil test samples (E1 to E15)

ANNEXE 7:

Photographs of indoor soil test samples (E1 to E15)

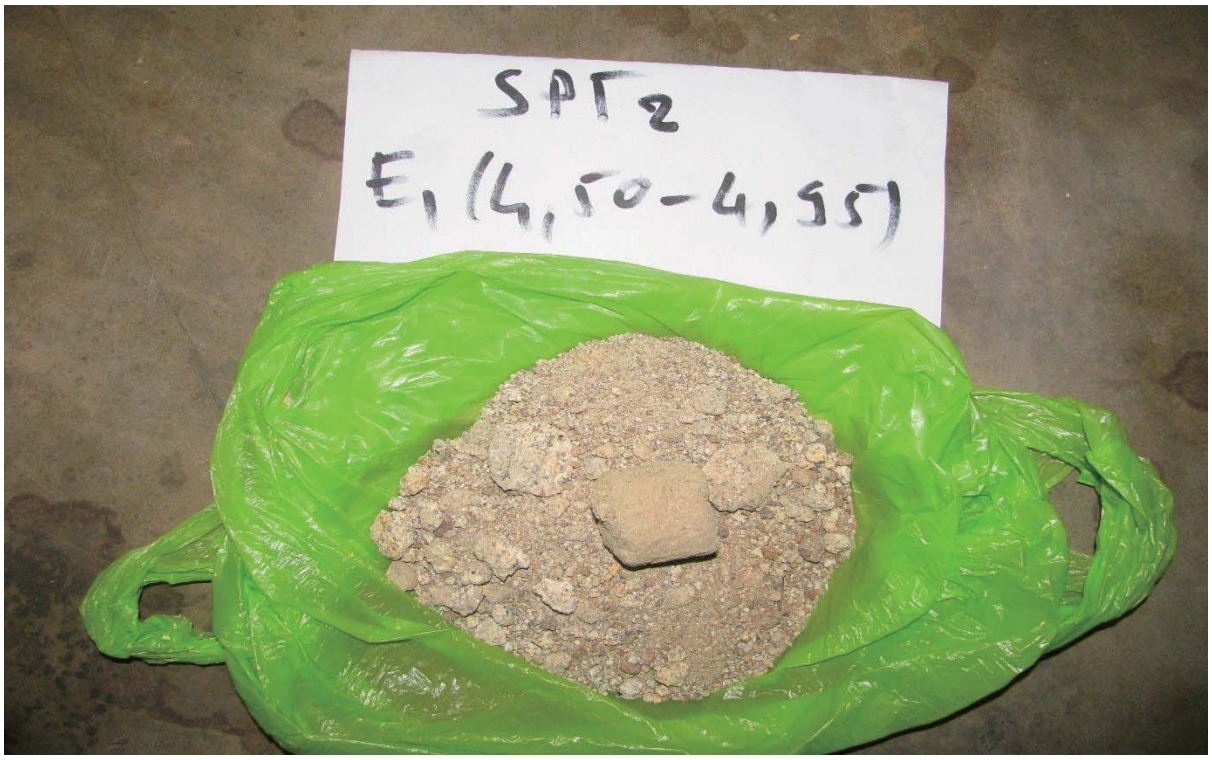

E1

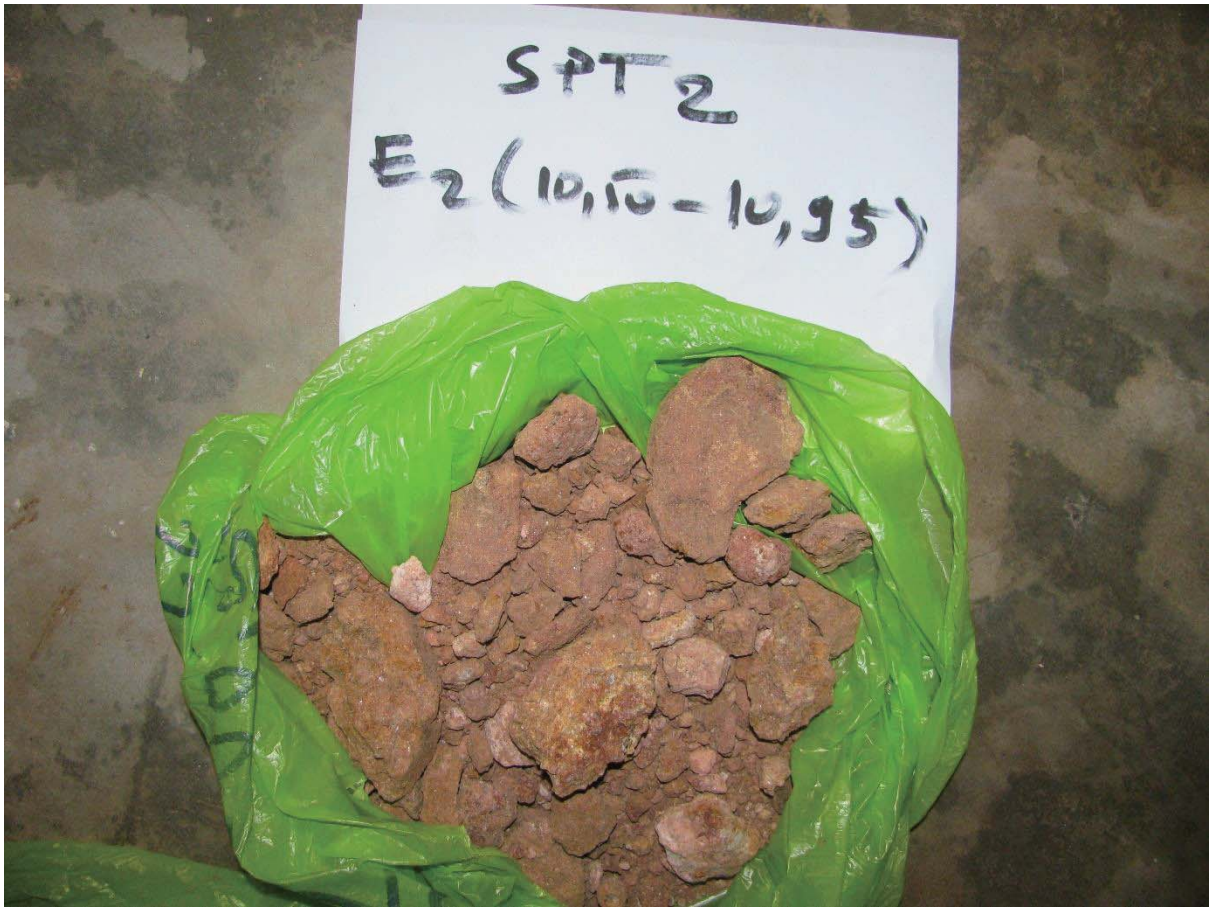

E2

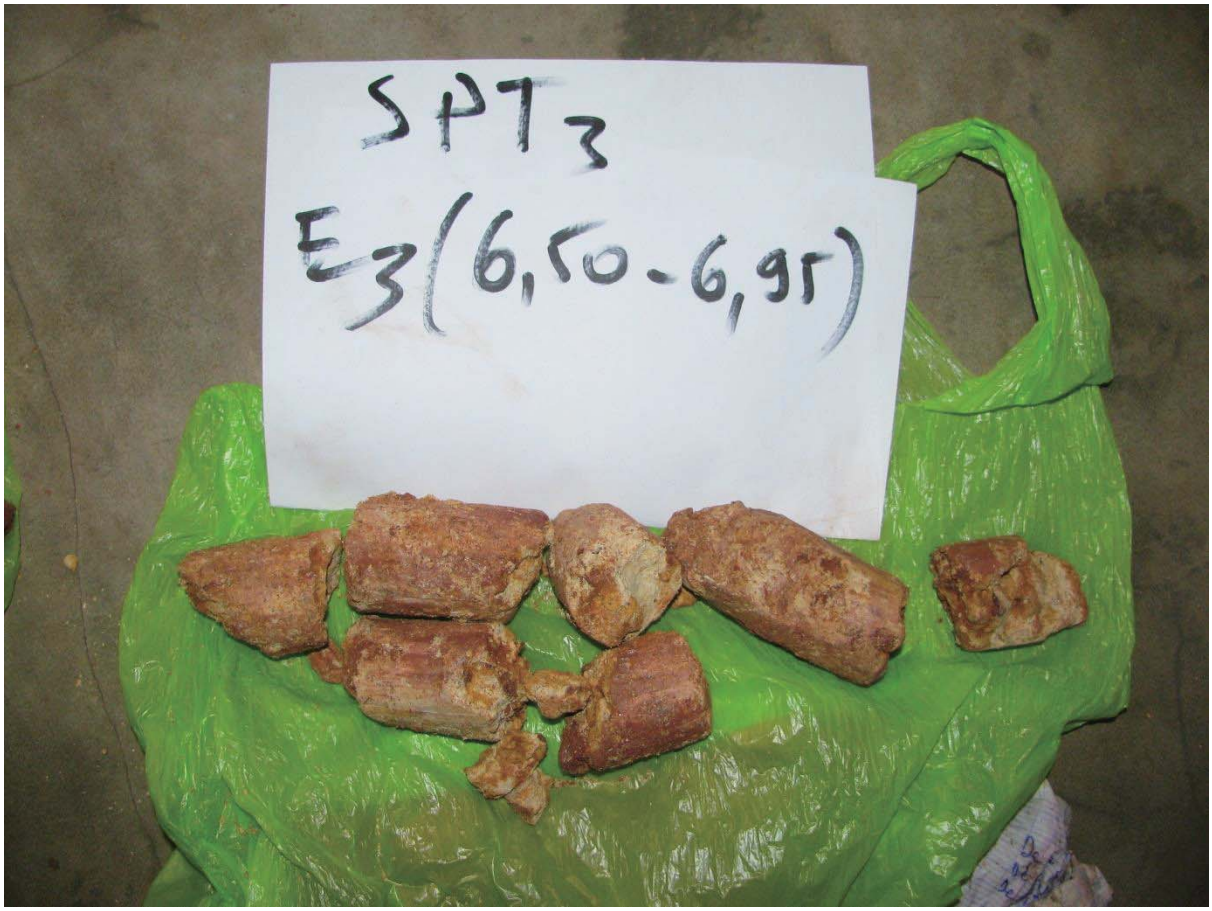

E3

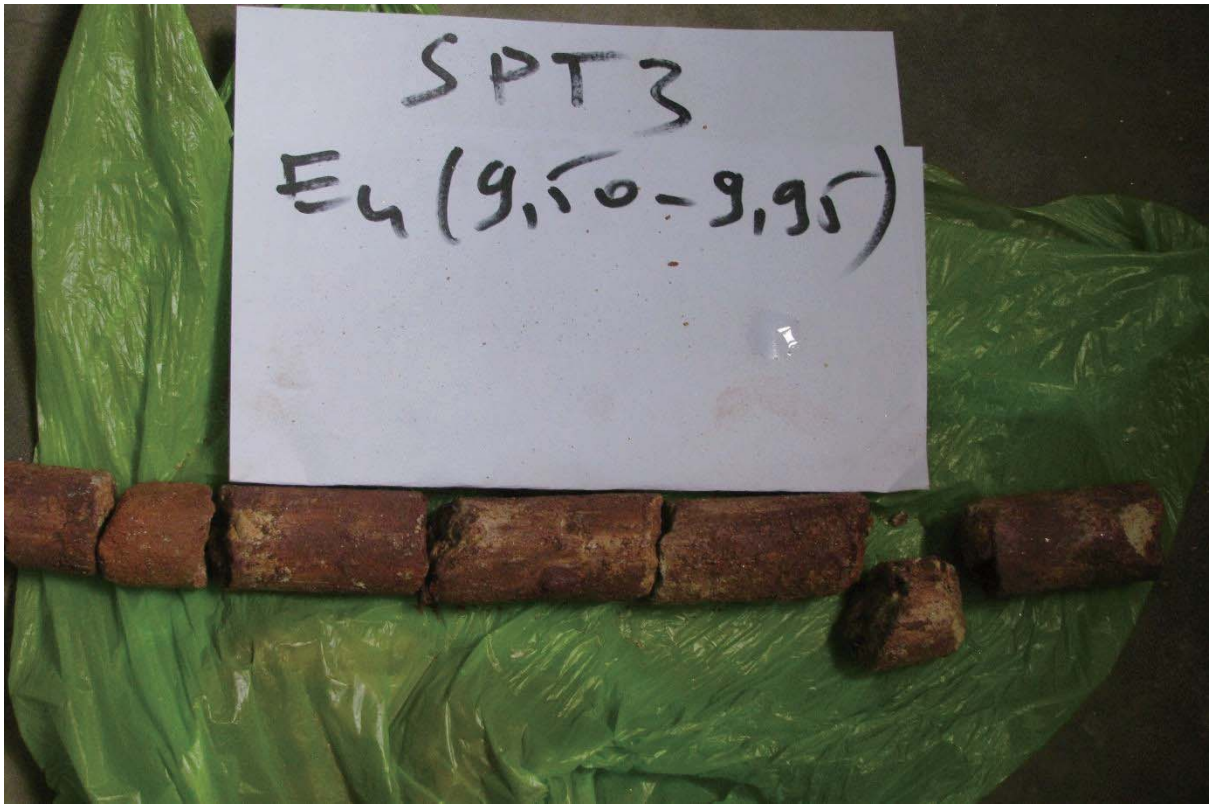

E4

E5

E6

E7

E8

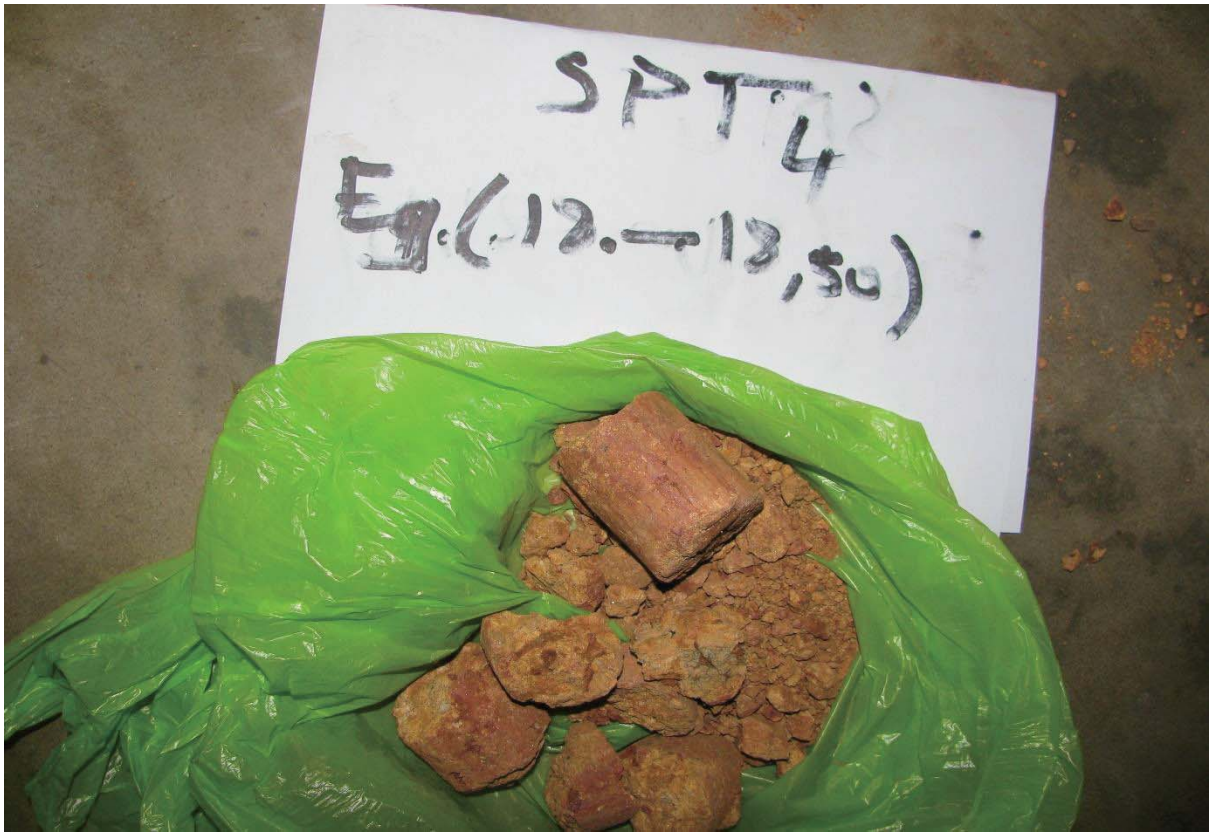

E9

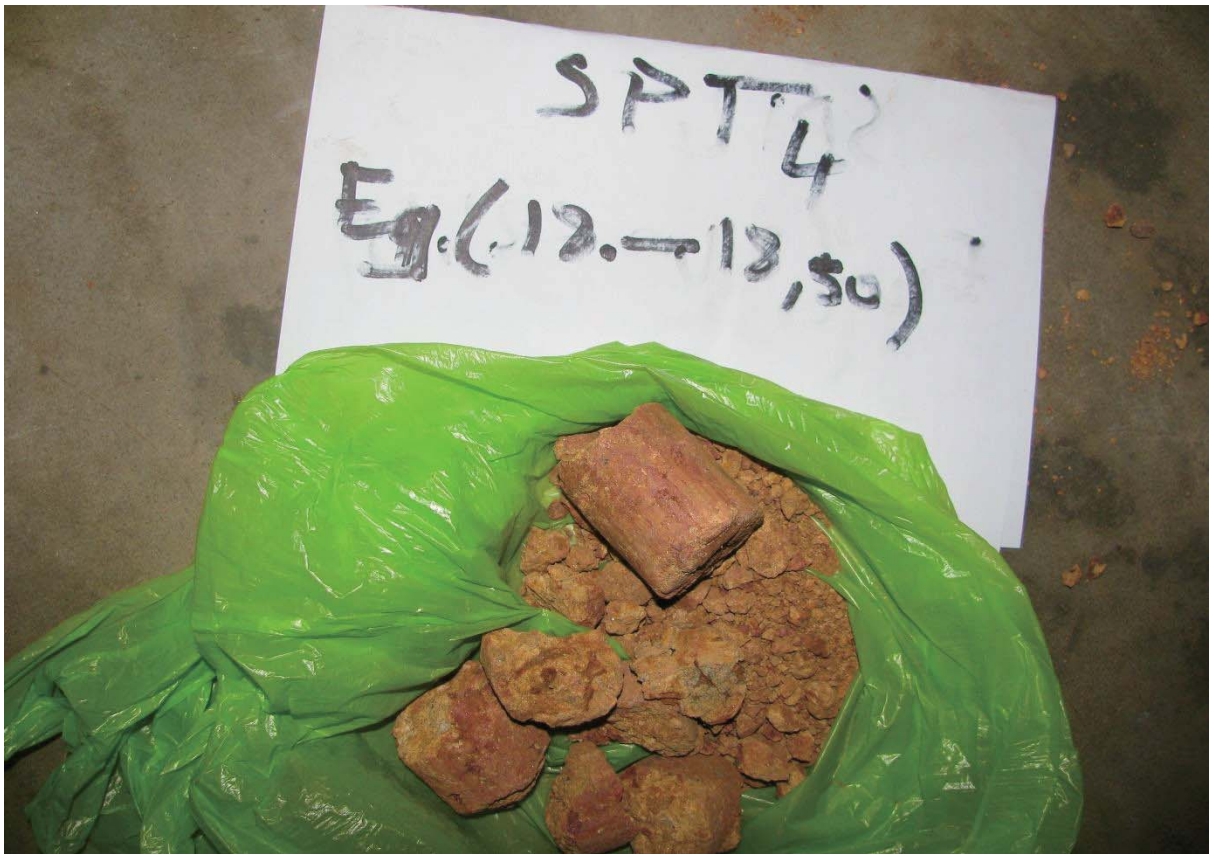

E10

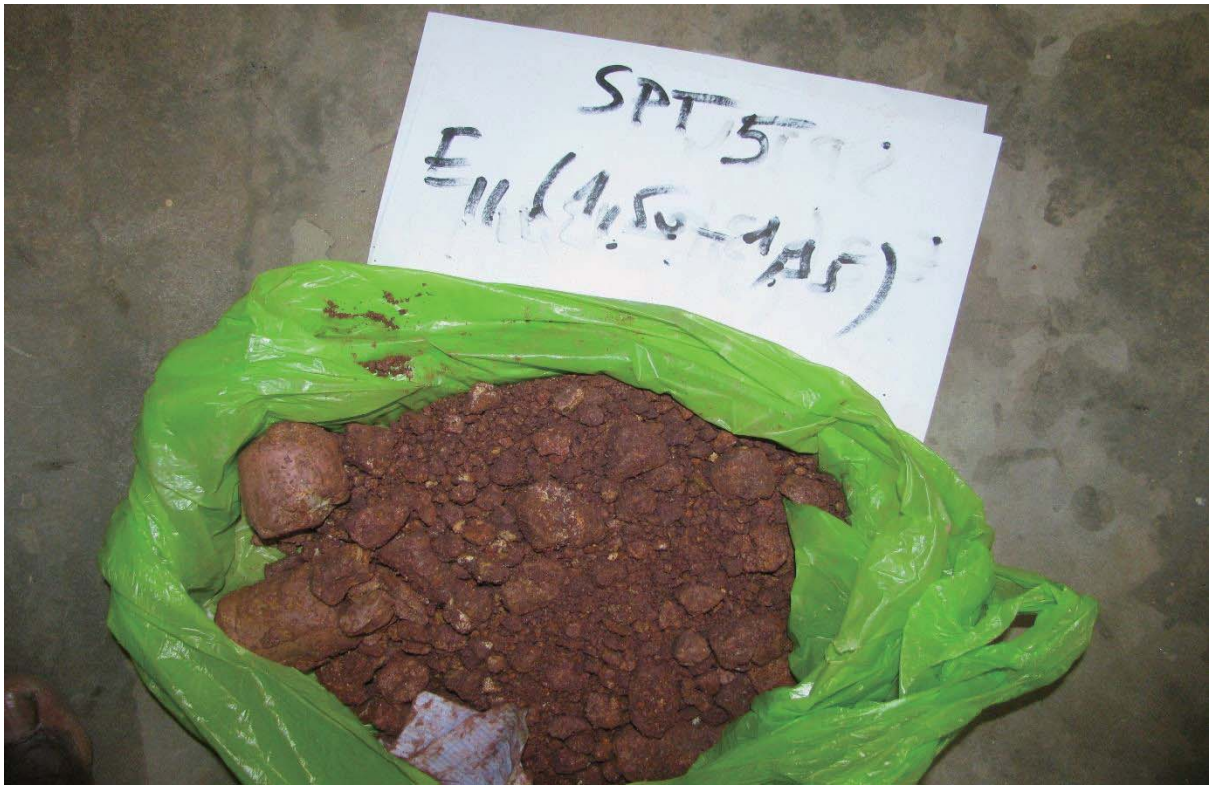

E11

E12

E13

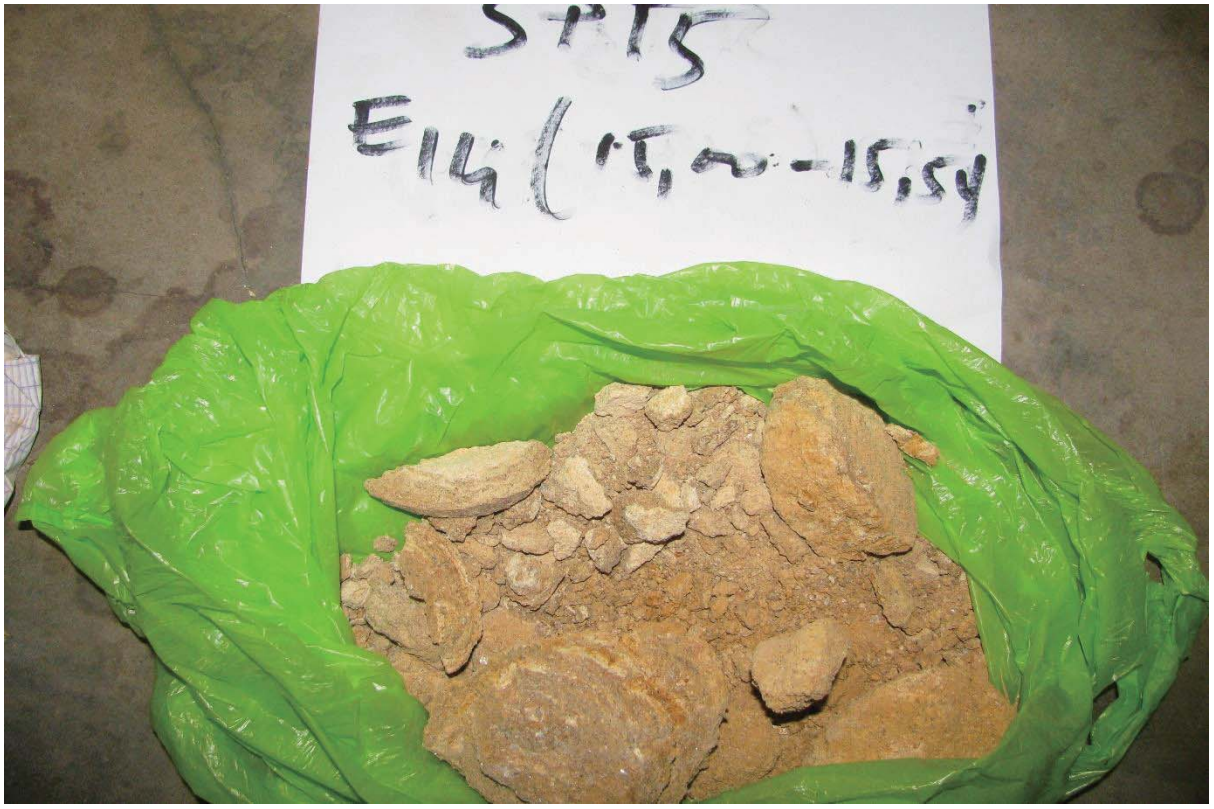

E14

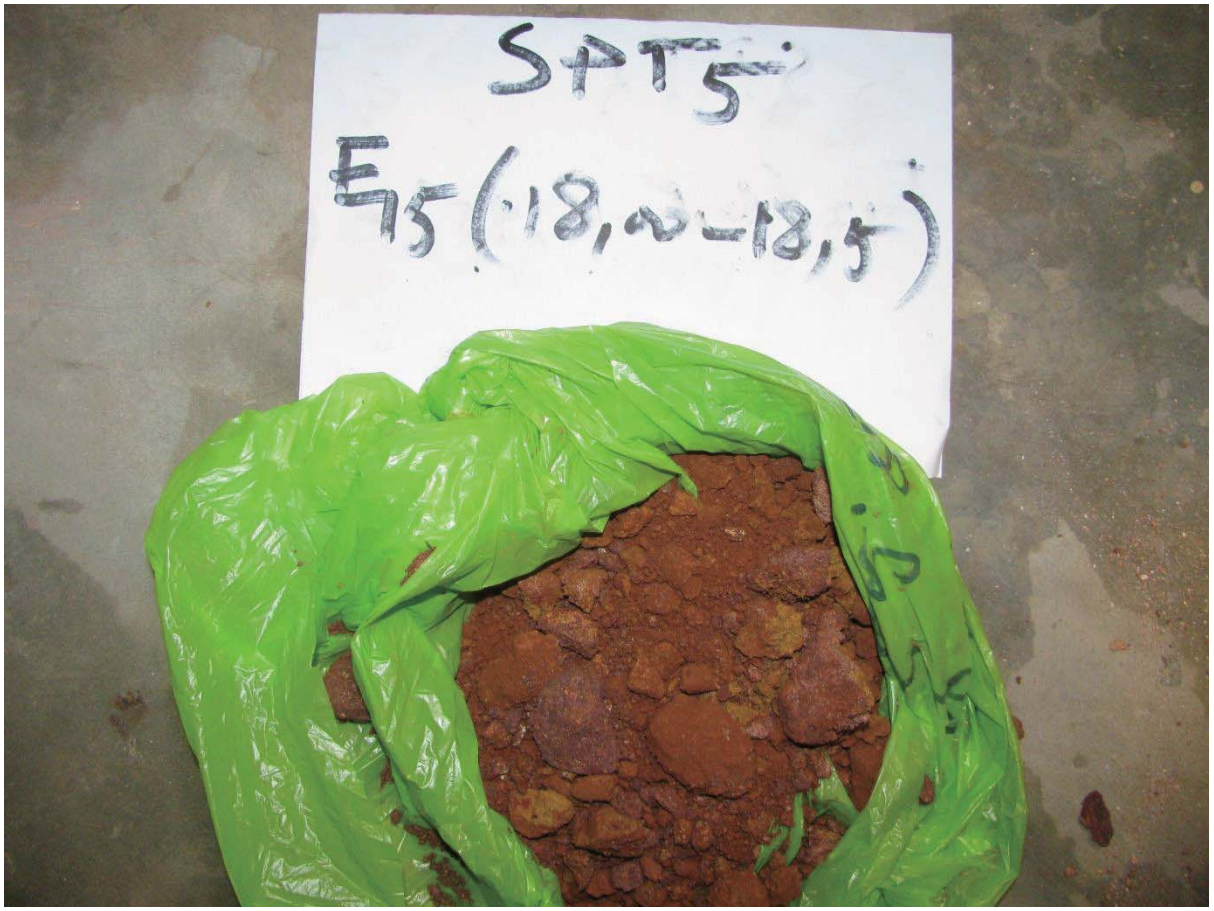

E15

ANNEXE 8:

HISTOGRAM OF CHANGES OF WATER LEVEL

ANNEXE 8: HISTOGRAM OF CHANGES OF WATER LEVEL

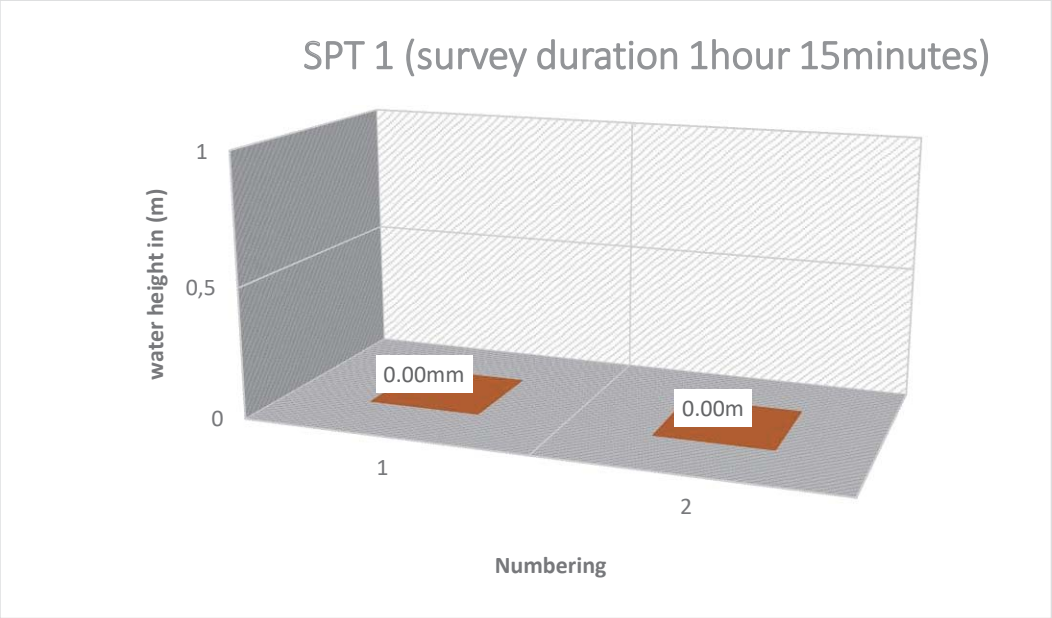

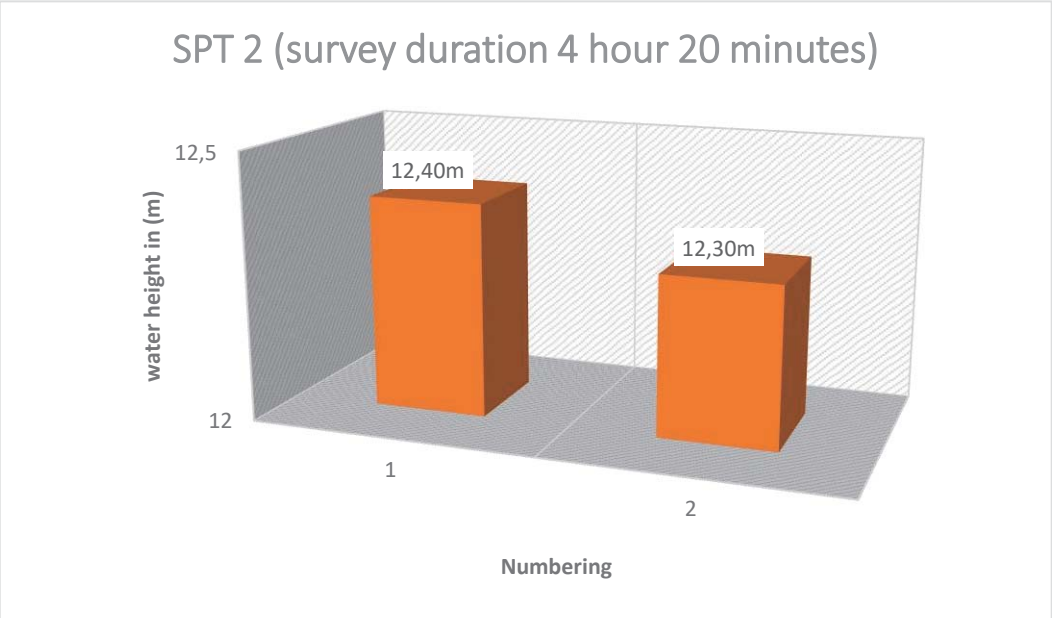

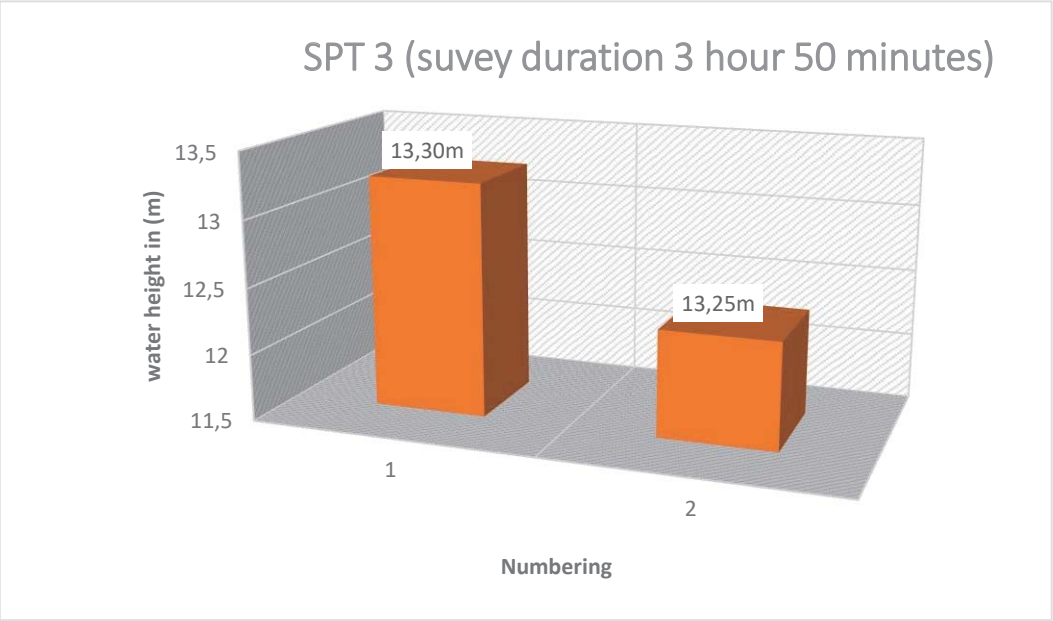
SPT 3 (suvey duration 3 hour 50 minutes)
13,5
13
12,5
12
11,5
water height in (m)
13,30m
13,25m
1
2
Numbering

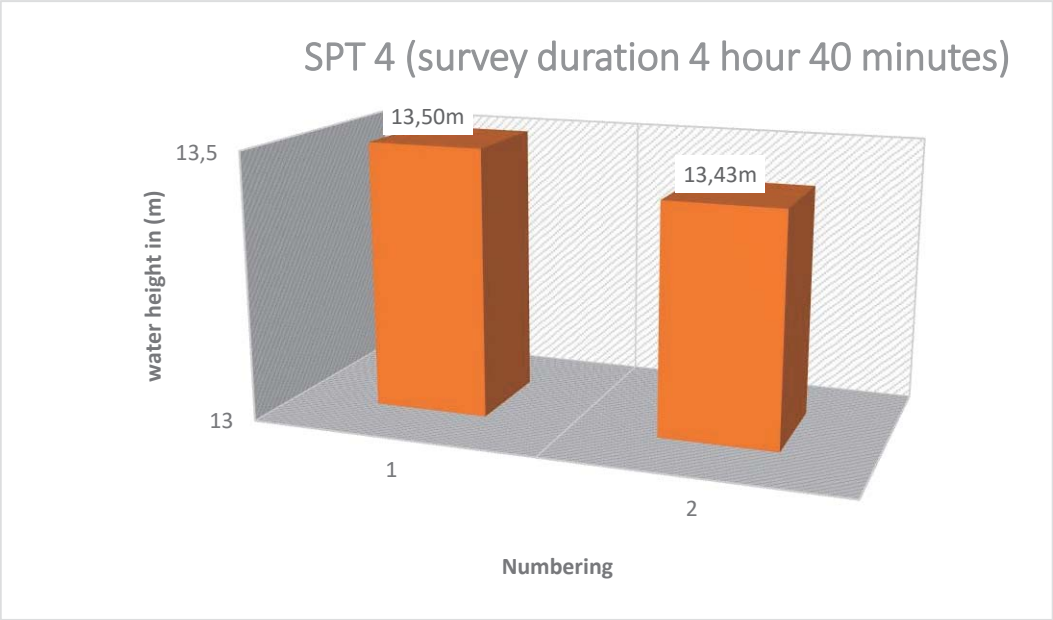
SPT 4 (survey duration 4 hour 40 minutes)
13,5
13
water height in (m)
13,50m
13,43m
1
2
Numbering

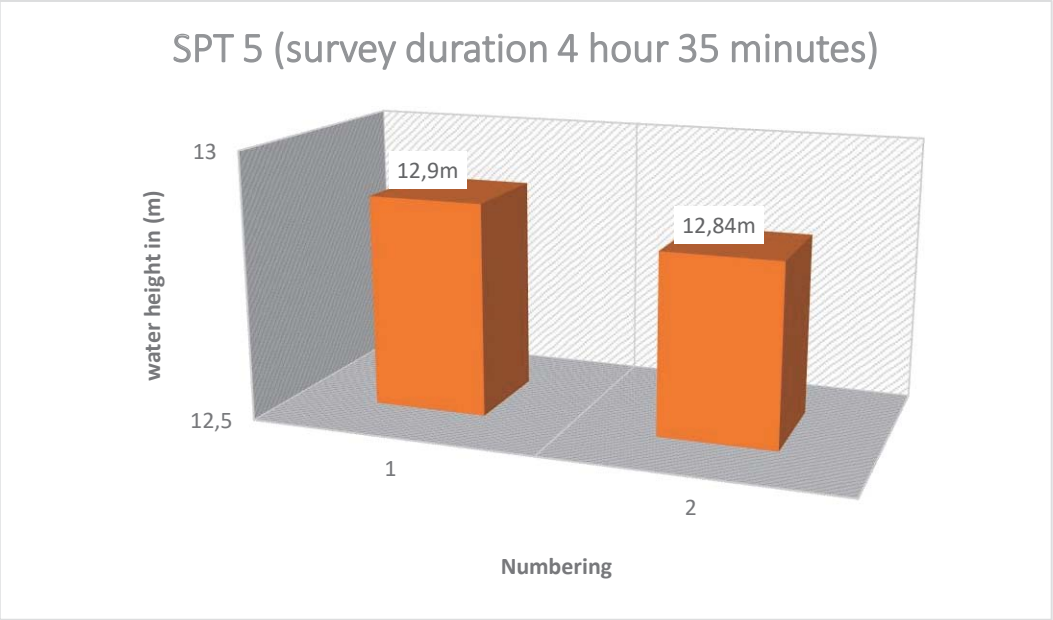
SPT 5 (survey duration 4 hour 35 minutes)
13
12,5
water height in (m)
12,9m
12,84m
1
2
Numbering

ANNEXE 9:

Photograph during indoor soil test (representative only)

ANNEXE 9 :

Photograph during indoor soil test (representative only)

Preparation of the sample for identification tests (landfall limits, particle size analysis, water content, etc.)

Putting samples in the oven

Proctor and CBR lift tests

9. Liste des documents collectés

N°	Intitulé	Forme: livre, vidéo, carte, photographie, etc.	Original / Copie	Autorité/Organisme de publication/délivrance	Année
1	PLAN STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE 2020-2024			INSP	2020
2	Planifier l'utilisation de CLHP et CGSM			INSP	-
3	POLITIQUE NATIONALE D'ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS BIOMEDICAUX EN REPUBLIQUE DE GUINEE			INSP	2017
4	Manuel Qualité de l'INSP version :01			INSP	2012
5	Normes en infrastructures et équipements des laboratoires de biologie médicale selon le niveau de la pyramide sanitaire			MS	2019
6	NORMES INFRA & EQPT LABO ATELIER Coyah 12.09.2019(Draft)			MS	2019
7	MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE			MS	2018
8	PLAN DIRECTEUR DE BIOLOGIE MEDICALE 2018-2022			MS	2018
9	ANNUAIRE STATISTIQUE SANITAIRE 2015			MS	2018
10	ANNUAIRE STATISTIQUE SANITAIRE 2016			MS	2018
11	ANNUAIRE STATISTIQUE SANITAIRE 2017			MS	2018
12	ANNUAIRE STATISTIQUE SANITAIRE 2018			MS	2018